



# ■ **Projet « Espace Froutven »**

## **Bilan de la concertation**



## Table des matières

Préambule.....	4
Le projet soumis à concertation .....	6
A. Un nouveau stade dans la zone du Froutven.....	6
a. Rappel du contexte, pourquoi construire un nouveau stade ? .....	6
b. L'emplacement du projet.....	6
c. Les aménagements et infrastructures publiques à venir dans la zone .....	7
d. Les enjeux environnementaux identifiés .....	7
e. Étude d'impacts .....	8
f. Le programme du projet .....	8
g. Le montage juridique et financier.....	9
h. Le calendrier du projet.....	10
B. Le maître d'ouvrage du projet .....	10
La préparation et le déroulement de la concertation .....	11
A. Le cadre réglementaire de la concertation .....	11
B. Les objectifs et les sujets de la concertation .....	11
C. L'annonce de la concertation .....	11
a. La déclaration d'intention.....	11
b. La communication légale.....	11
c. Les sites internet .....	12
d. Les relations presse .....	12
e. Les réseaux sociaux .....	14
f. Courrier .....	14
D. Les supports d'information .....	14
a. Le dossier de concertation.....	14
b. La plateforme participative .....	15
c. Le film du projet .....	15
d. Les supports d'information complémentaires pendant les rencontres.....	15
E. Les modalités pour s'exprimer par écrit : la plateforme participative.....	15
F. Les rencontres de la concertation.....	16
a. La réunion publique.....	16
b. La balade sur site .....	18
c. L'atelier participatif : « Usagers activités restauration / loisirs » .....	20
d. L'atelier participatif « supporters SB29 » .....	21
G. Les chiffres de la concertation :.....	22
H. Le ton de la concertation .....	23
I. La typologie des contributions .....	23
J. Les thèmes abordés dans les contributions .....	23
L'analyse thématique des contributions.....	24

A.	L'environnement .....	24
B.	Le coût du projet et le montage financier .....	26
C.	Le stade Francis le Blé et la construction d'un nouveau stade .....	27
D.	La zone du Froutven .....	29
a.	La question de l'éloignement du centre-ville.....	29
b.	L'emplacement des équipements sur la zone du Froutven .....	30
E.	Le fonctionnement du stade hors jours de match .....	32
F.	Le fonctionnement du stade les jours de match .....	34
a.	Les équipements proposés dans le stade .....	34
b.	L'aspect architectural du projet .....	34
c.	Le dimensionnement du projet .....	35
d.	L'accessibilité du stade .....	35
G.	La concertation.....	37
	Les enseignements de la concertation et les engagements du maître d'ouvrage.....	38
A.	Les enseignements de la concertation.....	38
B.	Les engagements pour la poursuite du projet .....	38
	Annexes.....	46

## Préambule

Depuis le début de notre coprésidence, en 2016, nous œuvrons pour maintenir le Stade Brestois 29 au plus haut niveau. Sur le plan économique, nous sommes fiers d'avoir créé une véritable dynamique sur le territoire, avec près de 600 entreprises partenaires.

Aujourd'hui, nous nous devons, avec Brest métropole, de construire pour le SB29, un avenir ambitieux et serein. Un avenir qui passe impérativement par la construction d'un nouveau stade.

Conscients des charges de plus en plus conséquentes qui pèsent sur les collectivités et les pouvoirs publics, nous avons souhaité initier et porter ce projet. Un projet raisonné, où nos supporters, nos partenaires et les habitants de la métropole sont au cœur de nos attentions.

Nous en sommes persuadés, l'Espace Froutven ne doit pas uniquement répondre aux problématiques du SB29. Nous devons concevoir un outil qui vivra 365 jours/an. Saisissons cette opportunité pour créer un nouvel équipement structurant, qui viendra enrichir l'offre de restauration et de loisirs sur le territoire.

Fiers d'être bretons, nous avons souhaité donner une signature territoriale au projet, afin que le stade soit identifiable aux quatre coins du monde. Une jolie façon d'exprimer collectivement qu'**ICI, C'EST BREST !**

Supporters de la première heure, coprésidents du SB29, chefs d'entreprises, nous avons à cœur de voir se concrétiser ce projet à Guipavas, pour le plus grand bonheur de tous les habitants et des acteurs de la métropole, du département et plus largement de la région Bretagne.

Sportivement,

GÉRARD & DENIS LE SAINT,  
Coprésidents du SB29  
Porteurs du projet

En application des articles L121-17 et R121-19 du code de l'environnement, Holidisports maître d'ouvrage du projet de « Espace Froutven » a volontairement organisé une phase de concertation préalable du 10 octobre au 22 novembre 2022.

Cette concertation a été l'occasion pour le public de prendre connaissance du projet et d'exprimer des avis, des questionnements et des propositions. L'ensemble des contributions vont permettre d'alimenter les phases d'études ultérieures. Cette concertation était ouverte à l'ensemble des parties prenantes concernées par le projet : supporters, habitants de Brest métropole, riverains, associations, etc.

La concertation a également permis au grand public d'exprimer leurs préoccupations et leurs questions, auxquelles l'équipe projet de Holidisports a, dans la mesure du possible, apporté des réponses.

Ce document rappelle le dispositif de concertation mis en place, dresse le bilan des échanges et formule les engagements du maître d'ouvrage, à l'issue de la concertation.

Celui-ci sera rendu public et annexé au dossier d'enquête publique.



*Depuis le début de ce projet, nous avons souhaité instaurer un dialogue transparent et direct avec l'ensemble des parties prenantes. Cette concertation s'inscrit dans le prolongement de cette volonté de construire ce projet en menant une démarche participative. Nous tenons à remercier les supporters, les habitants de Brest métropole, les riverains, les associations et les partenaires du club qui, par leurs avis, nous permettent d'ores et déjà d'enrichir le projet, d'étudier des pistes de réflexion sur différents sujets et d'identifier les points de vigilance à prendre en compte »*

GÉRARD & DENIS LE SAINT

## Le projet soumis à concertation

### A. Un nouveau stade dans la zone du Froutven

#### a. Rappel du contexte, pourquoi construire un nouveau stade ?

Le club de football Stade Brestois 29 (SB29) évolue au stade Francis Le Blé, propriété de la ville de Brest. Inauguré en 1922, ce stade situé en centre-ville a connu plusieurs étapes d'agrandissements et de modernisation notamment en 1982, puis en 2010. 1<sup>er</sup> stade du Finistère avec 15 000 places, celui-ci n'est aujourd'hui plus adapté aux normes du football professionnel : depuis 2010, le stade Francis Le Blé se voit délivrer des dérogations successives par la Ligue professionnelle de Football.

Le stade Francis Le Blé ne répond plus également aux exigences d'un club d'élite en matière de conditions d'accueil (confort des joueurs et des supporters, espaces dédiés aux médias, aux partenaires, parkings, qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap...).

Cette situation est insatisfaisante pour le club et nécessite qu'une solution pérenne soit apportée.

Une rénovation du stade Francis Le Blé serait 100% à la charge du contribuable brestois.

Au-delà du fait que cette rénovation serait limitée par des contraintes foncières « irréductibles », le résultat resterait mitigé :

- Situé en cœur de ville, les problématiques en matière de nuisances sonores, de circulation, de stationnements et de qualité de conditions d'accueil seraient toujours d'actualité.
- Une dépense publique conséquente pour rénover une enceinte 100% dédiée au football d'élite (contrairement au projet « Espace Froutven » qui intégrerait des activités de loisirs et de restauration pour les habitants du territoire).
- Un projet qui ne générerait aucune création d'emploi.

Partant de ce constat, la société Holdisports, également actionnaire majoritaire du club, porte un projet de création d'un nouveau stade, situé dans le secteur du Froutven sur la commune de Guipavas.

Le projet d'enceinte est constitué d'un stade dédié aux compétitions sportives de football du SB29 et d'un pôle d'activités de loisirs et de restauration bénéficiant 365 jours par an, aux habitants du territoire.

#### b. L'emplacement du projet

Depuis 2010, le terrain, situé dans la zone du Froutven est identifié par Brest métropole, comme un site d'accueil de fonctions et d'équipements métropolitains.



Ce terrain de 18 ha réunit de nombreux atouts pour s'inscrire dans une démarche de développement durable :

- Il est accessible en tramway (18 min) ou en bus (30 min), depuis le centre-ville de Brest. Il est situé au carrefour des voies express vers Morlaix (RN12) et Quimper (RN165).

- Le site est proche du centre d'entraînement « Sica - Prince de Bretagne » de Kerlaurent.

- Sa situation à proximité de commerces, d'entreprises et de centres de formation (IFAC, Brest Open Campus...) permettrait de mettre en place, les jours de matchs, des « parkings relais », afin de compléter l'offre de 1350 places de stationnement prévues dans l'enceinte.

Une procédure de mise en comptabilité du PLU de Brest métropole avec le projet de stade au Frotven à Guipavas est engagée. Une phase de concertation préalable a été organisée par Brest métropole, du 10 octobre 2022 au 14 novembre 2022, sur les évolutions du PLU envisagées afin de permettre la réalisation du projet.

#### c. Les aménagements et infrastructures publiques à venir dans la zone

Des aménagements d'accessibilité et des infrastructures publiques sont d'ores et déjà programmés par Brest métropole, dans le cadre du développement de la zone d'activités du Frotven, au bénéfice des entreprises, des commerces, des particuliers présents et au vu des différents projets immobiliers à venir (réaménagement de la VC14, création d'une passerelle enjambant le boulevard François Mitterrand, aménagement d'une voie de remisage à la station de tramway « Porte de Guipavas », création d'un parking public d'environ 350 places ...).

#### d. Les enjeux environnementaux identifiés

Les analyses préalables environnementales, conduites à ce jour avec l'assistance du bureau d'étude indépendant Biotope ont permis de dégager les enjeux principaux du site, dont les porteurs du projet se sont saisis.

Les enjeux principaux identifiés en matière de biodiversité se concentrent sur :

- Une zone humide de 7 800 m<sup>2</sup> située au Nord-Est du site
- Une zone centrale composée de friche, fourré et prairie
- Un hêtre remarquable

Dans le cadre de cette évaluation environnementale, Holdisports conduit la démarche « Éviter, Réduire et Compenser ».

Le positionnement et le dimensionnement du projet envisagés permettent de :

- Préserver le hêtre remarquable
- Éviter la zone humide
- Conserver au maximum la zone de friche
- Réduire les surfaces imperméabilisées
- Réduire la compensation : 1,5 km de haies à proximité immédiate

L'histoire des lieux a également été prise en compte : la sépulture présente sur le site sera préservée.

#### e. Étude d'impacts

Une étude est en cours afin de minimiser les impacts sonores et visuels du projet pour les riverains et les habitants du territoire.



Projection de la rue depuis la RN 265, avec la conservation des haies pour minimiser l'impact visuel

#### f. Le programme du projet

Le projet prévoit de créer un nouveau stade dédié au SB29 afin d'accueillir l'ensemble des matchs à domicile. Ce nouveau stade contiendrait 15 000 places. Une jauge « dimensionnée », pour permettre de créer une enceinte qui répond aux besoins réels du club. Une jauge « raisonnée » également pour :

- Sécuriser la rentabilité financière du club afin de lui assurer sa pérennité dans le football professionnel
- Se projeter aussi bien en configuration L1 que L2 et donc obtenir un modèle économique équilibré et pérenne.
- Mettre en place un mécanisme de billetterie permettant de maintenir des prix attractifs pour le grand public, tout en augmentant les recettes par la vente de prestations plus haut de gamme
- Susciter l'intérêt par la multiplication des annonces « guichets fermés »

- Conforter une belle image du club avec un stade rempli
- Assurer une meilleure fluidité des spectateurs à l'arrivée au stade
- Fédérer les entreprises dans un environnement de ferveur d'un stade quasi-plein
- Limiter l'impact du stade et ses contraintes sur la zone dense du centre-ville de Brest

A ce jour le projet « Espace Froustven » comprend :

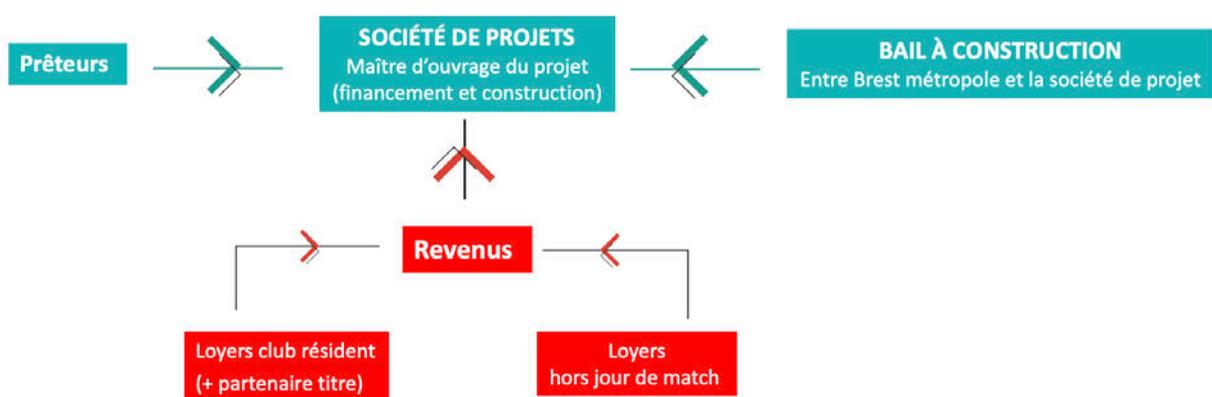
- Un stade de 15 000 places avec 4 tribunes, des salons et des loges pour les entreprises partenaires (+ une boutique du SB29)
- 2 000m<sup>2</sup> dédiés aux loisirs (365j/an)
- Une Halle Gourmande (365j/an)
- Des espaces de travail pour le SB29 et les partenaires du club
- Environ 1450 places de stationnement

#### g. Le montage juridique et financier

Le montage juridique en cours d'étude vise un projet à majorité privée, avec une participation de sociétés d'économie mixte et d'autres partenaires.

Une société de projet sera spécifiquement créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet. Elle assurera ainsi le financement et la construction du projet.

Le schéma ci-dessous décrit le montage juridique et financier actuellement à l'étude.



## h. Le calendrier du projet



### B. Le maître d'ouvrage du projet

Le projet « Espace Froutven » est porté par la société Holdisports, qui représente à ce jour le porteur du projet et préfigure la future société de projet. Elle pilote et réalise le projet.

C'est à ce titre, que Holdisports a organisé cette concertation préalable, qui s'est tenue du 10 octobre au 20 novembre 2022.

En parallèle, la collectivité a également conduit la concertation réglementaire de mise en comptabilité des documents d'urbanisme du 10 octobre au 14 novembre 2022, en lien avec le projet de création du stade sur la zone du Froutven.

## La préparation et le déroulement de la concertation

### A. Le cadre réglementaire de la concertation

Au vu du contenu du projet et de son intégration envisagée sur le territoire, le porteur du projet a volontairement choisi d'organiser une concertation préalable, dans les conditions définies aux articles L121-17 et R121-19 du code de l'environnement. Cet engagement traduit notamment la volonté de mener un projet qui soit partagé avec les femmes et les hommes du territoire et respecte les enjeux sociaux et environnementaux du site et plus largement de la métropole.

### B. Les objectifs et les sujets de la concertation

Tout au long de la concertation l'objectif a été de présenter au public le projet et de recueillir les avis et les contributions du public afin d'enrichir le projet.

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- L'opportunité du projet « Espace Froutven »
- Le choix du site d'implantation du projet
- L'insertion paysagère et architecturale du projet
- L'accessibilité et la mobilité
- L'intégration de l'environnement et le respect de la biodiversité
- La programmation de l'enceinte tout au long de l'année
- Le fonctionnement du stade
- La concertation

### C. L'annonce de la concertation

#### a. La déclaration d'intention

Conformément au code de l'environnement, un droit d'initiative courant sur une période deux mois à compter de la publication de la déclaration d'intention, a été ouvert au public, lui permettant de demander au préfet l'organisation d'une concertation préalable.

La déclaration d'intention a été publiée le 13 juillet 2022, le droit d'initiative a couru jusqu'au 13 septembre 2022.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'initiative citoyenne durant cette période, et comme annoncé, les porteurs du projet ont lancé la concertation préalable le 10 octobre 2022.

#### b. La communication légale

L'annonce légale de la concertation s'est déroulée comme suit :

- Publication de l'avis de concertation dans la presse :
  - Le Télégramme, le 23 septembre 2022
  - Ouest France, le 23 septembre 2022

- Les Échos, le 23 septembre 2022
- Affichage de l'avis de concertation dans les mairies des communes concernées par le projet, le 23 septembre 2022 (cf annexes)
  - Brest
  - Guipavas
  - Gouesnou
  - Le Relecq-Kerhuon
  - Plabennec
  - Kersaint-Plabennec
  - Saint-Divy
  - La Forest-Landerneau

#### c. Les sites internet

Le site internet du projet a ouvert le 23 septembre 2022 : [www.projet-espacefroutven.com](http://www.projet-espacefroutven.com), afin d'annoncer la concertation et de lancer les inscriptions aux ateliers.

Le site internet du SB29 a également annoncé la concertation, le 23 septembre 2022 : [www.sb29.bzh](http://www.sb29.bzh)

#### d. Les relations presse

Le 22 septembre 2022, la concertation a été annoncée via la diffusion par mail d'un communiqué de presse aux médias régionaux et aux rédactions nationales « sport ».

Les retombées médiatiques sur la concertation de l'Espace Froutven sont recensées ci-après : (cf annexes)

Date de parution	Média	Titre de la publication
22/09/22	Le Télégramme	Nouveau stade à Brest : La parole au grand public
22/09/22	Foot-national.com	Brest, le club lance une concertation publique sur le futur stade
22/09/22	Ouest-France	Brest : un débat public organisé autour du futur stade
22/09/22	France Bleu Breizh Izel	Brest : un débat public organisé autour du futur stade
22/09/22	Football-leds.com	Brest : le club lance une concertation publique sur le futur stade
22/09/22	Francenews.net	Brest : le club lance une concertation publique sur le futur stade
23/09/22	Ouest France	Brest. Projet de futur stade au Froutven : donnez votre avis !

23/09/22	Ouest France	Brest. Projet de futur stade au Froutven : donnez votre avis !
26/09/22	Actu.fr	Futur Stade à Brest ; un site internet pour donner son avis
27/09/22	Le Journal des Entreprises	Ouverture d'une concertation publique sur le projet de stade au Froutven
29/09/22	La Lettre de l'Économie du Sport	Brest : concertation publique sur le projet de nouveau stade
07/10/22	Le Journal officiel du stade	Lancement de la concertation préalable au public
11/10/22	Le Télégramme	Le projet du stade chahuté
12/10/22	Le Télégramme	Nouveau stade à Brest : qui sont les militants écologistes qui ont perturbé la réunion de concertation ?
12/10/22	Le Télégramme	Stade Brestois : le nouveau stade coûterait 30 M€ aux collectivités publiques
12/10/22	Le Télégramme	Nouveau stade à Brest et aménagements extérieurs : 100 M€ de budget dont 30 M€ d'argent public
13/10/22	Ouest France	Brest. Le stade du Froutven coûterait 15 millions à la collectivité
15/10/22	Le Télégramme	Nouveau stade à Brest : ce qu'il faut retenir de la visite du site
15/10/22	Ouest France	REPORTAGE. À Brest, une balade sur le site du nouveau stade du Froutven pour échanger et convaincre
15/10/22	Ouest France	VIDÉO. François De La Serre, architecte du futur stade du Froutven, près de Brest, a mené la visite du site
16/10/22	Ouest France	VIDEO. Une balade pour se concerter sur le projet du stade du Froutven à Brest

20/10/22	Le Télégramme	Le futur grand stade de Brest veut proposer plus que des matchs
07/11/22	Le Télégramme	Nouveau stade à Brest : qu'attendent les supporters des jours de match ?
08/11/22	Ouest France	Brest. Dernier temps fort pour la concertation préalable pour le futur Stade Brestois

#### e. Les réseaux sociaux

Le SB29 a annoncé sur ses réseaux sociaux le 23 septembre 2022, le lancement de la concertation (Facebook et Twitter).

#### f. Courrier

Un courrier a été distribué aux riverains du projet afin de leur annoncer le lancement de la concertation préalable.

### D. Les supports d'information

#### a. Le dossier de concertation (cf annexe)

Le dossier de concertation présente le projet et le processus de concertation. Il permet notamment de comprendre le contexte de conception du projet, décrit son programme et l'environnement dans lequel il s'intègre. Il liste les différents enjeux pris en compte dans la construction du projet et présente le montage juridique, financier et son calendrier de réalisation.

Le dossier de concertation était consultable et téléchargeable sur le site internet dédié au projet : [www.projet-espacefroutven.com](http://www.projet-espacefroutven.com).

Il a été téléchargé par 2816 personnes.

Il était également disponible à la consultation lors de chaque rencontre de la concertation et dans les mairies concernées par le projet (Brest, Guipavas, Gouesnou, Le Relecq-Kerhuon, Plabennec, Kersaint-Plabennec, Saint-Divy, La Forest-Landerneau).



## b. La plateforme participative

Hébergée sur le site internet du projet et accessible depuis la « Home », un espace dédié à la concertation a été mis en place à l'adresse suivante : [www.projet-espacefrotven.com](http://www.projet-espacefrotven.com)

Cette plateforme dédiée permettait de télécharger le dossier de concertation, de s'inscrire aux différents ateliers organisés (à partir du 23 septembre 2022), de déposer son avis et de consulter les contributions des autres visiteurs (du 10 octobre au 20 novembre 2022).

Durant la concertation préalable, cette plateforme a totalisé 3 227 visites.

## c. Le film du projet

Un film présentant le projet a été conçu pour permettre notamment de visualiser le programme architectural envisagé.

Il était visionnable sur le site internet du projet et a été projeté lors de l'atelier dédié aux supporters du SB29.

## d. Les supports d'information complémentaires pendant les rencontres

Lors de chaque rencontre de la concertation des supports complémentaires ont permis de faciliter l'information du public :

- Des diaporamas adaptés ont été diffusés pendant la réunion publique et l'atelier « supporters du SB29 ».
- Des supports pédagogiques ont été utilisés lors de la balade et des ateliers afin d'accompagner les échanges du public notamment lors des travaux en sous-groupes.

## E. Les modalités pour s'exprimer par écrit : la plateforme participative

La plateforme hébergée sur le site du projet ([www.projet-espacefrotven.com](http://www.projet-espacefrotven.com)) permettait de rédiger un avis sur le projet. Via un questionnaire, le contributeur devrait renseigner à minima :

- Le thème
- L'objet
- Les nom/prénom, e-mail et commune

La validation de la transmission de l'avis était soumise à une question et à deux engagements :

- Je souhaite recevoir par mail le bilan de la concertation
- Je m'engage à respecter la charte de modération\*
- J'accepte la déclaration de confidentialité\*

Seuls le prénom et la ville du contributeur apparaissaient lors de la publication de l'avis.

*\*Documents visualisables et téléchargeables.*

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous. Votre contribution sera publiée prochainement sur cette plateforme. Celle-ci peut faire l'objet d'une modération, si elle ne respecte pas la Charte de modération. Seuls votre prénom et votre commune apparaîtront lors de la publication de votre avis.

Thème \*  
 Mobilité / Accessibilité

Objet \*  
 Objet

Message \*  
 Décrivez votre question, contribution ...

Nom \*  
 Nom

Prénom \*  
 Prénom

Email \*  
 Email

Organisme  
 Organisme

Commune \*  
 Commune

Je souhaite recevoir par mail le bilan de la concertation.  
 Je m'engage à respecter la [charte de modération](#).  
 J'accepte la [déclaration de confidentialité](#).

Envoyer votre contribution

[Retour au site Espace Froutven](#)

Au total, 221 contributions ont été déposées et publiées sur la plateforme en ligne. Seuls 3 avis n'ont pas été publiés, car ceux-ci ne respectaient pas la charte de modération.

Holdisports a répondu sur la plateforme à certaines questions, interrogations des contributeurs.

## F. Les rencontres de la concertation

La concertation a été rythmée par l'organisation de 4 temps de rencontre. Une inscription préalable était demandée pour participer à la balade et aux ateliers participatifs.

Des comptes-rendus de chacune des rencontres de la concertation ont été réalisés afin d'assurer la traçabilité des expressions du public. (cf annexes)

L'ensemble des comptes-rendus de chacune des quatre rencontres est disponible en annexe de ce bilan.

### a. La réunion publique

La réunion publique s'est tenue le 11 octobre 2022 de 18h30 à 20h, au centre culturel l'Alizé à Guipavas. Elle était ouverte à tous, sans inscription.

120 personnes ont participé.

En présence de Fabrice Jacob, maire de Guipavas, François Cuillandre, maire de

Brest et président de Brest métropole, Gérard et Denis Le Saint, porteurs du projet et de l'équipe projet, la soirée a été l'occasion de :

- Lancer la démarche de concertation et présenter son cadre, ses modalités et son calendrier
- Présenter le projet
- Répondre aux questions et recueillir les contributions du public

A noter qu'au cours de la réunion, plusieurs participants ont dénoncé le projet de construction d'un nouveau stade et son emplacement. Ils ont interrompu la partie consacrée à la présentation du projet et perturbé une partie des échanges et des questions de la salle. Après avoir rappelé les règles de participation, à savoir l'écoute et le respect des intervenants, l'animateur a écourté la présentation, afin de laisser un temps plus long pour les échanges.





#### b. La balade sur site

La balade sur site s'est tenue le 15 octobre 2022 à 10h30, sur le site prévu pour l'implantation du projet dans la zone du Froutven à Guipavas.

30 personnes étaient présentes, sur 51 inscrits au préalable. 3 groupes ont été constitués, avec dans chacun d'entre eux, un représentant de l'équipe projet et de Brest métropole.

Cette visite, en présence de Fabrice Jacob, maire de Guipavas, de Gérard Le Saint, co-porteur du projet, de François de la Serre, architecte du projet et des équipes de Brest métropole, a été organisée pour :

- Décrire le terrain : son accessibilité, ses enjeux environnementaux et de biodiversité identifiés et pris en compte par les porteurs de projet
- Présenter le positionnement de l'enceinte sur le terrain : insertion architecturale, étude d'impacts (sonore, visuel)
- Présenter la démarche environnementale des porteurs de projet et les pistes de travail étudiées (gestion des déchets, centre de tri sur le site...)
- Recueillir les contributions et répondre aux interrogations du public

Un guide présentant le parcours de la balade a été distribué à chaque participant. À l'issue de la balade, le public pouvait laisser via une urne, sa contribution.

**VOTRE AVIS,  
VOS CONTRIBUTIONS**

**SUR LES ACCÈS AU STADE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**SUR LA PRÉSERVATION  
ET LA VALORISATION  
DE L'ENVIRONNEMENT  
AUTOUR DU STADE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**SUR L'INSERTION  
PAYSAGÈRE DU STADE**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**AUTRES SUJETS**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**CONCERTATION  
PRÉALABLE**



**PROJET  
Espace  
Frouven.**

**sam.  
15  
oct.**

**BALADE PARCOURS  
THÉMATIQUE  
SUR LE SITE**

Consultez le plan de 10 minutes sur  
[WWW.PROJET-ESPACEFROUVEN.COM](http://WWW.PROJET-ESPACEFROUVEN.COM)



**BALADE PARCOURS  
THÉMATIQUE  
SUR LE SITE**

  
**ACCÈS**  
Présentation du projet

  
**ZONE DU FROUVEN**  
à parcourir en priorité

  
**MOBILITÉ**  
Accessibilité au site

  
**INSERTION PAYSAGÈRE**  
à observer et à gérer

  
**ENVIRONNEMENT**  
à valoriser

  
**ESPACE DES FRANCHISES**  
à gérer et à valoriser




c. L'atelier participatif : « Usagers activités restauration / loisirs »

L'atelier participatif « usagers activités restauration/loisirs » s'est tenu le 19 octobre 2022 à 19h, à l'atelier du SB29 à Brest.

14 personnes étaient présentes, sur 18 inscrits au préalable.

En présence de Gérard Le Saint, co-porteur du projet, de membres de l'équipe projet et de Brest métropole, il a été organisé pour :

- Présenter le projet et les activités envisagées dans l'enceinte tout au long de l'année, en dehors des jours de match
- Recueillir les contributions du public sur les activités proposées en dehors des jours de matchs

Un temps de travail en sous-groupes a été proposé aux participants afin qu'ils puissent exprimer leurs propositions pour faire vivre le stade tout au long de l'année. Une fiche d'images de référence et un tableau de contributions leurs ont été distribués.



**Vos propositions pour faire vivre le stade  
tout au long de l'année ?**



Thèmes	VOS IDÉES !
Espaces événementiels et culturels	
Espaces de loisirs	
Restauration	
Activités associatives	
Services aux entreprises et aux salariés	
Autres services, autres activités ?	

Projet Espace Frouvent - Atelier Usagers Activités restauration / loisirs - 19.10.2022 - L'Atelier

d. L'atelier participatif « supporters SB29 »

L'atelier participatif « supporters SB29 » s'est tenu le 7 novembre 2022 à 19h, à l'atelier du SB29 à Brest.

20 personnes étaient présentes, sur 41 inscrits au préalable.

En présence de Gérard et Denis Le Saint, coprésidents du SB29 et porteurs du projet, de Pascal Robert, directeur général du SB29, de membres de l'équipe projet, il a été organisé pour :

- Présenter le projet du nouveau stade
- Recueillir les contributions du public sur l'expérience supporter

Un temps de travail en petits groupes a été proposé aux participants afin qu'ils puissent exprimer leurs propositions sur l'expérience supporter et la manière de conserver l'âme du SB29 dans le nouveau stade. Des supports de contributions leurs ont été distribués.



### G. Les chiffres de la concertation :

Les rencontres ont réuni 184 personnes au total, selon la répartition suivante :

Rencontres	Nombre de participants
Réunion publique	120
Balade sur site	30
Atelier « usagers activités restauration / loisirs »	14
Atelier « supporter du SB29 »	20
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>

Au total, 385 contributions ont été recueillies :

- 221 sur la plateforme participative
- 164 lors des différentes rencontres

Certaines contributions ont été formulées par des associations : IUEM, Association Déjà Demain, Ici c'est Brest 2010 ou encore Costour Poumon Vert en Finistère.

#### H. Le ton de la concertation

La concertation a permis de mettre en avant des avis partagés sur l'opportunité du projet notamment sur l'aspect environnemental. Des opposants au projet se sont ainsi mobilisés lors de la réunion publique pour exprimer leur vive opposition.

Les ateliers participatifs « usagers activités restauration / loisirs » et « supporters SB29 », ont réuni, quant à eux, des personnes plus favorables au projet, qui ont partagé leurs réflexions et leurs propositions pour alimenter le programme de la future enceinte.

#### I. La typologie des contributions

Parmi les différentes contributions, on relève :

Typologies de contributions	Nombre	Pourcentage
Avis (pour ou contre)	240	62 %
Idées pour enrichir le projet	94	24,5 %
Questions	51	14,5 %

#### J. Les thèmes abordés dans les contributions

La concertation a permis de collecter 385 contributions.

Thèmes abordés dans les contributions	Nombre de fois où le thème est abordé	Pourcentage de contributions abordant ce thème
Le fonctionnement de l'enceinte pendant les jours de match	140	36%
L'emplacement du projet "zone du Froustven" et le positionnement du projet sur le terrain	114	29,5%
L'environnement	90	23%
Le stade Francis Le Blé	73	19%

Le coût du projet et le montage financier	58	15%
Le fonctionnement de l'enceinte hors jours de match	59	15%
La concertation	14	3%

## L'analyse thématique des contributions

Cette partie revient sur l'ensemble des thématiques, sujets abordés par le public et sur les réponses apportées au cours de la concertation par le maître d'ouvrage.

### A. L'environnement

Le sujet des impacts du projet sur l'environnement a été fortement abordé tout au long de la concertation, cristallisant une grande partie des débats sur l'opportunité de créer un nouveau stade, que ce soit lors des rencontres ou dans les contributions publiées sur le site internet du projet. Il est à noter que la grande majorité des participants qui ont abordé les impacts sur l'environnement étaient opposés au projet.

*« Le projet de nouveau stade est déconnecté des enjeux actuels de transition écologique et des enjeux de la ville de Brest. »*

*« Pourquoi s'obstiner à artificialiser des terres agricoles quand on peut réhabiliter ou démolir/reconstruire ? La métropole se positionne-t-elle comme vertueuse vis-à-vis des obligations à venir (ZAN) ou cherche-t-elle à se précipiter avant que les vannes ne soient fermées ? »*

*« Ce projet est une aberration environnementale. »*

Un nombre important de participants ont ainsi souligné que le projet participait à l'artificialisation des terres et à la destruction de la biodiversité, dans un contexte de crise climatique. Plusieurs d'entre eux ont considéré que le projet n'était pas adapté au cadre de la loi Climat et Résilience et aux objectifs de zéro artificialisation nette.

Des participants se sont opposés à la modification du plan local d'urbanisme nécessaire, pour permettre la construction du projet sur le site du Frouven. Le sujet de la mise en comptabilité du PLU a fait l'objet d'une concertation, menée sous l'égide de Brest métropole, qui s'est tenue du 10 octobre au 14 novembre 2022.

*« La modification du PLU ne doit aller que dans le sens de la protection des terres agricoles. »*

Quelques participants se sont inquiétés des impacts du projet sur la source située à proximité du site et ont rappelé que le site du Frouven était constitué d'une zone humide. Plus largement les participants ont interrogé le maître d'ouvrage sur la

manière dont il allait préserver les éléments remarquables présents sur le site du Froutvén :

*« C'est une véritable catastrophe écologique que vous vous apprêtez à faire vivre à cette zone humide. »*

*« L'eau des Brestois et des Relecquois provient de l'eau de la vallée du Costour à hauteur de 15 à 18%. Le stade et les parkings attenants seront construits à proximité immédiate de la source de la vallée du Costour. Ceci signifie que notre eau sera irrémédiablement polluée par l'huile des moteurs de voiture alors qu'actuellement nous avons une terre agricole. »*

Dans le cadre des compensations environnementales du projet, plusieurs participants ont demandé à avoir accès aux études environnementales réalisées par le maître d'ouvrage.

A l'inverse, certains participants ont souligné que les impacts du projet sur l'environnement avaient été réduits et mieux pris en charge dans le projet présenté à la concertation que dans les précédentes versions du projet. Une partie d'entre eux demandait au maître d'ouvrage si des matériaux durables seraient utilisés pour construire le stade (toit végétalisé...). Un participant a proposé de réutiliser les matériaux issus de la construction navale et notamment l'acier :

Enfin quelques participants ont proposé de développer les énergies renouvelables :

*« Est-il prévu que ce stade soit autonome en nouvelles énergies avec de l'éolien, des panneaux solaires, et autres équipements pour éviter des consommations électriques de plus en plus coûteuses. »*

Lors de la balade, une participante a interrogé le maître d'ouvrage sur l'utilisation d'engrais chimiques pour l'entretien de la pelouse du futur stade.

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage a indiqué mettre en place la démarche ERC (Éviter, Réduire et Compenser) et avoir réduit les surfaces imperméabilisées par rapport au projet de 2018. Le maître d'ouvrage rappelle que ce projet préserve au maximum les éléments remarquables du site (hêtre, haies et zone humide) ; optimise les mouvements de terrain ; prend en compte les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires).

Il a indiqué que plusieurs études se poursuivaient afin de continuer à optimiser l'impact environnemental du projet. Les porteurs du projet ont enfin insisté sur le travail mené dans le dialogue avec les associations environnementales du territoire

dans le cadre d'une amélioration continue du projet.

Il a précisé que l'intégration des énergies renouvelables (photovoltaïques et éolien) était étudiée dans le cadre du projet pour participer à la conception d'un stade durable.

Pendant la concertation, le maître d'ouvrage a indiqué » que les études environnementales seraient rendues accessibles au public, notamment dans le cadre de l'enquête publique.

## B. Le coût du projet et le montage financier

Au cours de la concertation, plusieurs participants ont abordé la question du financement du projet, certains ont demandé que le montage financier et notamment la participation de Brest métropole soit clarifiée. D'autres contributeurs désapprouvent une contribution financière de Brest métropole dans ce projet.

*« Le financement du stade se fera sous la forme d'un « partenariat public privé ». Derrière ce mot, se cache une pluralité de modèles de répartition des investissements, charges courantes et aussi des recettes. Les modalités de financement privé (Le Saint) et de Brest métropole doivent être précisées de manière plus claire en termes de montant et des projections économiques doivent être faites pour voir comment cela pèserait dans le budget de la collectivité. »*

*« Le dossier ne précise pas le montage envisagé entre les porteurs de projet privés et la collectivité. Est-il possible d'explicitier ce dernier ? »*

Certains participants se sont interrogés sur le coût des infrastructures liées à la mobilité (passerelle, tramway et parkings publics).

Plusieurs participants ont estimé que le coût du projet était trop important et ont expliqué qu'ils préféreraient que l'argent dépensé pour le stade soit mobilisé pour développer d'autres projets d'intérêt général sur le territoire, insistant sur le fait que la construction d'un nouveau stade n'était pas une priorité :

*« Projet coûteux qui ne concerne pas la majorité des citoyens de la métropole. »*

*« L'hypothèse de la construction du stade au Froutven, à Brest, pose des questions de priorité et d'opportunité. Certes l'initiative est du ressort de l'investissement privé, mais la collectivité se voit contrainte d'investir dans les éléments d'aménagement et de voirie afin de rendre accessible le site envisagé. La question que le citoyen est en droit de se poser est de savoir si cela a un sens d'investir des sommes aussi importantes pour un tel équipement dont l'utilité n'est pas vraiment avérée. N'y a-t-il pas d'autres priorités plus urgentes dans la métropole brestoise ? »*

D'autres participants ont expliqué préférer que le projet soit entièrement financé par le privé, sans aucune participation de la collectivité afin de développer d'autres projets de services et de transports :

*« Je soulignerais juste que je préfère voir les coûts d'investissements et de fonctionnement transférés (en grande partie) aux porteurs du projet. La mairie peut ainsi prioriser ses budgets sur les écoles, les crèches, les jardins partagés et les épiceries solidaires. »*

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage a expliqué que le projet serait financé majoritairement par les porteurs du projet, avec une contribution minoritaire des collectivités (métropole, département, région...). Le terrain appartenant à la métropole de Brest, le projet ferait l'objet d'un bail à construction. Ainsi, la métropole-déjà propriétaire du terrain - à la fin du bail deviendrait également propriétaire de l'enceinte.

Il a rappelé également que la rénovation du stade Francis Le Blé serait plus onéreuse pour les contribuables, car celle-ci serait 100% à la charge des contribuables sur fonds publics.

### C. Le stade Francis le Blé et la construction d'un nouveau stade

Des participants ont exprimé leur préférence pour une rénovation du stade Francis Le Blé, notamment pour des raisons écologiques.

Certains ont également pointé le fait que plusieurs projets de stade n'avaient finalement pas réussi à profiter aux clubs de football ou au territoire.

Quelques-uns ont demandé au maître d'ouvrage qu'une étude comparative et un concours d'architecte pour rénover Francis le Blé soient lancés.

*« Même si la rénovation du stade existant en centre-ville de Brest coûte plus cher, il est préférable à un déménagement de ce stade au détriment de la nature. »*

*« Pas de nouveau stade à Brest, mais une rénovation de l'ancien, très bien situé et qui a une âme, ce dont une équipe a besoin. Bordeaux en perte de vue depuis le nouveau stade, Le Mans, Sedan, les exemples sont nombreux... »*

*« Il existe déjà un stade facilement accessible en ville de Brest et dont le réaménagement est possible et souhaitable. Je souhaite que le stade ne bouge pas de son emplacement actuel route de Quimper. Ce lieu est l'ADN du club. S'il vous plaît ne faites pas l'erreur de construire le stade au milieu d'une zone commerciale sans âme entre un Leroy merlin et un Jardiland. Demandez aux bordelais et aux*

*niçois ce qu'ils en pensent. En détruisant l'armoricaine vous détruiriez le passé du club avec ses heures sombres et glorieuses. »*

Le devenir du stade actuel a également fait l'objet de plusieurs contributions, certains participants se questionnant et parfois s'inquiétant des projets qui pourraient y être développés.

Des propositions ont aussi été formulées pour transformer le stade Francis Le Blé en espace vert ou en espace dédié au sport :

*« Qu'arrive-t-il au site existant une fois votre projet mis en œuvre ? »*

*« Proposer à ce que l'ancien Stade Francis Le Blé soit transformé plutôt en parc, jardin de rencontre pour les habitants aux alentours. »*

*« Pourquoi ne pas parler du futur de cet ancien stade ? Sera-t-il utilisé par d'autres équipes/associations sportives (même s'il ne répond plus aux normes de sécurité) ? Sera-t-il transformé en zone naturelle en pleine ville ? Servira-t-il à densifier encore plus les logements à Brest ? »*

*« Il y a aussi la possibilité d'avoir un espace sportif mutualisé pour les habitants et le lycée Foucault : piste d'athlétisme espaces verts, cours d'eau, etc. »*

A l'inverse des participants ont quant à eux souligné que le stade Francis Le Blé n'était plus adapté à la pratique du sport de haut niveau :

*« Pas raisonnable de rénover Francis Le Blé. Ceux qui pensent cela ne pensent pas aux diverses nuisances subies par les riverains. »*

*« Il est temps de désenclaver le stade brestois. Brest mérite un beau stade comme toutes les grandes villes de France, pour accueillir les spectateurs dans de bonnes conditions. Très beau projet »*

*« Un joli projet pour renouveler le stade Francis Le Blé devenu vétuste et n'étant plus du tout adapté pour un club de Ligue 1. »*

#### Les réponses apportées par le maître d'ouvrage :

Lors de la concertation, le maître d'ouvrage a rappelé que le Stade Brestois 29 est l'un des emblèmes de la ville de Brest et participe au rayonnement du territoire. Au-delà des résultats sportifs, de la notoriété des joueurs, l'image d'un club est intimement liée à l'image de son stade. Centenaire, le stade Francis Le Blé n'est plus aujourd'hui à la hauteur d'un club de l'élite. Depuis 2010, il ne répond plus aux normes imposées par la Ligue et fait l'objet de dérogations sur certains points.

Sa situation en cœur de ville engendre également de nombreux désagréments et

contraintes : un manque de places de stationnement pour les supporters, les partenaires, les médias et les prestataires ; des nuisances sonores pour les riverains ; des contraintes foncières empêchant tout projet d'agrandissement.

Enfin, au-delà du spectacle sportif, le maître d'ouvrage a rappelé qu'il était indispensable de pouvoir attirer de nouveaux publics, tout en fédérant les différents acteurs du sport à Brest.

En cas de rénovation, l'ampleur des travaux priverait le club du bénéfice de la totalité de son enceinte pendant environ quatre ans. Le manque à gagner pour le SB29 sur les recettes de billetterie et de services serait trop important au regard des exigences du football professionnel contemporain.

Enfin, le bénéfice apporté par la rénovation du stade Francis Le Blé est jugé insuffisant au regard des coûts et contraintes de travaux. Le stade actuel conserverait des contraintes majeures pour le club, ses utilisateurs et les riverains : Nuisances sonores, de circulation, ainsi que des difficultés de stationnements engendrant congestion et stationnement sauvage ; Un chiffre d'affaires lié aux services trop limité pour assurer la pérennité du club au niveau professionnel ; Aucune création d'emploi générée un fois le projet de rénovation terminé.

Au cours de la concertation, la ville de Brest a annoncé avoir lancé une étude afin d'objectiver le coût réel pour la collectivité de la rénovation du stade Le Blé. Coût qui serait 100% à la charge de la ville de Brest.

## D. La zone du Froustven

### a. La question de l'éloignement du centre-ville

La construction du stade sur le site du Froustven a inquiété différents participants du fait des risques de désertification du centre-ville et des impacts économiques pour les commerçants, situés aujourd'hui à côté du stade Francis Le Blé. Un participant a demandé qu'une étude de marché soit réalisée.

*« Les éléments présentés ne sont pas suffisants et n'évaluent pas l'impact que peut avoir le développement d'une nouvelle offre sur les activités économiques existantes : le centre de ville de Brest peine à retrouver de l'activité et de nombreux commerces de centre-ville ferment, de nombreux locaux sont toujours à la recherche de repreneurs. »*

*« Pourquoi créer un tel équipement en périphérie ? Cela ne profitera pas à Brest qui pourtant fait des efforts pour renforcer son attractivité depuis plusieurs années. Cet énorme projet semble échapper à la stratégie d'une ville, dotée d'équipements et de services et peuplée, avec un centre dynamique. Cela renforce*

*la logique d'habitat en périurbain, de dévitalisation des centres, du "tout-voiture" ».*

Plusieurs intervenants ont expliqué considérer que le site était trop éloigné des transports en commun et du centre-ville et ont mis en avant le fait que se rendre au nouveau stade renforcerait l'utilisation de la voiture et l'impact sur l'environnement du projet.

A l'inverse, quelques participants ont expliqué que le futur emplacement du projet serait plus accessible et permettrait de désengorger le centre-ville les jours de match.

*« Quand on habite le Sud-Finistère c'est galère pour arriver et se garer à FLB ! Donc on regarde à la télé. Un accès direct au Froutven (ou devrait-on dire MANER COZ...) serait idéal pour nous ».*

*« Les supporters venant en voiture auront plus de places pour stationner puis le tramway desservira mieux le Stade »*

Plusieurs participants ont aussi abordé les impacts du projet sur le développement du territoire. Pour certains, ces impacts sont positifs pour le dynamisme économique, le développement du tourisme et le rayonnement de Brest métropole.

*« C'est une grande chance pour se mettre en avant sur les autres stades de France et du Monde. Le monde entier aura un regard envieux sur la Bretagne et sur Brest pour ce nouveau stade, par sa structure futuriste et sa conception écologique et unique dans son genre, il est vraiment génial et très beau. »*

Certains participants se sont néanmoins interrogés sur les aménagements liés à la mobilité qui seraient réalisés par Brest métropole (VC14, passerelle, tramway) et notamment sur leur financement.

Avec l'arrivée du nouveau stade plusieurs participants, notamment des riverains, ont exprimé des inquiétudes quant à l'aggravation des problèmes liés à la mobilité dans le secteur (congestion, sécurité...) et l'augmentation de la circulation. Ils ont notamment souligné que ce dernier était déjà largement saturé et parfois accidentogène.

Certains riverains ont exprimé des craintes quant à l'augmentation de l'insécurité à proximité du site.

*« Je pense que la nouvelle localisation va amplifier l'utilisation de la voiture qui va poser des problèmes de bouchons, de pollution, d'accidents de la route. »*

*« La circulation entre Brest et le Froutven sera rendue difficile en cas de match. »*

#### b. L'emplacement des équipements sur la zone du Froutven

Une majorité des riverains du projet ayant participé à la concertation ont expliqué

préférer que le stade soit implanté plus au sud du site du Frouvtven afin de limiter les nuisances sonores et l'impact visuel du projet.

*« Initialement, le stade était prévu plus au Sud que l'emplacement aujourd'hui retenu.*

*Les riverains du côté Nord, dont je fais partie, verront donc une masse imposante comme horizon. De surcroît, un déplacement plus au sud que la situation retenue, aurait pour avantage de diminuer la longueur de la passerelle prévue pour accéder au stade et donc de diminuer le coût pour les contribuables puisque cette passerelle est à la charge de la collectivité. »*

Plusieurs participants ont exprimé leur souhait de voir la mobilité douce se développer avec le projet. Ils ont notamment souhaité que des parkings vélos sécurisés soient installés à proximité du futur stade.

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage a rappelé que le projet de l'Espace Frouvtven était situé sur un terrain identifié par Brest métropole, depuis de nombreuses années, comme un site d'accueil de fonctions et d'équipements métropolitains, au sein d'un quartier mixte, intégrant activités économiques, campus de formation, grands équipements et secteurs d'habitat.

Le plan-guide du secteur du Frouvtven a fait l'objet d'une concertation et ses principes ont été traduits dans une orientation d'aménagement et de programmation inscrite au plan local d'urbanisme depuis 2014.

Il a également rappelé que le site du Frouvtven offrait de nombreuses opportunités en matière de mobilité : possibilité de créer 1350 places de parkings, de se garer sur des parkings relais grâce aux entreprises situées à proximité, d'aménager une voie de remisage à la station de tramway pour augmenter la capacité, de créer des mobilités douces....

Le site du Frouvtven répondait donc aux principaux critères identifiés par la métropole comme indispensables pour ce type d'équipement : Proximité immédiate des grandes infrastructures routières ; Desserte par la ligne de tramway (18 minutes du centre-ville) ; Situation à l'Est de la métropole afin de desservir le bassin de population le plus élargi.

Le maître d'ouvrage a rappelé que d'autres sites en zone urbanisable (Querlanou, Lavallot, Rody-Coataudon ...) avaient été écartés après avoir été analysés, en l'absence de desserte immédiate par les transports en commun ou de desserte routière structurante.

Sur la question des mobilités, le maître d'ouvrage a précisé que la construction d'un

nouveau stade comprend aussi les aménagements d'accessibilité portés par Brest métropole.

Ces différents aménagements urbains serviront à l'ensemble des salariés, des étudiants, des commerces et des activités déjà présentes ou à venir sur la zone du Froutven, bien au-delà du projet de nouveau stade.

### E. Le fonctionnement du stade hors jours de match

L'atelier participatif « usagers, activités, restauration / loisirs » était dédié à la question du fonctionnement du stade hors jours de matchs. Les participants ont pu formuler différentes contributions sur les activités organisées tout au long de l'année dans le stade. Plusieurs contributions en ligne ont également abordé cette thématique.

Plusieurs riverains se sont inquiétés quant au développement d'activités tout au long de l'année dans le stade et des nuisances que ces dernières induiront.

*« Une activité ouverte toute l'année entrainera donc des nuisances tous les jours de l'année pour les riverains du futur stade ! »*

Des participants regrettent que de nouveaux restaurants et commerces soient développés dans une zone d'activités, à l'offre commerciale déjà large.

*« Encore un restaurant ! Je pense que dans la zone commerciale du secteur du Froutven il y a déjà assez de commerces de bouche sans en ajouter un autre qui aurait des conséquences néfastes pour ceux en place. »*

Plusieurs propositions ont été formulées pour développer différentes activités en dehors des jours de match, comme entre autres, des activités sportives, des locaux pour les associations et des services de proximité comme un service de garderie pour les enfants.

D'autres participants ont également proposé de développer une offre de restauration locale, des espaces de séminaires, des activités culturelles et liées à l'histoire du club...

*« Il serait intéressant d'inclure dans l'offre touristique de la ville de Brest, la visite du stade si toutefois celui-ci comporte un musée retraçant l'histoire du club. »*

*« Ce nouveau stade peut aussi être l'occasion de donner un nouvel envol aux albatros et enfin un véritable endroit digne de ce nom. Le hockey aussi à une histoire à Brest. »*

*« Je suis professionnel de la restauration collective et j'aimerais contribuer au projet de développement de la restauration du nouveau stade qui fait aujourd'hui défaut dans le stade Francis le blé. »*

*« Si vous voulez que la zone vive 365j/an ce serait bien qu'il y ait des loisirs accessibles gratuitement dans la zone. Est-ce qu'on ne pourrait pas glisser un skatepark style pumptrack aux alentours du stade ? Idem pour une aire de jeux pour enfants et un city park foot/basket. »*

*« Un espace modulable, qui puisse accueillir des concerts, des spectacles et des animations dans des conditions les meilleurs possibles. En offrant au public un lieu expérientiel ; ou l'on peut se restaurer, consommer des loisirs et le partager facilement via les réseaux sociaux ou une connexion internet puissante. »*

*« Pour moi il serait intéressant d'avoir deux types de restauration : restauration rapide de meilleure qualité et plus variée que celle proposée à Francis Le Blé et une restauration plus haut de gamme et cela tous les jours. Le stade devrait être un lieu convivial pour des rencontres entre amis. Il pourrait y avoir des boutiques, un bar, un musée sur le stade brestois, une salle de jeux, ce lieu doit vivre tous les jours, pas seulement les jours de match. »*

*« Le stade peut devenir un espace de séminaires, de congrès, intégré dans une boucle d'attractivité territoriale en lien avec le Quartz, les Capucins, l'aéroport, etc.*

*Il est un outil complémentaire aussi pour le tourisme d'affaires ou tourisme de particuliers et supporters. Nous avons des entrepreneurs locaux motivés pour le stade. Quelle chance ! Saisissons-la ! Le train ne passera pas 50 fois »*

Plusieurs participants ont ainsi salué l'ambition portée par le maître d'ouvrage de développer un espace qui puisse vivre tout au long de l'année et qui permette, du fait de son caractère modulable, de mutualiser différentes activités. Ces participants ont rappelé l'importance de créer un lieu convivial et rassembleur au sein du territoire de Brest métropole.

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage a expliqué que l'ambition du projet ne se limitait pas à créer un stade mais bien un équipement structurant pour la métropole, un véritable lieu de vie pour les habitants du territoire avec des activités de loisirs et de restauration variées et complémentaires.

Sur les activités de type concerts ou grands évènements sur la pelouse, il a été rappelé qu'en raison des contraintes du championnat de Ligue 1, ces activités ne

seront possibles que durant la période estivale d'intersaison.

## F. Le fonctionnement du stade les jours de match

### a. Les équipements proposés dans le stade

L'atelier participatif « supporters du SB29 » était dédié à l'expérience supporter et à la manière de conserver l'âme du club. Les participants à l'atelier ont pu formuler différentes contributions sur le sujet et partager leur soutien au projet. Plusieurs contributions en ligne ont également abordé cette thématique et, plus largement, le fonctionnement du stade les jours de match.

Différents contributeurs se sont interrogés sur la manière dont fonctionneraient les abonnements dans le nouveau stade.

*« Quelle sera la méthode d'affectation des abonnés habituels "Francis le Blé" dans ce nouveau stade ? »*

*« A quel niveau est fixé la jauge du nombre d'abonnés ? »*

Certains ont exprimé leur crainte de voir le tarif des billets augmenter avec la création du nouveau stade. Ils ont particulièrement souligné leur envie de voir le « tarif ascenseur » conservé.

Plusieurs propositions ont été formulées pour améliorer l'expérience supporter et conserver l'âme du SB29 dans le nouveau stade. Certaines de ces propositions ont abordé l'offre de restauration, l'amélioration du service au bar et la diminution du temps d'attente, notamment lors des mi-temps. Quelques participants ont demandé s'il serait possible d'être rejoint après un match sur le site, par des personnes n'ayant pas assisté à la rencontre.

Plusieurs participants ont demandé si la wifi pourrait être installée dans le nouveau stade.

### b. L'aspect architectural du projet

De nombreux contributeurs ont proposé différentes solutions pour donner une identité forte au nouveau stade, à travers la mise en place d'éléments de décoration et de mémoire, pour préserver l'âme du SB29 (statues, fresques, boutiques, ...).

Des propositions ont également été formulées sur l'aspect architectural du nouveau stade, notamment le fait de renforcer son identité bretonne ou de prévoir un toit rétractable pour les jours de pluie.

*« Fidèle supporter du Stade Brestois depuis 1985 et très attaché à l'identité de la Bretagne, je trouverais vraiment très bien si le nouveau stade mettait la langue*

*bretonne à l'honneur, au niveau de la signalétique, du Bro gozh en début de match, des phrases types en breton prononcées par le speaker (du type "amañ eo Brest !"). Je pense que cela renforcerait encore l'identité du club et son enracinement dans son environnement. »*

Quelques participants ont demandé à diminuer la taille des mâts et se sont inquiétés sur le fait que ces derniers pouvaient gêner la vue des spectateurs, lors des matchs. D'autres ont demandé si le stade pouvait être enterré afin de limiter les impacts, notamment visuels et sonores du projet.

*« Est-il possible de supprimer les mâts supportant les fanions car ceux-ci semblent une fois de plus s'incruster dans les tribunes. Si vous pouvez trouver une solution pour un stade sans mâts. Il est sans doute possible de les installer à l'extérieur en périphérie. Voilà mes suggestions ».*

Des participants ont proposé de s'inspirer d'autres stades, comme le Forest Green Rovers en Angleterre.

#### c. Le dimensionnement du projet

La question du dimensionnement du projet est apparue dans la concertation. Sans être opposés au projet de nouveau stade, des participants ont ainsi proposé un projet plus ambitieux en demandant d'augmenter la capacité du futur stade à 17 000 ou 18 000 places, voire 20 000 places pour certaines contributions.

*« Il faut un nouveau stade de 18-20 000 places pour Brest. »*

*« Une capacité de 15 000 places pour une métropole en pleine croissance est un manque sérieux d'ambition ou de nature à créer un manque qui de surcroît conduira à tirer les prix vers le haut. 20 000 places semblent un minimum. Finalement, cet outil financé en partie sur des fonds publics sera surtout profitable à ceux qui ont le plus de moyens. »*

D'autres ont quant à eux considéré que le projet était surdimensionné :

*« Le projet est surdimensionné par rapport au territoire, il devrait être réduit de 20 à 25% »*

A défaut d'augmenter la capacité du stade, quelques participants ont souhaité qu'au minimum, une possibilité d'extension du nouveau stade soit envisagée.

Quelques participants ont regretté qu'une tribune entière soit réservée aux VIP.

#### d. L'accessibilité du stade

Plusieurs participants ont également abordé la prise en compte des personnes à mobilité réduite dans le projet, et ont demandé que des places leurs soient réservées dans les gradins et les parkings.

*« Le placement a-t-il été étudié afin que les personnes en fauteuil soient protégées de la pluie (pas le cas en tribune Arkéa) et ne soient pas gênées par les gens placés juste devant eux, même s'ils se lèvent. »*

*« Un accueil PMR est-il prévu en tribune visiteur ? »*

Enfin, des participants ont demandé si un abonnement serait nécessaire pour accéder aux parkings.

*« On parle du nombre de places de stationnement pour voiture mais rien sur le stationnement des vélos, comme si ce n'était pas prévu. »*

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage :

Au cours de la concertation, le maître d'ouvrage a décrit l'organisation des différentes tribunes dans le futur stade et notamment une tribune ouest avec 2 000 places dédiées aux supporters, une tribune nord avec 7 000 places pour le grand public, une tribune sud avec des espaces de réception et des espaces pour les médias.

Le maître d'ouvrage a expliqué qu'en France de nombreux stades étaient surdimensionnés. Une erreur stratégique qui a pour conséquence de nuire à l'image des clubs et à leur rentabilité. Les stades doivent être davantage attractifs, en fédérant tous les publics. L'historique des affluences du SB29 en L1 montre qu'une jauge à 15 000 places est suffisante. Lors de la saison 2019/2020, seule la rencontre avec le PSG a dépassé les 14 000 places vendues. La jauge proposée permet donc d'assurer un bon taux de remplissage du stade pour l'ensemble des matches mais aussi d'assurer un équilibre économique en proposant un projet raisonnable.

Différents espaces de loisirs et de restauration seront proposés au public : grande brasserie, buvettes, halle gourmande, etc. L'objectif est de permettre aux spectateurs de vivre une expérience agréable avant, pendant et après le match.

Le projet est conçu comme un stade "à l'anglaise" pour offrir une proximité entre les joueurs et le public et garantir une ambiance forte et intense. Les premiers sièges seront situés à 7 mètres en arrière de la zone de touche.

Des zones dédiées aux personnes atteintes d'un handicap seront développées dont 50 places PMR et un espace de 250 m<sup>2</sup> tamisé dit « Snoezelen » pour les personnes en situation de handicap mental.

Il a également rappelé que le projet s'inspirait de certains projets de stade

développés en Belgique, l'objectif étant de créer un stade raisonné de 15 000 places qui fonctionnerait aussi en dehors des jours de match.

Le maître d'ouvrage a également expliqué que les accès aux abords du stade seraient interdits aux voitures les jours de matchs et que seuls les riverains pourraient continuer à accéder à la zone avec un système de laissez-passer qui reste à définir (carte, vignette...).

Il a indiqué que l'installation de parkings vélo étaient envisagés à proximité du stade et que leur sécurisation pendant et hors match était à l'étude.

### G. La concertation

La concertation, notamment son organisation, a peu été abordée dans les contributions.

Une personne a remis en cause le principe d'organiser une concertation dans le cadre d'un projet majoritairement privé.

Certains participants ont regretté le manque de détail des documents de présentation du projet, particulièrement ceux liés à son financement et à son coût.

Quelques participants ont exprimé leur crainte de voir le projet se réaliser malgré une opposition de la population, certains allant jusqu'à demander qu'un référendum local soit organisé :

*« Vous proposez une concertation, mais êtes-vous prêts à en écouter les réponses et les oppositions ? »*

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage :

Les porteurs de projets ont rappelé leur fort attachement à mener ce projet pour et avec le territoire. Il a été rappelé que depuis le début, le projet est mené dans le dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associations, riverains, grand public...) et continuera à faire l'objet de d'échanges en toute transparence, dans les futures étapes de son déploiement.

## Les enseignements de la concertation et les engagements du maître d'ouvrage

Pour donner suite aux rencontres organisées et aux contributions reçues dans le cadre de la concertation, la société Holdisports, maître d'ouvrage du projet de l'Espace Froutven tire les enseignements suivants et s'engage ainsi dans la poursuite du projet :

### A. Les enseignements de la concertation

Les porteurs du projet se félicitent qu'un débat ouvert ait pu se tenir sur le projet et rappellent leur attachement au dialogue afin de construire un projet partagé. Dans ce sens, ils notent que la concertation a permis à tous les points de vue de s'exprimer par différents moyens.

Le maître d'ouvrage prend note des débats existants sur l'opportunité du projet notamment au travers deux axes essentiels soulevés par les participants : la préservation de l'environnement et la maîtrise des dépenses publiques.

Enfin, les porteurs du projet entendent les points d'inquiétudes et de vigilance de plusieurs publics spécifiquement mobilisés sur le projet :

- Les riverains du site du Froutven qui expriment des inquiétudes vis-à-vis des nuisances et demandent une forte vigilance quant à l'insertion architecturale du projet.
- Les supporters du SB29, qui rappellent leur attachement à un football accessible à tous, populaire, au respect de l'histoire du club et à la préservation de son « âme ». Un attachement que partage à 100% les porteurs du projet.

### B. Les engagements pour la poursuite du projet

THEMATIQUES	ENGAGEMENTS POUR LA SUITE DU PROJET
L'opportunité du projet	Suite à la concertation préalable qui s'est tenue du 10 octobre au 22 novembre 2022, et en l'absence de solutions de substitutions raisonnables, le maître d'ouvrage poursuit le projet de construction d'un nouveau Stade sur le site du Froutven, tel qu'envisagé en 2010 par Brest métropole dans le cadre de la concertation conduite sur la modification du PLU sur le Froutven. Il confirme sa volonté à mener le projet en portant une attention particulière à la prise en compte des sujets soulevés durant la concertation (enjeux environnementaux, réduction des nuisances pour les riverains, maîtrise de la part financée par le public). Cette attention s'appliquera tant dans

	la conception que dans la phase travaux.
La rénovation et le devenir du stade Francis Le Blé	Les contributions concernant la rénovation et le devenir du Stade Francis Le Blé ont été transmises à Brest métropole qui est en charge de la production d'une étude à ce sujet.

Les enjeux environnementaux	<p>Afin de répondre aux inquiétudes exprimées durant la concertation concernant l'impact écologique du projet, le maître d'ouvrage est accompagné d'un bureau d'étude environnemental qui a déjà permis de travailler en profondeur sur le positionnement et la conception de l'enceinte afin d'éviter et de réduire au maximum son impact sur l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La zone humide et le hêtre centenaire sont conservés</li> <li>- Un maximum de haies est préservé</li> <li>- Les niveaux du projet ont été travaillés de sorte que ce dernier n'entre pas en interface avec les nappes en sous-sol</li> <li>- La surface du bâtiment et son emprise au sol ont été réduites par rapport au projet initial</li> <li>- La majorité des places de stationnement seront infiltrantes</li> <li>- Les eaux pluviales des toitures Sud du stade seront collectées par un réseau indépendant jusqu'à une réserve de 80 m<sup>3</sup> en vue de leur utilisation pour les sanitaires des bureaux, des loges, de la brasserie et de la tribune Sud</li> </ul> <p>La maîtrise d'ouvrage poursuit sa volonté de développer un projet le plus responsable possible d'un point écologique et s'engage sur les points suivants dès à présent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier l'installation de panneaux photovoltaïques sur tout ou partie des parkings</li> <li>- Poursuivre le dialogue avec les associations afin de s'appuyer sur leurs expertises et d'étudier leurs préconisations (Eaux et Rivières, Bretagne Vivante, Football Écologie France...)</li> <li>- Embaucher un responsable RSE au club</li> </ul>
Les nuisances et l'insertion du stade sur le territoire	<p>Pour répondre aux inquiétudes légitimes de certains riverains relatives à l'impact visuel du projet, la maîtrise d'ouvrage étudie le déplacement de l'enceinte vers le Sud, dans la limite des contraintes environnementales existantes.</p> <p>D'autre part, la modification des plans, au niveau de l'angle Nord-Ouest, avec une densification de la végétation et la suppression de stationnement sans impact signification sur le</p>

nombre global de places du projet, est étudiée.

Concernant l'impact sonore du stade, la maîtrise d'ouvrage rappelle qu'elle est accompagnée par un prestataire expert et qu'elle le sera au-delà de l'étude d'impact pour assurer le confort acoustique des riverains, des commerces, des entreprises de la zone. Actuellement, les études montrent que :

- L'impact sonore de l'évolution du trafic sur les routes aux alentours du projet, au niveau des habitations environnantes est faible ;
- L'impact acoustique d'un match reste faible

Concernant l'impact du projet sur la qualité de l'air, la maîtrise d'ouvrage rappelle qu'elle est accompagnée par un prestataire expert pour l'évaluer et prendre les mesures nécessaires pour éviter, réduire ou compenser l'impact le cas échéant. Actuellement, les études montrent que l'activité du stade ne modifie pas l'état actuel.

Il en est de même concernant l'impact sur le trafic, pour lequel la maîtrise d'ouvrage est accompagnée par un prestataire expert pour mettre en place, en collaboration avec Brest métropole, la stratégie de desserte multimodale la plus efficace pour éviter les congestions.

L'ensemble des études sera détaillé dans l'étude d'impact, mise à disposition du public lors de l'enquête public, courant 2024.

### Les enjeux liés à la mobilité

Pour répondre aux contributeurs au sujet des enjeux de mobilités, la maîtrise d'ouvrage s'engage à poursuivre le travail de conventionnement avec les propriétaires des parkings de proximité (Ikéa, Leroy Merlin, Naval Group, IFAC, Eau du Ponant, etc.) et des parkings relais (CCI pour l'aéroport et le crédit mutuel Arkéa), pour consolider sa stratégie de desserte multimodale (parkings in situ, parkings de proximité et parkings relais desservis par navettes), qui permet ainsi de limiter le nombre de places construites in situ et éviter une trop grande concentration de véhicules dans le système viaire de proximité

Les contributions liées à la passerelle, à l'aménagement des voies dans la zone, ainsi qu'au développement des modes de transport pour accéder au site (tramway, bus, taxi..) seront transmises à Brest métropole ; ces différents points relevant de sa compétence.

Pour répondre aux contributions concernant les enjeux de développement des mobilités douces, la maîtrise d'ouvrage s'engage à poursuivre le travail partenarial avec Brest Métropole pour le développement des aménagements piétons et cycles aux abords du Stade. La maîtrise d'ouvrage poursuit également le développement du projet en y intégrant toutes les

	<p>aménités nécessaires à l'accueil des mobilités actives.</p>
<p>Le programme architectural du projet</p>	<p>Concernant les enjeux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au sein du Stade, la maîtrise d'ouvrage s'engage à développer un travail partenarial avec les associations locales pour la prise en compte du handicap physique et travailler les objectifs d'accessibilité universelle.</p> <p>La maîtrise d'ouvrage prend en compte également les contributions liées aux handicaps invisibles. Des rencontres sont d'ores et déjà prévues avec différentes associations, pour s'appuyer sur leurs expertises et identifier les besoins. Pour rappel, une salle de repos dédiée aux personnes atteintes de handicaps « invisibles » est déjà intégrée au programme prévisionnel.</p> <p>L'importance d'intégrer la langue Bretonne au projet a retenu l'intérêt des porteurs de projet. Des échanges avec les acteurs locaux seront organisés, afin qu'ils enrichissent le projet en la matière. (Signalétique spécifique, promotion de la langue et de la culture bretonne dans l'enceinte...)</p> <p>Concernant les inquiétudes de certains contributeurs sur le fait que les mâts pouvaient gêner la vue des spectateurs lors des matchs, la maîtrise d'ouvrage s'engage à étudier attentivement ce sujet en phase conception, afin d'apporter la meilleure expérience possible aux spectateurs.</p> <p>Pour des raisons économiques, la maîtrise d'ouvrage ne pourra pas donner suite au souhait de certains contributeurs qui demandaient une fermeture du toit du Stade ou une ouverture qui puisse se fermer par temps de pluie lors des matchs. La maîtrise d'ouvrage rappelle que le positionnement sur le terrain et l'architecture du projet ont été étudiés pour protéger les spectateurs des vents dominants et de la pluie.</p> <p>Concernant les inquiétudes liées aux poteaux situés derrière les buts, la maîtrise d'ouvrage assure que l'emplacement de ceux-ci a été étudié pour ne pas gêner les spectateurs.</p>
<p>Le dimensionnement du stade</p>	<p>Pour toutes les raisons suivantes, la maîtrise d'ouvrage retient la jauge de 15 000 places pour le dimensionnement du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'historique des affluences du SB29 en L1 montre qu'une jauge à 15 000 places est suffisante. Lors de la saison 2019/2020, seule la rencontre avec le PSG a dépassé les 14 000 places vendues ;</li> <li>- La maîtrise d'ouvrage porte l'ambition de susciter</li> </ul>

	<p>l'intérêt du grand public et de conforter l'image du club en multipliant les annonces à guichets fermés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une jauge raisonnée à 15 000 places permet de se projeter aussi bien en configuration L1 que L2 et donc d'obtenir un modèle économique équilibré pour le club afin d'assurer sa pérennité.</li> </ul>
<p>Le fonctionnement du stade hors jours de matchs et les activités proposées tout au long de l'année</p>	<p><u>Les propositions retenues</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un musée, une exposition permanente retraçant l'histoire du club</li> <li>• Un espace pouvant accueillir des concerts, des spectacles, animations dans la halle gourmande</li> <li>• Des retransmissions de matchs de football dans l'enceinte (Coupe du Monde, championnats étrangers...). Des écrans seraient installés dans la halle gourmande</li> <li>• Des visites du stade pour en découvrir les coulisses</li> <li>• La présence dans la halle gourmande de restaurants proposant des spécialités bretonnes et de producteurs locaux</li> <li>• Un espace « Bien-être »</li> <li>• Une crèche</li> <li>• La location de salles pour les particuliers (anniversaires...)</li> <li>• Des offres de restauration : rapide et « haut de gamme »</li> </ul> <p><u>Les propositions en cours d'étude</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des expositions liées aux métiers de l'art et/ou des expositions artistiques temporaires</li> <li>• Un concert annuel sur la pelouse</li> <li>• La mise à l'honneur de clubs sportifs locaux (toutes activités)</li> <li>• Un parcours sportif, des aires de jeux gratuits aménagés à l'extérieur de l'enceinte</li> <li>• La possibilité de dormir dans le stade hors jour de match, pour passer une nuit « insolite ».</li> <li>• Des Food-Truck, à l'extérieur de l'enceinte</li> <li>• L'accueil sur le parvis extérieur de départs ou d'arrivées d'événements sportifs (cyclisme, course à pied...)</li> <li>• La valorisation du territoire à travers différentes actions toute l'année</li> </ul>

- Des soirées à thèmes dans l'enceinte (Halloween, Noël...)

La maîtrise d'ouvrage rappelle que le programme prévisionnel de l'enceinte prévoit :

- Un Escape Game permettant de découvrir les coulisses du stade
- Une tyrolienne
- Un espace de 2 000 m<sup>2</sup> dédié aux loisirs pour toute la famille. Les attractions proposées sont en cours d'étude.
- Des espaces de séminaires pour les entreprises partenaires
- Une halle gourmande avec des restaurants et des bars, ouverte toute l'année et les jours de matchs. Un des restaurants aurait une vue panoramique sur le stade.

Pour des raisons techniques et économiques, la pelouse du stade ne pourrait accueillir d'autres événements qu'à l'occasion de l'intersaison (3 semaines/an).

#### Les propositions retenues

- Une garderie les soirs de match
- Un nouvel hymne pour le club
- Des écrans TV au niveau des buvettes, des espaces de restauration, pour suivre les matchs du jour de L1
- Une émission « SB29 » diffusée sur les écrans TV des buvettes, des espaces de restauration avec des interviews, des reportages, la conférence de presse... (avant et après le match et à la mi-temps)
- Des drapeaux à l'effigie des joueurs bretons
- Des prix abordables pour la restauration
- Une offre suffisante de buvettes et de snacking pour éviter des pénuries de nourriture
- La possibilité de fumer une cigarette pendant la mi-temps
- Des opérations « tournées générales »
- Un maillot dédié à faire gagner, lors de chaque match

#### Les propositions en cours d'étude

- Des animations aux abords du stade, avant le match
- La possibilité de lire le programme du match
- La possibilité pour les spectateurs de recevoir des informations en temps réel sur leurs smartphones

Le fonctionnement du stade  
jours de matchs

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un service de restauration « à la place » dans les gradins (application mobile)</li> <li>• Un pack « abonné » pour vivre le match au plus près (en bordure de pelouse par exemple)</li> <li>• Des écrans TV dans les sanitaires pour suivre les matchs du jour de L1</li> <li>• Des bornes wifi dans le stade</li> <li>• La mise en place d'animations spéciales « abonnés »</li> <li>• Des réhausseurs pour les enfants</li> <li>• Des soirées « abonnés » après les matchs</li> <li>• Une zone de « dédicaces »</li> </ul> <p>Dans le cadre des études de conception du stade, la maîtrise d'ouvrage porte une attention particulière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité de la sonorisation de l'enceinte</li> <li>• Le confort des gradins (espaces entre les sièges, qualité des sièges...)</li> <li>• La gestion des flux pour éviter les files d'attente (à l'entrée et à la sortie, accès aux buvettes et aux sanitaires à la mi-temps, parkings ...)</li> <li>• La possibilité pour les supporters, les spectateurs de venir plusieurs heures avant le match et de rester après le match dans l'enceinte, grâce à une offre de restauration, à des activités de loisirs et à la boutique du club. (Les jours de match, la halle gourmande comme les espaces de loisirs seraient accessibles aux personnes non munies d'un billet).</li> </ul> <p>La maîtrise d'ouvrage tient à préciser que la ligue professionnelle de football n'autorise pas à retransmettre le match ou des « extraits » de la rencontre, sur les écrans TV.</p> <p>Les contributions liées au tramway (amplitude horaires...) ont été transmises à Brest métropole.</p>
<p>Le coût et le financement du projet</p>	<p>La maîtrise d'ouvrage est consciente du manque d'informations concernant le montage financier du projet. Elle s'engage à partager ces éléments, au plus tôt, dès qu'ils seront consolidés entre les différents partenaires financiers.</p>
<p>La poursuite de la concertation</p>	<p>Le maître d'ouvrage s'engage à poursuivre l'information et le dialogue avec les acteurs du territoire, notamment via les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du site internet du projet (<a href="http://www.projet-espacefrouven.com">www.projet-espacefrouven.com</a>) et de l'adresse mail de contact (<a href="mailto:info@projet-espacefrouven.com">info@projet-espacefrouven.com</a>), pour les habitants du territoire.</li> <li>- Poursuite du dialogue avec les riverains, les commerçants, les partenaires, les supporters et les associations locales (environnement, handicap, langue</li> </ul>

	bretonne, etc.) via des temps de partage et de travail collectif
La poursuite de la Le Naming/La Communication	Le maître d'ouvrage s'engage à proposer le naming en priorité à une entreprise bretonne et à intégrer dans les supports de communication l'emplacement précis du projet : hameau de « Maner Coz »



# Projet « Espace Froutven »

## ANNEXES



# CONCERTATION

# DONNEZ VOTRE AVIS

sur le projet de l'Espace Froutven

- Un nouveau stade de football pour le Stade Brestois 29
- Des espaces de restauration et de loisirs



**MAR. 11**  
OCTOBRE

## RÉUNION PUBLIQUE

Présentation et échanges

- 🕒 De 18 h 30 à 20 h
- 📍 Centre culturel l'Alizé  
90 Rue Commandant  
Challe à Guipavas

**SAM. 15**  
OCTOBRE

## BALADE SUR LE SITE

- 🕒 À 10 h 30  
(sur inscription  
places limitées)

**MER. 19**  
OCTOBRE

## ATELIER PARTICIPATIF

« Usagers ▪ activités  
restauration & loisirs »

- 🕒 De 19 h à 21 h  
(sur inscription  
places limitées)
- 📍 L'Atelier ▪ 26 rue  
de Quimper à Brest

**LUN. 07**  
NOVEMBRE

## ATELIER PARTICIPATIF

« Supporters SB29 »

- 🕒 De 19 h à 21 h  
(sur inscription  
places limitées)
- 📍 L'Atelier ▪ 26 rue  
de Quimper à Brest

Renseignez-vous et inscrivez-vous  
à partir du 23 septembre  
Contribuez à partir du 10 octobre sur :

[WWW.PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM](http://WWW.PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM)





# DOSSIER DE CONCERTATION

10 OCTOBRE ➤ 20 NOVEMBRE 2022



Brest  
MÉTROPOLE



# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

En application des articles L121-17 et R121-19 du code de l'environnement

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STADE SUR LE SECTEUR DU FROUTVEN A GUIPAVAS

### 1. OBJET DE LA CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

La société Holdisports, dont le siège est situé au 160 rue Roberto Cabanas, 29 490 Guipavas, poursuit des études relatives au projet de création d'un nouveau Stade, situé dans le secteur du Frouitven sur la commune de Guipavas. Ce projet comprend à la fois le projet Stade et les aménagements d'accessibilité portés par Brest métropole :

- L'aménagement d'une voie de remisage à la station de tramway « Porte de Guipavas » ;
- La construction d'une passerelle piétonne enjambant le boulevard François Mitterrand ;
- La création d'un parking public d'environ 350 places.

### 2. INITIATIVE DE LA CONCERTATION PREALABLE

La concertation préalable relative au projet de construction d'un stade sur le secteur du Frouitven est organisée à l'initiative de la société Holdisports, avec l'accompagnement de Brest métropole.

### 3. DUREE DE LA CONCERTATION PREALABLE

La concertation préalable se déroulera **du 10 octobre au 20 novembre 2022**.

### 4. MODALITES DE LA CONCERTATION PREALABLE

**Le public pourra formuler ses contributions par écrit, à compter du 10 octobre.**

Le formulaire de contribution est mis à disposition sur le site mentionné ci-dessous :  
[www.projet-espacefrouitven.com](http://www.projet-espacefrouitven.com)

**Des temps de rencontres et d'échanges seront organisés :**

- Une réunion publique d'ouverture de la concertation, le mardi 11 octobre de 18h30 à 20h au centre culturel L'Alizé. (90, rue du Commandant Challe-Guipavas).
- Des balades sur site prévues le samedi 15 octobre à 10H30 (sur inscription)
- Un atelier dédié à l'organisation et au fonctionnement du futur équipement prévu le mercredi 19 octobre de 19h à 21h à l'Atelier du Stade Brestois 29. (26, rue de Quimper à Brest - sur inscription)
- Un atelier dédié à l'expérience supporters prévu le lundi 7 novembre de 19h à 21h à l'Atelier du Stade Brestois 29. (26, rue de Quimper à Brest - sur inscription)

Les inscriptions aux temps de concertation sont possibles dès à présent via le site du projet :  
[www.projet-espacefrouitven.com](http://www.projet-espacefrouitven.com)

Les dates et horaires des différentes rencontres seront également détaillés sur ce même site.

### 5. SUITE DE LA CONCERTATION PREALABLE

À l'issue de la concertation préalable, Holdisports publiera sur le site internet du projet un bilan qui prendra en compte l'ensemble des contributions, avis et questions formulés au cours de la concertation. Puis, Holdisports rendra public un document présentant les enseignements qu'il tire de la concertation et la manière dont il en tiendra compte dans la suite du projet. Si le projet est poursuivi, ces deux documents figureront dans le dossier d'enquête publique.



# LES PORTEURS DU PROJET

Depuis le début de notre co-présidence, en 2016, nous œuvrons pour maintenir le Stade Brestois 29 au plus haut niveau. Sur le plan économique, nous sommes fiers d'avoir créé une véritable dynamique sur le territoire, avec près de 600 entreprises partenaires.

Aujourd'hui, nous nous devons, avec Brest métropole, de construire pour le SB29, un avenir ambitieux et serein. Un avenir qui passe impérativement par la construction d'un nouveau stade.

Conscients des charges de plus en plus conséquentes qui pèsent sur les collectivités et les pouvoirs publics, nous avons souhaité initier et porter ce projet. Un projet raisonné, où nos supporters, nos partenaires et les habitants de la métropole sont au cœur de nos attentions.

Un financement des collectivités territoriales, et en premier lieu de la Métropole, est attendu pour accompagner le projet en subvention directe, pour prendre en charge les infrastructures d'espaces publics.

Nous en sommes persuadés, l'Espace Froutven ne doit pas uniquement répondre aux problématiques du SB29. Nous devons concevoir un outil qui vivra 365 jours/an. Saisissons cette opportunité pour créer un nouvel équipement structurant, qui viendra enrichir l'offre de restauration et de loisirs sur le territoire.

Fiers d'être bretons, nous avons souhaité donner une signature territoriale au projet, afin que le stade soit identifiable aux quatre coins du monde. Une jolie façon d'exprimer collectivement qu'**ICI, C'EST BREST !**

Supporters de la première heure, co-présidents du SB29, chefs d'entreprises, nous avons à cœur de voir se concrétiser ce projet à Guipavas, pour le plus grand bonheur de tous les habitants et des acteurs de la métropole, du département et plus largement de la région Bretagne.

Sportivement,

”

**GÉRARD & DENIS LE SAINT,**  
Co-présidents du SB29  
Porteurs du projet



# UN NOUVEAU STADE

## UNE NÉCESSITÉ

### RAPPEL DU CONTEXTE

Pensionnaire de la Ligue 1, le SB29 évolue au stade Francis Le Blé, propriété de la ville de Brest. Inauguré en 1922, il a connu plusieurs agrandissements et modernisations : notamment en 1982, puis en 2010. 1<sup>er</sup> stade du Finistère (4<sup>ème</sup> de Bretagne) avec 15000 places, celui-ci ne correspond plus aujourd'hui et cela à plus d'un titre aux besoins du club, des supporters et des partenaires.

■ **LE STADE BRESTOIS 29** est l'un des "emblèmes" de la ville de Brest et participe au rayonnement du territoire. Au-delà des résultats sportifs, de la notoriété des joueurs, l'image d'un club est intimement liée à l'image de son stade. Aujourd'hui, le stade Francis Le Blé n'est plus à la hauteur d'un club de l'élite.

# 01

### UNE ENCEINTE SOUMISE À DÉROGATION

Depuis 2010, le club est en sursis : le stade Francis Le Blé ne répondant plus aux normes imposées par la ligue, se voit délivrer des dérogations. Mais jusqu'à quand ?

# 02

### UN EMPLACEMENT CONTRAIGNANT

Sa situation en cœur de ville, engendre de nombreux désagréments et contraintes :

- Un manque de places de stationnement pour les supporters, les partenaires, les médias et les prestataires. Les soirs de matchs, une ligne de bus a été mise en place entre l'enceinte du stade et les parkings d'Océanopolis.
- Des nuisances sonores pour les riverains.
- Des contraintes foncières empêchant tout projet d'agrandissement.

### DES INSTALLATIONS VIEILLISSANTES

# 03

Au-delà du spectacle sportif, attirer de nouveaux publics et fédérer les différents acteurs (supporters, partenaires) restent aujourd'hui des défis perpétuels pour les clubs. Le stade Francis Le Blé ne répond plus aux « standards » et aux exigences d'un club de L1, en matière de conditions d'accueil (confort des supporters, des joueurs, accessibilité...) :

- La tribune Foucauld date du début des années 1980.
- La tribune Arkéa, construite en tubulaire n'a été conçue que comme une tribune provisoire.
- La tribune Quimper sera rénovée en tribune provisoire démontable en 2022.
- La tribune Brittany Ferries ne peut être agrandie et encore moins couverte, en raison d'une contrainte de voisinage.



# UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

# ZONE DU FROUTVEN

Situé dans la zone du Frouitven à Guipavas, ce terrain de 18 ha réunit de nombreux atouts :

## Adapté

depuis 2010, ce terrain est identifié comme un site d'accueil de fonctions et d'équipements métropolitains.

## Sécurisé

une passerelle enjambant la RD205 serait créée depuis le terminus du Tramway et la zone commerciale.

## Attractif

à l'entrée Est de la ville de Brest et de la métropole, le site vient dynamiser la zone commerciale « les portes de Guipavas » et les activités voisines : Campus des métiers, zones d'activités (17 000 salariés), logements...

## Adapté

pour créer des cheminements piétons, des jeux en extérieur...

## Ambitieux

à 15 minutes de la gare SNCF et à 12 minutes de l'aéroport en voiture, le site permet au futur projet de rayonner sur le plan national.

## Fonctionnel

pour valoriser les mobilités actives : renforcement du terminus de tramway, création de 1 450 places de parkings extérieurs, de parkings relais & navettes, de pistes cyclables, de parkings 2 roues, mutualisation de parkings avoisinants, facilité pour le jalonnement des départs et des arrivées.

## Accessible

desservi par le tramway (18 minutes du centre-ville - station Liberté), par le bus (30 minutes du centre-ville), il est au carrefour des voies express vers Morlaix (RN12) et Quimper (RN165) et peut ainsi s'inscrire dans une démarche de développement durable.

## Respectueux

un site adapté pour assurer un projet paysagé et une urbanisation respectueuse de l'environnement, en maîtrisant la consommation des emprises foncières, les nuisances et l'impact sur le voisinage.

## Pratique

un emplacement proche du centre d'entraînement *Sica - Prince de Bretagne de Kerlaurent*.

# DES ENJEUX IDENTIFIÉS

## & PRIS EN COMPTE



### // MOBILITÉ

Projet de grande affluence

### // ENVIRONNEMENT

- Site à fort enjeux écologiques
- Topographie - fort dénivelé
- Hêtre remarquable
- Sépulture
- Zones naturelles
- Zone humide

### // SÉCURITÉ

Un établissement soumis à des réglementations normées (Fédération Française de Football, Préfecture, Service Départemental d'Incendie et de Secours)

### // PROGRAMME

Un stade raisonné et accueillant, qui vit 365 jours/an, à l'entrée de Brest métropole

„ Nous avons mis un point d'honneur à réaliser ce projet dans le respect de l'environnement et de l'histoire des lieux et des familles. Nous avons également établi, depuis le début, une relation transparente et directe avec les riverains, pour avancer sereinement. ”

**GÉRARD & DENIS LE SAINT,**  
co-porteurs du projet

### Un positionnement respectueux

Dans le cadre de la démarche ERC (Éviter, Réduire et Compenser), le projet est plus « compact » et son repositionnement plus au nord du terrain, par rapport au projet de 2018, permet de :

- **RÉDUIRE** les surfaces imperméabilisées (18 % contre 65 % sur le projet de 2018).
- **PRÉSERVER** au maximum les éléments remarquables du site : hêtre, haies et zone humide.
- **OPTIMISER** les mouvements de terrain.
- **PRENDRE EN COMPTE** les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).



# AU PROGRAMME

Un stade raisonné et accueillant, pour permettre au club de s'installer durablement dans l'élite du football français.

## Une jauge raisonnée à 15 000 places

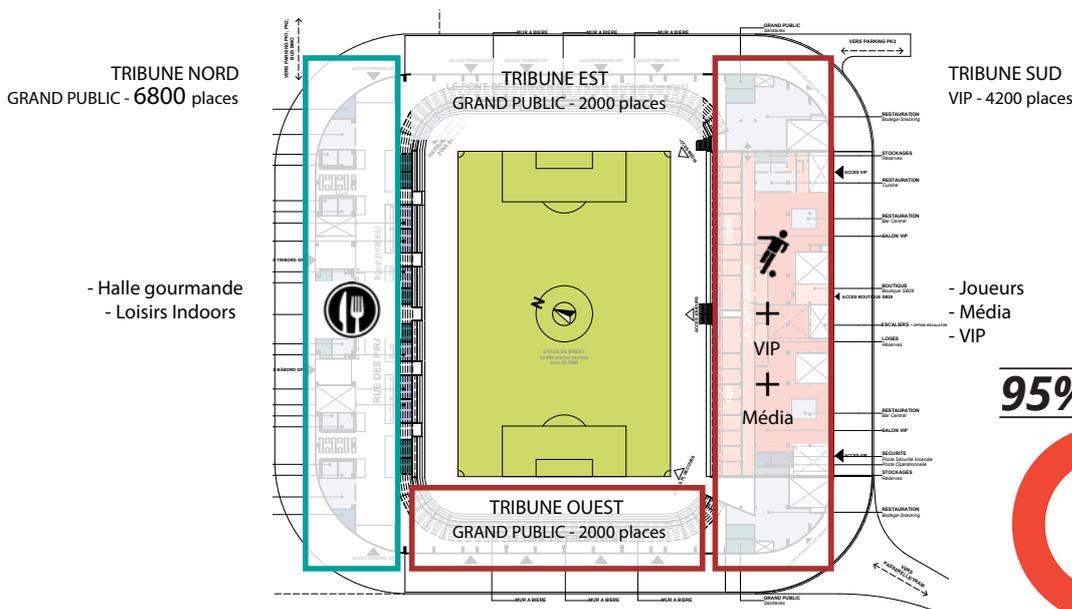
En France de nombreux stades sont surdimensionnés. Une erreur stratégique qui a pour conséquence de nuire à l'image des clubs et à leur rentabilité.

**Les stades doivent être davantage attractifs, en fédérant tous les publics.**

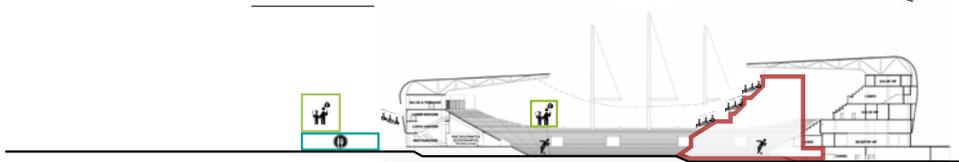
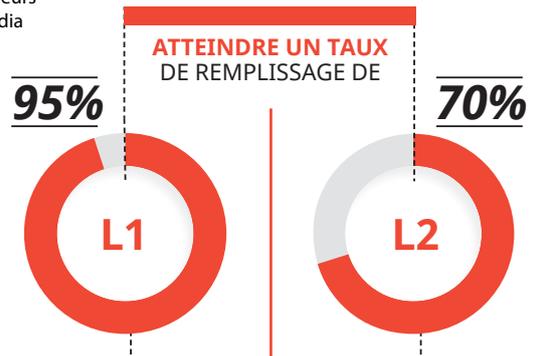
L'historique des affluences du SB29 en L1 montre qu'une jauge à 15 000 places est suffisante. Lors de la saison 2019/2020, seule la rencontre avec le PSG a dépassé les 14 000 places vendues.

Au-delà de l'allègement des investissements financiers, une JAUGE RAISONNÉE permet de :

- **ASSURER LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE** du club. Un stade à moitié vide génère un surcoût financier. Une jauge à 15 000 places permet de se projeter aussi bien en configuration L1 que L2 et donc d'obtenir un modèle économique équilibré.
- **RENDRE ATTRACTIFS LES TARIFS « GRAND PUBLIC »**, en développant le mécanisme de la "billetterie ascenseur".
- **SUSCITER L'INTÉRÊT DU GRAND PUBLIC** et conforter une belle image du club, en multipliant les annonces à guichets fermés.
- **FÉDÉRER LES ENTREPRISES** partenaires dans un environnement de ferveur d'un stade plein.



## OBJECTIFS





# LE PROJET A ÉTÉ PENSÉ

## POUR...

### Conserver l'âme du club

afin d'assurer une ambiance  
« Tonnerre de Brest ».

### Rendre accessible les matchs de football professionnel

Une offre de billetterie sera  
proposée à partir de 5€  
en ligue 1 et 2,50€ en ligue  
2, suivant le principe  
de la billetterie ascenseur.

### Proposer des offres de loisirs et de restauration

variées et complémentaires  
et cela **365 JOURS/AN.**

### Fédérer les supporters

dans un lieu qui se prête  
à la convivialité.

### Offrir des conditions d'accueil et de confort optimales,

aux supporters, aux joueurs,  
aux médias et aux partene-  
naires. **CRÉER DES EMPLOIS**  
grâce à ces activités.

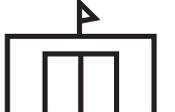
*Une attention toute particulière  
sera portée sur l'accessibilité des  
personnes atteintes d'un handicap  
(ascenseurs, cheminement, signalé-  
tique, ...)*

### Faire rayonner la métropole

et sa culture maritime.

**1**   
**STADE DE  
15 000  
PLACES**

 **10 800**  
places réservées  
au « Grand Public »

 **1 BOUTIQUE  
DU SB29**

**DES ESPACES  
DES LOGES**   
(dont certaines convertibles)  
**DES BUREAUX**  
pour les partenaires

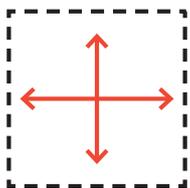
**2 000m<sup>2</sup>**   
dédiés aux loisirs  
**E-Games et E-Sport**

 Visites guidées  
Escape Game  
activité accro-mâts  
avec Tyrolienne  
dans l'enceinte

 **UNE HALLE  
GOURMANDE**



# UN STADE DE CARACTÈRE !



**33 350 m<sup>2</sup>**

de superficie globale



**18 %**

de surfaces  
impermeabilisées  
(contre 65 % sur le projet  
de 2018)



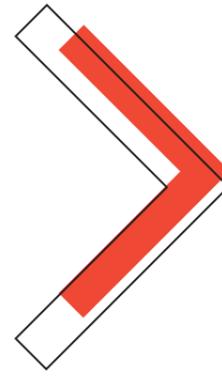
**85 M€**

d'investissement envisagé  
(hors infrastructures publiques)



L'ARCHITECTURE DU STADE ET SON POSITIONNEMENT SUR LE SITE PRENNENT EN COMPTE LES VENTS DOMINANTS, AFIN D'ASSURER LE CONFORT DES SPECTATEURS ET LA VENTILATION DE LA PELOUSE. ”

**FRANÇOIS DE LA SERRE,**  
architecte du projet  
de l'Espace Froutven



# UNIQUE EN FRANCE

UN STADE DE L1 AVEC  
UNE SIGNATURE TERRITORIALE !



Avec 6 accro-mâts de plus de 40 mètres de haut et ses voiles hissées aux couleurs du club, l'architecture est baignée par la culture maritime bretonne. Une initiative unique en France qui permettrait à l'enceinte d'être clairement identifiable, aux quatre coins du monde. Nul ne pourrait ignorer qu'**ICI, C'EST BREST !**

Grâce à cette accrobranche, en réplique de bateau, les visiteurs pourront virevolter de mât en mât et (enfin !) retrouver « la terre ferme », grâce à une tyrolienne.



## UN PARVIS CIRCULAIRE PIÉTON

de 8945 m<sup>2</sup> relie l'ensemble des espaces connectés du stade à la passerelle du Tramway.

L'INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PHOTOVOLTAÏQUE ET ÉOLIEN) PARTICIPE À LA CONCEPTION D'UN STADE DURABLE. ”

FRANÇOIS DE LA SERRE

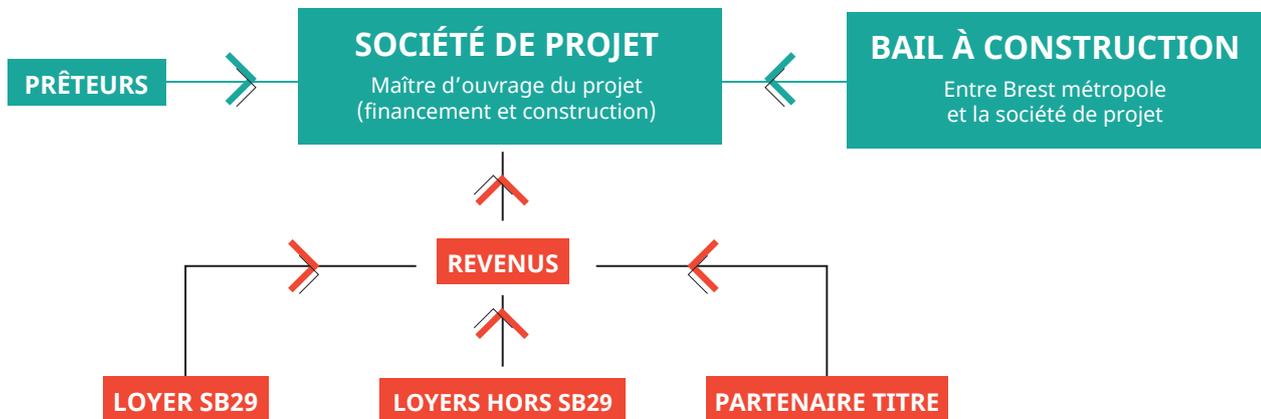
UN STADE DE **15 000** PLACES



# MONTAGE JURIDIQUE

ENVISAGÉ

Un projet à majorité privée, avec une participation de sociétés d'économie mixte et d'autres partenaires, est en cours d'étude.



## PLANNING PRÉVISIONNEL VISÉ



### Études juridiques et financières

**2022**

#### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Lancement de la concertation préalable pour mettre en compatibilité le règlement d'urbanisme

**2023**

#### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Bilan et enseignements de la concertation préalable

Saisine de l'Autorité Environnementale

#### DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

**2024**

PC purgé

#### DÉBUT DES TRAVAUX POSSIBLE

**2026**

#### LIVRAISON DU PROJET

**INFORMEZ-VOUS,  
DONNEZ VOTRE AVIS SUR  
WWW.PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM**



**POSEZ DES QUESTIONS  
INFO@PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM**





Les Echos  
**WEEK-END**

Ruben Östlund,  
le prodige Suédois  
du cinéma

Les Echos  
**PATRIMOINE**

Crédit immobilier  
Faut-il le rembourser ?



## L'Italie tentée par la droite radicale

- Giorgia Meloni, la candidate du parti Fratelli d'Italia, grande favorite des élections dimanche.
- Sa victoire bousculerait les rapports de force au sein de l'Union européenne.
- Avec Forza Italia et la Ligue, le risque d'une coalition instable.

// PAGES 6-7

Foto: Lo Scanzo/Reuters

## Energie : Macron veut une solution pour les entreprises

**INDUSTRIE** Rassurer les entreprises sur leurs factures d'énergie des prochains mois et accélérer le déploiement de nouvelles sources d'énergie à long terme. C'est le double message qu'a voulu envoyer jeudi le chef de l'Etat, qui inaugurerait à Saint-Nazaire le premier parc éolien en mer français porté par EDF. Alors que nombre de PME affrontent des tarifs exorbitants, Emmanuel Macron s'est engagé à convaincre Bruxelles d'autoriser un bouclier similaire à celui de l'Espagne. Il veut aussi diviser par deux le délai de construction des centrales d'énergie renouvelable. Enfin, il promet de nouveaux réacteurs nucléaires avant 2035. // PAGE 17



Shutterstock

### analyses

#### Pour la troisième fois, la catastrophe s'annonce

Par Jacques Attali

Le 26 octobre 1962, je suis parti au lycée en me disant que je ne reviendrais sans doute pas vivant à la maison. Mais ce matin-là, Soviétiques et Américains parvinrent in extremis à désamorcer la crise des missiles de Cuba. Vingt ans plus tard, dans une petite salle du Kremlin où j'accompagnais François Mitterrand, j'entendis Tchernenko hurler des menaces qui pouvaient entraîner 4,7 milliards d'humains vers le néant. Et voilà le monde, pour la troisième fois, au bord du gouffre... // PAGE 11



Guerre de Poutine  
ou guerre des Russes  
par Benjamin Quénelle

Impasse énergétique  
par Philippe Chalmin

La France en guerre  
sur trois fronts  
par Eric Le Boucher

Daniel Cohen et  
l'homo numericus  
par Christine Kerdellant  
// PAGES 9 à 12

## Les hausses des taux provoquent une onde de choc mondiale



Jerome Powell, président de la Fed. Aux Etats-Unis, le taux des Fed funds atteindrait 4,4 % en fin d'année. Photo Drew Angerer/AFP

**POLITIQUE MONÉTAIRE** A l'exception de la Banque du Japon qui résiste toujours, les grands instituts monétaires du monde entier continuent à resserrer leurs politiques monétaires. Des hausses de taux cumulées de plus de 600 points de base cette semaine. Depuis janvier, l'économie mondiale a subi 150 hausses de taux. Ce resserrement a déjà créé une onde

de choc sur le marché de la dette, les Bourses mondiales et les devises. Au Japon, la faiblesse du yen est devenue si inquiétante pour les autorités, qu'elle a provoqué la première intervention de la banque centrale sur le marché des changes en vingt-quatre ans. // PAGES 30-31 ET L'ÉDITORIAL D'ALEXANDRE COUNIS PAGE 14

RETROUVEZ  
LE DÉCRYPTAGE  
DE L'ÉCONOMIE DE  
DAVID BARROUX  
TOUS LES JOURS  
À 7H55

Les Echos sur  
RADIO CLASSIQUE

Et votre journée devient plus belle

M 00240 - 923 - F: 5,80 €



ISSN0153.4831 115<sup>e</sup> ANNÉE  
NUMÉRO 23798 42 PAGES

Antilles-Réunion 4,30 €. Belgique 6,80 €. Espagne 4,70 €. Luxembourg 7 €. Maroc 40 DH. Suisse 11,30 FS. Tunisie 8 TND.

### Réforme des retraites : le gouvernement au pied du mur

**SOCIAL** Amendement dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale cet automne ou projet de loi ad hoc au tout début de 2023 ? C'est le difficile arbitrage que va devoir rendre rapidement Emmanuel Macron avec Elisabeth Borne au sujet de la réforme des retraites. Elle est « indispensable », a rappelé le chef de l'Etat jeudi. Dans son avis publié ce vendredi, le comité de suivi des retraites pointe la dégradation des perspectives financières des retraites. Le calendrier sera au cœur du déjeuner ce vendredi entre le chef de l'Etat et la Première ministre, avant la présentation lundi des textes budgétaires. // PAGE 2

### Alain Minc : « Un choc de dévaluation compétitive pour la France »

**GRAND ENTRETIEN** La France a fait le choix de transférer aux finances publiques une partie du coût de l'inflation. Si cette stratégie coûte cher, « elle va nous offrir un vrai choc de dévaluation compétitive », remarque l'essayiste Alain Minc. L'inflation étant nettement plus faible que chez nos voisins, les salaires augmenteront moins vite, ce qui permettra à l'économie française d'améliorer la compétitivité du travail. La crise actuelle va davantage pénaliser l'Allemagne, ajoute-t-il, en raison du poids de l'industrie dans son économie. Et elle a déjà fait des Etats-Unis un gagnant, grâce à un leadership retrouvé. // PAGE 13

### Télévision : le compte à rebours est lancé pour la vente de M6

**MÉDIAS** Depuis le retrait du projet de rapprochement entre TF1 et M6 vendredi dernier, le timing s'accélère. Si l'allemand Bertelsmann veut vendre rapidement ses 48 % dans M6, il faut que l'opération soit bouclée avant le renouvellement d'autorisation d'émettre de M6 au printemps 2023. Sinon, il devra attendre cinq ans. Parmi les candidats qui pourraient se manifester dès demain, Xavier Niel, Vivendi, Altice, NRJ, Daniel Kretinsky. Deux autres offres attirent l'attention cette fois-ci : celles de Mediaset et surtout de l'attelage entre Rodolphe Saadé (CMA CGM), Marc Ladreit de Lacharrière et le producteur Stéphane Courbit. // PAGE 22

# X mondiale



arts de points. Photo Kevin Lamarque/Reuters

## il faut faire

sition énergétique...), soit elle lutte. Et elle est obligée de déclencher une récession.

**Quels sont les effets des hausses de taux sur les entreprises et les ménages ?** Les entreprises affichent aujourd'hui une rentabilité raisonnable et, en Europe, elles augmentent leur prix en moyenne de 5 % par an. Tant que les taux d'intérêt sont inférieurs à ce seuil, c'est relativement indolore. Pour les ménages, le calcul fait, notamment, par la Réserve fédérale est qu'ils souffrent plus de l'inflation que d'une hausse des taux.

### L'objectif d'une inflation maintenue à 2 % est-il encore réaliste ?

Ça se discute. Si pour des raisons structurelles (marché du travail tendu, prix des matières premières plus élevés, transition énergétique...), l'inflation reste durablement supérieure à 2 %, ce serait un erreur pour la banque centrale de maintenir un tel objectif. Elle serait forcée de mener une politique monétaire tout le temps restrictive. Pour l'instant, on est en plein choc. On ne voit pas bien ce qui est lié aux matières premières, ce qui est lié aux salaires, mais on sait que les prix de l'énergie vont être plus élevés. La question va se poser rapidement. Il faudra peut-être commencer à réfléchir là-dessus l'année prochaine. ■

## Les banques centrales victimes de leurs propres hausses de taux

**L'augmentation de la rémunération des dépôts des banques et une baisse de la valorisation de leur portefeuille obligataire pèsent sur les comptes des banques centrales, particulièrement en Europe.**

**Guillaume Benoit**  
@gb\_eco

La hausse des taux directeurs commence à faire ses premières victimes... et ce sont les banques centrales elles-mêmes. Mercredi, la Banque nationale de Belgique – l'un des seuls instituts d'émission à être coté en Bourse – a demandé la suspension de son cours. Et pour cause : pour la première fois en 70 ans, les comptes de la BNB vont tomber dans le rouge. Déjà, la veille, la Banque des Pays-Bas avait prévenu : elle va terminer l'année en légère perte. Mais, met-elle en garde, « pour les années à venir, nous nous attendons à des pertes considérables, particulièrement en 2023 et 2024 ». En cause, le contrecoup des relèvements à marche forcée des taux de la Banque centrale européenne : 50 points de base en juin, et 75 pb en juillet. Des tours de vis dont les gouverneurs des banques nationales belge et néerlandaise comptent parmi les principaux héritiers.

« La politique monétaire fait toujours des perdants et des gagnants, témoigne Frederik Ducrozet, chef de la recherche macroéconomique chez Pictet Wealth Management. Ces quinze dernières années, les banques centrales en ont bénéficié, tandis que les épargnants et les banques en ont pâti. La situation se retourne. » De fait, après avoir subi un taux de dépôt négatif pendant sept ans, les banques voient leurs réserves excédentaires placées auprès de la BCE rémunérées à 0,75 %. Or, « ces réserves excédentaires sont immenses, elles dépassent les 4.000 milliards d'euros », souligne Frederik Ducrozet. Et ce, du fait des injections de

**« Ces quinze dernières années, les banques centrales en ont bénéficié, tandis que les épargnants et les banques en ont pâti. La situation se retourne. »**

**FREDERIK DUCROZET**  
Chef de la recherche macroéconomique chez Pictet Wealth Management

liquidités de la BCE via les achats d'obligations et les prêts ciblés de long terme (TLTRO) offrant des taux d'intérêt particulièrement avantageux pour les banques.

D'un côté, les banques centrales vont donc devoir sortir plus d'argent pour rémunérer les dépôts, et de l'autre, elles voient les intérêts versés par le portefeuille d'obligations qu'elles détiennent stagner. La plupart des titres ont en effet été achetés en période de taux bas. De quoi plomber les comptes. En outre, la remontée des rendements longs vient grignoter mécaniquement la valorisation de ce portefeuille.

### Coussins de sécurité

« En tant que banque centrale de l'Eurosystème, notre principale mission consiste à assurer le maintien de la stabilité des prix. L'exercice de ces missions d'intérêt général induit des risques financiers qui peuvent entraîner des pertes », a tenu à rappeler l'institut monétaire belge. D'autant qu'il n'y a pas encore péril en la demeure. Les banques centrales ont des coussins de sécurité importants, qui devraient leur permettre de supporter à moyen terme ces périodes de vaches maigres.

Les Etats, pour leur part, risquent de faire la grimace. Ils reçoivent en effet une part non négligeable des bénéfices réalisés par leur banque centrale. L'Etat belge est action-



La Banque nationale de Belgique va enregistrer ses premières pertes depuis soixante-dix ans. Photo Shutterstock

naire à 50 % de la BNB, et perçoit à ce titre des dividendes. L'an dernier, la Banque de France a versé 570 millions d'euros au Trésor, un chiffre déjà en baisse par rapport aux 4,2 milliards payés au titre de l'année 2020.

La situation pourrait se corser en cas de pertes durables. Les Etats devraient alors mettre la main à la poche pour renflouer les banques centrales. Dans une période où les efforts se concentrent sur le soutien

à l'économie, la pilule pourrait avoir du mal à passer. Notamment parce que si les achats d'actifs et la hausse des taux sont décidés au niveau de l'Eurosystème tout entier (la BCE et les 19 banques centrales nationales), chaque banque centrale supporte une vaste majorité du risque. « Il pourrait alors y avoir une possibilité que les Etats monnayent leur refinancement en échange d'un plus grand contrôle sur leur banque centrale », alerte Frederik Ducrozet. ■

## Nouveau tour de vis pour la Bank of England

**La Banque d'Angleterre a relevé jeudi son taux directeur de 0,5 point à 2,25 %. Un niveau jamais atteint depuis novembre 2008.**

**Ingrid Feuerstein**  
@In\_Feuerstein  
—Correspondante à Londres

Première des grandes banques centrales à avoir commencé à resserrer ses taux, la Banque d'Angleterre poursuit sur sa lancée. La vieille dame de Threadneedle Street a décidé jeudi de relever son taux directeur de 0,5 point à 2,25 %, un niveau jamais atteint depuis novembre 2008. Il s'agit de la septième hausse depuis que la banque centrale anglaise a entamé son resserrement monétaire en décembre dernier, et la deuxième hausse consécutive de 50 points de base.

Comme annoncé le mois dernier, le comité a voté à l'unanimité en faveur d'une diminution de 80 milliards de livres du stock d'obligations d'Etat détenu dans son bilan. Cette décision était attendue par la majorité des économistes, mais les marchés financiers tablaient avec une probabilité de 60 % sur un geste plus fort, de 0,75 point, comme l'a fait la Réserve fédérale américaine.

**La réunion s'est tenue après l'annonce d'une intervention massive de l'Etat sur le marché de l'énergie.**

Les avis étaient nettement partagés au sein du comité de politique monétaire. Cinq de ses membres étaient favorables à une hausse de 0,5 point, trois préféraient un geste plus massif de 0,75 point, tandis qu'un membre aurait favorisé une hausse de 0,25 point.

Ces divisions reflètent le climat d'incertitude dans lequel cette décision a été prise. Reportée d'une semaine en raison du deuil national, la réunion s'est tenue

après l'annonce d'une intervention massive de l'Etat sur le marché de l'énergie. La Première ministre, Liz Truss, a annoncé un plafonnement des prix réglementaires, de façon à protéger les ménages et les entreprises des hausses de prix attendues cet hiver. Ce plan, dont le coût pour les finances publiques pourrait atteindre 150 milliards de livres, modifie les anticipations en matière d'inflation, sans que ses impacts aient pu encore être bien appréhendés.

D'ores et déjà, la Banque d'Angleterre a revu à la baisse sa prévision d'inflation. Alors que le pic avait été estimé à 13 %, la hausse des prix pourrait rester contenue à 11 % en octobre. En août, elle se situait à 9,9 %. « Néanmoins, l'inflation devrait rester au-dessus de 10 % dans les prochains mois, avant de commencer à refluer », a-t-elle indiqué dans son communiqué. Désormais, la banque s'attend à une récession au deuxième et au troisième trimestre 2022, accentuée par le jour férié accordé lors du décès d'Elizabeth II.

### Baisses d'impôts

Autre inconnue majeure : le nouveau ministre des Finances, Kwasi Kwarteng, doit détailler vendredi le plan de baisses d'impôts promis par la Première ministre, Liz Truss, pendant sa campagne. Une fois ces mesures précisées, la BoE reverra ses projections de croissance et d'inflation. « Il faut d'abord connaître l'ampleur, la nature et la date à laquelle ces baisses d'impôts auront lieu, et savoir si elles seront compensées par des mesures de baisse de la dépense publique avant de pouvoir faire une évaluation précise », estime Samuel Tombs, économiste chez Pantheon Macroeconomics.

Selon lui, une nouvelle hausse de 0,5 point est à prévoir en novembre, voire de 0,75 point, dans la mesure où trois membres du comité de politique monétaire étaient favorables à un geste aussi important. Le comité a rappelé dans son communiqué qu'il « répondrait avec force si nécessaire », c'est-à-dire si les pressions inflationnistes s'avéraient persistantes. ■

## COMMUNIQUÉ

### AVIS DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

En application des articles L121-17 et R121-19 du code de l'environnement

#### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STADE SUR LE SECTEUR DU FROUTVEN A GUIPAVAS

La société Holdisports poursuit des études relatives au projet de création d'un nouveau Stade, situé dans le secteur du Frouvtven sur la commune de Guipavas. Ce projet comprend à la fois le projet Stade et les aménagements d'accessibilité portés par Brest métropole :

- L'aménagement d'une voie de remisage à la station de tramway « Porte de Guipavas » ;
- La construction d'une passerelle piétonne enjambant le boulevard François Mitterrand ;
- La création d'un parking public d'environ 350 places.

**A l'initiative de Holdisports et avec l'accompagnement de Brest métropole, une concertation préalable se déroulera du 10 octobre au 20 novembre 2022.**

Des temps de rencontres et d'échanges seront organisés :

- Une réunion publique d'ouverture de la concertation, le mardi 11 octobre de 18h30 à 20h à la salle L'Alizé à Guipavas
- Des balades sur site prévues le samedi 15 octobre à 10h30 (sur inscription, places limitées)
- Un atelier dédié à l'organisation et au fonctionnement du futur équipement prévu le mercredi 19 octobre de 19h à 21h à l'atelier du Stade Brestois 29 (sur inscription, places limitées)
- Un atelier dédié à l'expérience supporters prévu le lundi 7 novembre de 19h à 21h à l'atelier du Stade Brestois 29 (sur inscription, places limitées)

Les inscriptions sont possibles dès à présent sur : [www.projet-espacefrouvtven.com](http://www.projet-espacefrouvtven.com)

Le public peut formuler ses contributions par écrit, à compter du 10 octobre 2022 sur : [www.projet-espacefrouvtven.com](http://www.projet-espacefrouvtven.com). À l'issue de la concertation préalable, Holdisports publiera sur le site internet du projet un bilan.

## annonces judiciaires & légales

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE  
VILLE DE SUCY-EN-BRIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**PREALABLE AU DECLASSERMENT D'UNE PORTION DE 608 M<sup>2</sup> DE VOIRIE COMMUNALE NON CADASTRE RUE MAURICE BERTEAUX ET 2 050 M<sup>2</sup> A DETACHER DE LA PARCELLE AE 194**

Par arrêté daté du 11 juillet 2022, Madame le Maire de Sucey-en-Brie a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclasserment d'une portion de 608 m<sup>2</sup> de voirie communale non cadastrée rue Maurice Berteaux et 2 050 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle AE 194

L'enquête publique susvisée se déroulera  
**du jeudi 22 septembre au vendredi 7 octobre inclus**

Madame Brigitte BOURDONCLE, est désignée par le Maire en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire seront déposés à la Mairie de Sucey-en-Brie à la Direction de l'Aménagement et du Développement Durable, 2 av. Georges Pompidou pendant toute la durée de l'enquête exceptés les samedis, dimanches et jours fériés.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur ledit registre ou bien adresser ses observations par voie postale à l'adresse suivante : **Mairie de Sucey-en-Brie, Madame Brigitte BOURDONCLE, Commissaire Enquêteur, 2 av. Georges Pompidou 94 370 Sucey-en-Brie**, ou encore par courriel à l'adresse suivante : [enquetepubliquedeclassement@ville-sucey.fr](mailto:enquetepubliquedeclassement@ville-sucey.fr)

Madame le Commissaire Enquêteur se tiendra également à la disposition du public, en Mairie, à la Direction de l'Aménagement et du Développement Durable, 2 av. Georges Pompidou 94 370 Sucey-en-Brie, pour recevoir les observations du public aux 2 dates suivantes :

- le jeudi 22 septembre 2022 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 7 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront adressés à Madame le Maire et mis à disposition du public en Mairie à la Direction de l'Aménagement et du Développement Durable aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions seront également mis en ligne sur le site internet de la ville.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.  
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.  
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

## ANNONCES OFFICIELLES - FINISTÈRE

## Ventes judiciaires

AVOCATS DU PONANT, M<sup>e</sup> Julie FAGE, 9, rue Alain-Fournier, BP 11058, 29210 BREST cedex 1, tél. 02 98 44 33 53  
SELARL ALEMA AVOCATS, représentée par M<sup>e</sup> Alain COROLLER-BEQUET  
Avocat au barreau de Quimper, 8, rue Vis, 29000 QUIMPER

## AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par devant Mme le Juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de Quimper 48 A, quai de l'Odet, 29000 Quimper  
**le mercredi 2 novembre 2022, à 11 h**

À la requête de la caisse de Crédit Mutuel de Châteaulin, société coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au RCS de Quimper sous le n° 309 410 033, dont le siège social est sis 5, quai Jean-Moulin, 29150 Châteaulin, agissant pour-suites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, pour laquelle domicile est élu en l'étude de la SELARL Alema Avocats, représentée par M<sup>e</sup> Coroller-Bequet, 8, rue Vis, 29000 Quimper, avocat postulant, et la SCP Avocats du Ponant, 9, rue Alain-Fournier, 29210 Brest, représentée par M<sup>e</sup> Julie Fage, avocat plaident.

**SUR LA COMMUNE DE PORT-LAUNAY (29150)**  
4, quai Amiral-Douquet - Département du Finistère

cadastrée section AH numéro 184 pour une contenance de 2 a 98 ca :

## une propriété

consistant en une maison d'habitation comprenant :  
- Au rez-de-chaussée : salon/séjour, cuisine, salle d'eau et wc, buanderie.  
- Au premier étage : une chambre, un salon, une salle d'eau, une deuxième chambre avec salle d'eau.  
- Au deuxième étage : une chambre, deux chambres avec salle d'eau chacune.  
- Au troisième étage : combles.  
Cour à l'arrière.  
L'immeuble est inoccupé.  
Surface habitable : 240,51 m<sup>2</sup> - DPE : D.  
La visite aura lieu sur place le vendredi 21 octobre 2022, à 9 h, en présence de la SELARL Actiajuris, huissiers de justice à Brest.

**MISE À PRIX : 30 000 €**

Enchères de 1 000 € uniquement par ministère d'avocat au barreau de Quimper. Frais en sus à la charge de l'adjudicataire.  
Le cahier des conditions de vente peut être consulté : au greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de Quimper ou au cabinet Avocats du Ponant (pour informations sauf mercredi après-midi, au 02 98 44 33 53).

BREST, le 14 septembre 2022  
Pour annonce légale

PRÉFET DU FINISTÈRE

## AVIS AU PUBLIC

Par arrêté ministériel du 26/08/2022 publié au Journal officiel n°0217 du 18/09/2022, la ministre de la transition écologique a déclaré d'utilité publique en vue de l'institution de servitudes, d'une part, les travaux de création d'une liaison électrique sous-marine et souterraine à courant continu à 320 000 volts, entre la station de conversion en Irlande et la station de conversion à La Martyre (France) sur le territoire des communes de Cléder, Sibiril, Tréflaouéan, Plouzévédé, Saint-Vougay, Plougar, Bodilis, Saint-Servais, Ploudiry, La Roche-Maurice et La Martyre dans le département du Finistère et, d'autre part, les travaux de création d'une liaison souterraine à courant alternatif à 400 000 volts reliant la station de conversion française sur le territoire de la commune de La Martyre au poste électrique existant basé sur la même commune.

Cet arrêté emporte mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Cléder, Sibiril, Plouzévédé et Bodilis.

Une copie de l'arrêté susvisé est affichée pendant deux mois au moins au siège de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau et de Haut-Léon Communauté ainsi que dans les mairies susvisées. En outre, le dossier est tenu à la disposition du public dans ces mêmes lieux ainsi qu'à la préfecture du Finistère. Ces documents seront également mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Finistère :

https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques



## AVIS DE CONCERTATION

Par délibération C2022-06-120 en date du 29/06/2022, le conseil de Brest métropole a approuvé la mise en œuvre d'une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH RU), en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), afin de poursuivre la dynamique de rénovation engagée depuis 2016, sur les quartiers de Recouvrance, du Haut de Jaurès et de Kérinou.

Ce programme d'amélioration de l'habitat privé, qui sera porté dans le cadre d'une future concession d'aménagement, va faire l'objet d'une concertation avec le public qui se déroulera dans les différentes mairies des secteurs concernés, du 26/09/2022 au 21/10/2022.

Durant cette période de concertation, le public pourra prendre connaissance du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies, consigner ses observations, formuler des propositions ou contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le dossier de concertation est également consultable sur le site

https://jeparticipe.brest.fr

Une réunion publique se tiendra le vendredi 7/10/2022, à 18 h 30, à l'hôtel de métropole, 24, rue Coat-ar-Guéven à Brest (salle B10).

PRÉFET DU FINISTÈRE

## AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

## Autorisation environnementale

COMMUNE DE BOURG-BLANC

Par arrêté préfectoral du 20 septembre 2022, une participation du public par voie électronique d'une durée de 30 jours est prescrite, du mercredi 12 octobre 2022 au jeudi 10 novembre 2022 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société MéGO! en vue de la régularisation administrative de son installation de traitement de mégots de cigarettes implantée 1, rue Gustave-Eiffel, ZA de Breignou Coz, à Bourg-Blanc.

L'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande d'autorisation est le préfet du Finistère. Pendant la durée de la participation, le dossier est consultable sur internet à l'adresse suivante : https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Participation-du-public-par-voie-electronique-PPVE

Sur demande, le dossier peut être consultable en version papier. La demande doit être formulée, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de participation, auprès du bureau des installations classées de la préfecture du Finistère par courriel à l'adresse suivante :

pref-installations-classes@finistere.gouv.fr qui contacte le demandeur pour convenir d'un rendez-vous.

Le dossier est mis à disposition du demandeur à la sous-préfecture de Brest, aux jours et heures qui lui sont indiqués au moment de sa demande.

Cette mise à disposition intervient au plus tard le deuxième jour ouvré suivant celui de la demande.

Le dossier comprend la demande d'autorisation environnementale, notamment l'étude d'incidence environnementale.

Des demandes de renseignements peuvent être adressées par courrier postal à l'adresse suivante : société MéGO!, 1, rue Gustave-Eiffel, ZA de Breignou Coz, 29860 Bourg-Blanc ou par voie électronique à l'adresse suivante : service-qualite@me-go.fr

Le public peut formuler des observations et propositions pendant la durée de la participation par courriel à l'adresse suivante : pref-consultation@finistere.gouv.fr Ces observations et propositions sont consultables pendant la durée de la participation à l'adresse Internet susmentionnée.

Les observations et propositions qui ne sont pas transmises par voie électronique ou qui sont formulées après le dernier jour de la participation ne sont pas prises en considération.

La décision ne peut être prise avant l'expiration d'un délai permettant la prise en considération des observations et des propositions du public et la rédaction d'une synthèse de ces observations et propositions. Ce délai ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de la clôture de la participation.

La synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision, sont mis à disposition sur le site internet susmentionné au plus tard à la date de la notification de la décision et pendant une durée minimale de trois mois.

## Vie des sociétés - Avis de constitution

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rosporden du 20/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme : société par actions simplifiée. Dénomination : **HOM'CONCEPT 29**. Siège : 41 b, Navalhars, 29140 Rosporden. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital : 20 000 €. Objet : l'activité de promotion immobilière, de lotisseur (ces activités étant exercées en soustraitance). L'activité de marchands de biens. La réalisation de toutes acquisitions et de toutes ventes de biens et droits immobiliers. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre. Président : M. Stéphane André, demeurant 41 b, Navalhars, 29140 Rosporden. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Quimper. Pour avis, le président.

## AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Guipavas du 20/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination : **FDG**. Forme : SARL (EURL). Siège : 35, avenue Général-de-Gaulle, 29890 Plouneour-Brignogan-Plages. Objet : l'exploitation d'un fonds de commerce d'alimentation générale sis à Plouneour-Brignogan-Plages (29890), 35, avenue Général-de-Gaulle, à l'enseigne Carrefour Express. Durée : 99 ans. Capital : 3 000 € en numéraire. Gérance : Fabienne Guen, épouse Goardon, née le 28/09/1972 à Lesneven (29), de nationalité française, demeurant 197, Poull Morvan, 29880 Plouguerneau. RCS : Brest.



## Loi PACTE

Nouvelle tarification des annonces légales et judiciaires\*

**1<sup>er</sup> janvier 2022**

Publiez au meilleur coût dans les supports habilités de votre choix.

**Baisse des forfaits 2021 – Forfaitisation élargie**  
Tarif au caractère



regions-annonceslegales.com

Attestation de parution immédiate

Simple – Sécurisé – Rapide

\*Arrêté du 19 novembre 2021 NOR : MCE21130071A

## Vie des sociétés - Formalités diverses



**FITECO**

Expertise comptable - Conseil - Audit

## AVIS DE PUBLICITÉ

**BREIZH-ÎLE**

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €  
Siège social : 2, rue Théophile-Louarn, 29900 CONCARNEAU  
RCS QUIMPER 913 346 276

Aux termes d'une décision unanime en date du 10/05/2022, il résulte que : M. Éric Burel, demeurant à Rosporden (29140) Kernevel 22, rue du Parc, a été nommé en qualité de directeur général.

Pour avis, la présidente.



## AVIS DE MODIFICATION

**SARL HOME CRÉATION**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €

Siège social : 44, rue Général-de-Gaulle, 29590 LE FAOU - RCS QUIMPER 833 729 007

Aux termes d'une décision en date du 27/07/2022 à Le Faou, il a été décidé d'éteindre à compter du 27/07/2022, l'objet social de la société aux activités suivantes : toutes activités de prothésiste ongulaire non assortie de prestations de manucure.

Pour avis et mention, la gérance

## Autres

## AVIS

M. TRITSCHLER Vincent Louis Yves, né le 30/11/1988 à Quimper (29), demeurant 48, chemin du Château-d'Eau, apt A22, 29170 Fouesnant, agissant en qualité de représentant légal des mineurs Louise TRITSCHLER, née le 10/11/2020 à Quimper (29), et Arthur TRITSCHLER, né le 10/11/2020 à Quimper (29), dépose une requête auprès du garde des Sceaux à l'effet d'ajouter à leur nom patronymique celui de FURIC afin de s'appeler à l'avenir TRITSCHLER FURIC.

## AVIS

M. Joël Jacques Paul Gabriel Duroy, retraité, né à Rabat (Maroc), le 19/05/1952, et Mme Marie-Hélène Catherine Sala, retraitée, née à Dijon (21000), le 06/03/1956, demeurant ensemble à Lannilis (29870), 412, lieu dit Cosquer Coum, mariés à la mairie de Talant (21240), le 28/06/1975, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à une modification de leur régime matrimonial en adoptant une clause précipitaire. L'acte a été reçu par M<sup>e</sup> Véronique Lage-Werner, alors notaire à Dijon, le 23/03/2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de M<sup>e</sup> Luc Dasnoy, successeur de M<sup>e</sup> Véronique Lage-Werner, notaire à Dijon, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

M<sup>e</sup> Luc DASNOY

## Avis administratifs

## AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

## Projet de construction d'un stade sur le secteur du Froutven à Guipavas

Avis en application des articles L121-17 et R121-19 du Code de l'environnement. La société Holdisports poursuit des études relatives au projet de création d'un nouveau stade, situé dans le secteur du Froutven, sur la commune de Guipavas. Ce projet comprend à la fois le projet stade et les aménagements d'accessibilité portés par Brest métropole :

- L'aménagement d'une voie de remisage à la station de tramway "Porte de Guipavas".

- La construction d'une passerelle piétonne enjambant le boulevard François-Mitterrand.

- La création d'un parking public d'environ 350 places.

À l'initiative de Holdisports et avec l'accompagnement de Brest métropole, une concertation préalable se déroulera du 10/10/2022 au 20/11/2022.

Des temps de rencontres et d'échanges seront organisés :

- Une réunion publique d'ouverture de la concertation, le mardi 11/10/2022, de 18 h 30 à 20 h, à la salle l'Alizé à Guipavas.

- Des balades sur site prévues le samedi 15/10/2022, à 10 h 30 (sur inscription, places limitées).

- Un atelier dédié à l'organisation et au fonctionnement du futur équipement prévu le mercredi 19/10/2022, de 19 h à 21 h, à l'atelier du Stade Brestois 29 (sur inscription, places limitées).

- Un atelier dédié à l'expérience supporters prévu le lundi 07/11/2022, de 19 h à 21 h à l'atelier du Stade Brestois 29 (sur inscription, places limitées).

Les inscriptions sont possibles dès à présent sur www.projet-espacefroutven.com Le public peut formuler ses contributions par écrit, à compter du 10/10/2022 sur www.projet-espacefroutven.com

À l'issue de la concertation préalable, Holdisports publiera sur le site Internet du projet un bilan.

Consultez les annonces légales sur

regions-annonceslegales.com

# Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarchés.com](http://centraledesmarchés.com)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit 0,183 € ht le caractère. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actuellegales.fr](http://www.actuellegales.fr).

## Marchés publics

Procédure adaptée



Fourniture de carburant pour le parc automobile de l'OPAC, années 2023-2024

### PROCÉDURE ADAPTÉE

OPAC de Quimper-Cornouaille, Office Public de l'Habitat. **Marchés à bons de commande** : fourniture de carburant pour le parc automobile de l'OPAC de Quimper-Cornouaille, années 2023-2024. Lot unique.

**Soumissions et pièces par voie électronique sur le site** : <http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com> pour le lundi 24 octobre 2022 avant 17 h 00.

**Renseignements** : service technique de l'OPAC, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex. Téléphone 02 98 55 64 00. [jpeuziat@opac-cornouaille.fr](mailto:jpeuziat@opac-cornouaille.fr). Les mentions fixées aux articles R.2143-1 à R.2143-16 du Code de la commande publique figurent dans le règlement de la consultation.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : - la lettre de candidature modèle DC1 ou Dume, - la déclaration du candidat, modèle DC2 ou Dume, permettant l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, - la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- les attestations sur l'honneur pour justifier : - que le candidat n'entre pas dans le cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique, - qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées par le Code du travail, - qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année précédant l'année de la consultation.

Les critères de jugement des offres figurent dans le règlement de la consultation. **Négociation** : se référer à l'article 2 du règlement de la consultation.

**Le dossier dématérialisé est à télécharger gratuitement à l'adresse** : <http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com>

**Début prévisible du marché** : 1er janvier 2023. **Fin du marché** : 31 décembre 2024. **Montant minimum annuel** : 22 500 euros HT. **Montant maximum annuel** : 90 000 euros HT. **Date d'envoi à la publication** : le 21 septembre 2022.



Projet de remplacement de menuiseries extérieures Diverses opérations, année 2022

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

OPAC de Quimper-Cornouaille.

**Indication des travaux** : Lot 1 : remplacement de persiennes PVC, 22 logements collectifs, place Saint-Mathieu, Quimper.

Lot 2 : remplacement de portes d'entrées et de portes de garages, 14 logements individuels, Feunteun Gloudeun, Riec-sur-Belton.

Lot 3 : remplacement de portes d'entrées et de portes de garages, 17 logements individuels, hameau Saint Melaine, Moëlan-sur-Mer.

Lot 4 : remplacement de portes d'entrées et de portes de garages, 11 logements individuels, rue Hyacinthe Moguérou, Penmarc'h.

**Soumissions et pièces par voie électronique sur le site** <http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com> pour le lundi 24 octobre 2022 avant 17 h 00.

**Renseignements** : service technique de l'OPAC, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex, téléphone 02 98 55 64 00, [fdouessin@opac-cornouaille.fr](mailto:fdouessin@opac-cornouaille.fr)

Les mentions fixées aux articles R.2143-1 à R.2143-16 du Code de la commande publique figurent dans le règlement de la consultation.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : - la lettre de candidature modèle DC1 ou Dume, - la déclaration du candidat, modèle DC2 ou Dume, permettant l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, - la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- les attestations sur l'honneur pour justifier : - que le candidat n'entre pas dans le cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique, - qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées par le Code du travail, - qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année précédant l'année de la consultation.

Les critères de jugement des offres figurent dans le règlement de la consultation. **Négociation** : se référer à l'article 2 du règlement de la consultation.

**Le dossier dématérialisé est à télécharger gratuitement à l'adresse** <http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com>

**Date d'envoi à la publication** : le 19 Septembre 2022.



Projet de construction de 16 logements + cabinet médical Route de Pont l'Abbé, Ploubannalec-Lesconil

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Opac Quimper-Cornouaille.

**Indication des tranches** : il est prévu 1 tranche de travaux pour la présente opération.

**Indication des travaux** : Lot 01 : gros oeuvre. Lot 02 : charpente bois.

Lot 03 : couverture ardoises et zinc. Lot 04 : étanchéité.

Lot 05 : menuiseries extérieures aluminium. Lot 06 : métallerie.

Lot 07 : menuiseries bois. Lot 08 : cloisons, isolation.

Lot 09 : plafonds suspendus. Lot 10 : revêtements de sols, faïence.

Lot 11 : peinture. Lot 12 : plomberie, sanitaires, VMC.

Lot 13 : électricité, chauffage électrique. Lot 14 : panneaux photovoltaïques.

**Soumissions et pièces par voie électronique sur le site** : <http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com> pour le lundi 24 octobre 2022 avant 17 h 00.

**Renseignements** : - Hubert Le Cusau, architecte, 2, rue de Bellevue, 29170 Pleuven, téléphone 02 98 54 70 90, [h.lecusau-architecte@wanadoo.fr](mailto:h.lecusau-architecte@wanadoo.fr).

- Cabinet Viol, économiste, 5, route de Saint-Thomas, 29170 Pleuven, téléphone 02 98 54 62 45, [viol.economiste@wanadoo.fr](mailto:viol.economiste@wanadoo.fr).

- service technique de l'Opac de Quimper-Cornouaille, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex, téléphone 02 98 55 64 00, [telons@opac-cornouaille.fr](mailto:telons@opac-cornouaille.fr).

Les mentions fixées aux articles R.2143-1 à R.2143-16 du Code de la commande publique figurent dans le règlement de la consultation.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : - la lettre de candidature modèle DC1 ou Dume, - la déclaration du candidat, modèle DC2 ou Dume, permettant l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, - la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

**Les attestations sur l'honneur pour justifier** : - que le candidat n'entre pas dans le cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique, - qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées par le Code du travail, - qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année précédant l'année de la consultation.

Les critères de jugement des offres figurent dans le règlement de la consultation. **Négociation** : se référer à l'article 2 du règlement de la consultation.

**Le dossier dématérialisé est à télécharger gratuitement à l'adresse** : <http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com>

**Date d'envoi à la publication** : le 20 septembre 2022.

### Immobilier

## La peur des arbres du voisin n'est pas un trouble anormal

Ce n'est pas parce que l'on a peur des arbres du voisin qu'il existe un trouble anormal de voisinage et que leur abattage pourrait être exigé.

Il n'y a pas de trouble anormal si les experts estiment que les arbres sont en bon état sanitaire et qu'ils ne représentent pas un danger particulier, a observé la Cour de cassation.

Un habitant exigeait que des pins de près de 30 mètres de haut, implantés sur le terrain voisin, mais à 15 mètres de sa maison, soient abattus. Depuis qu'une tempête avait fait tomber un autre arbre sur sa propriété, il avait peur que les arbres restants ne tombent aussi un jour ou l'autre.

Les juges ont rejeté la demande en s'appuyant sur une expertise sanitaire. Selon l'expert forestier, ces arbres étant entretenus et, ne montrant pas de signes de déperissement, ils présentent une « dangerosité faible » en situation météorologique normale. Dès lors, ont dit les juges, il ne peut pas être jugé qu'il y aurait un danger pour la sécurité des personnes, en dépit de leur hauteur et de leur localisation et ils ne causent aucun trouble anormal de voisinage. (Cass. Civ 3, 6.7.2022, J 20-17.430).

### Bon à savoir

## Prêt bancaire: le contrat et l'avenant ont des formalités différentes

Les formes exigées d'un banquier dans un contrat de prêt ne sont pas toutes exigées dans l'avenant qu'il établirait en cas de renégociation du crédit car un avenant est une modification du contrat dont les formalités d'origine existent toujours.

Après avoir renégocié son crédit pour obtenir un taux inférieur, un emprunteur avait saisi la justice pour ne pas payer les intérêts renégociés (3,25 %) mais seulement les intérêts légaux (0,87 %) car l'avenant ne mentionnait pas la durée de la période et le taux de période. Une faute qui fait perdre au prêteur le droit aux intérêts convenus.

Mais ces informations, exigées dans un contrat de prêt, ne figurent pas parmi celles que la loi exige pour un avenant, a répondu la Cour de cassation. Lorsqu'il s'agit de renégocier un crédit, le prêteur professionnel doit rédiger un avenant qui comprend un échéancier nouveau, avec le capital restant dû à chaque échéance ou en cas de remboursement anticipé, le nouveau taux effectif global, le nouveau coût du crédit, le tout calculé sur les échéances et frais à venir. Rien de plus. (Cass. Civ 1, 5.2.2020, U 18-26.769).

## Marchés publics

Procédure formalisée

### Brest métropole

Maitrise d'oeuvre de travaux maritimes au Port du Moulin Blanc à Brest

### APPEL D'OFFRES OUVERT

En application des articles R.2124-1 à R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 à R.2162-14 et L.2113-6 à L.2113-7 du Code de la commande publique.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Brest métropole. Correspondant : M. le Président, division de la commande publique, 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 02, tél. 02 98 33 54 11. Courriel : [marches@brest-metropole.fr](mailto:marches@brest-metropole.fr) - Adresse internet : <https://www.brest.fr>

Adresse internet du profil acheteur : <http://marches.megalis.bretagne.bzh>

**Principale activité du pouvoir adjudicateur** : services généraux des administrations publiques.

**Marché de prestations intellectuelles** : **Classification CPV (vocabulaire commun des marchés)** : 71300000. **Lieu d'exécution** : Brest métropole, 24, rue Coat-ar-Guéven, 29200 Brest. **Code NUTS** : FRH02.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

**Information sur les fonds de l'Union européenne** : le contrat ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne.

**Caractéristiques principales** : La présente consultation concerne des prestations de maîtrise d'oeuvre portant sur diverses infrastructures du port de plaisance du Moulin Blanc.

**La mission de maîtrise d'oeuvre demandée devra intégrer les éléments des diagnostics joints, et conduire la mise en oeuvre des travaux prioritaires définis par Brest métropole** :

- rénovation des brise-clapots du port, - remplacement (ou rénovation) des pieux du bassin Sud : pieux des pontons ABC et DEF, et leur collecteur.

Les candidats devront établir leur offre en prenant en compte le contexte sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus Covid-19.

Les variantes sont autorisées. **Options** : les prestations comportent une tranche ferme et deux tranches optionnelles définies au C.C.T.P. et au C.C.A.P.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent** : **Financement conformément aux règles de la comptabilité publique, sur fonds propres. Mode de règlement retenu** :

Virement avec paiement à 30 jours francs à compter de la réception de la demande de paiement.

La facturation en ligne sera acceptée. Les prix sont révisables.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** :

Les candidats se présenteront seuls ou en groupement conjoint ou solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français. **Unité monétaire utilisée** : l'euro.

**Conditions de participation** : **Critères de sélection des candidatures** :

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat).

**Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site** : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Ils peuvent aussi utiliser le service Document Unique de Marché Européen (Dume) disponible sur Megalis.

**Si la candidature est présentée sous la forme d'un groupement momentané d'entreprises** : identification de l'ensemble des membres du groupement, forme du groupement, habilitation du mandataire. Par ailleurs les éléments relatifs à la situation juridique et aux capacités économiques, techniques et professionnelles demandés ci-dessous doivent être fournis pour chaque membre du groupement.

**Situation juridique - références requises** : **Telles que prévues aux articles R. 2124-3 et R. 2124 -4 du code de la commande publique** :

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique, - copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

**Capacité économique et financière - références requises** : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises** : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique, - description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

La transmission et la vérification des documents de candidature ne peuvent pas être effectuées par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret.

**Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique : 70 %, - prix des prestations : 30 %.

Aucune enchère électronique ne sera effectuée.

**Type de procédure** : appel d'offres ouvert. **Date limite de réception des offres** : 27 octobre 2022 à 12 h 00.

**Délai minimum de validité des offres** : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par l'entité adjudicatrice** : Brest-M-DCP-2022-0056.

**Renseignements complémentaires** : Les candidats devront établir leur offre en prenant en compte le contexte sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus Covid-19.

Depuis le 1er octobre 2018, les procédures de passation des marchés publics sont intégralement dématérialisées, la réponse à la présente consultation devra donc se faire de manière électronique par le biais de la salle des marchés Megalis.

**Pour obtenir tous renseignements administratifs complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront s'adresser à l'adresse suivante** : [marches@brest-metropole.fr](mailto:marches@brest-metropole.fr)

**Les questions en cours de procédure et les demandes de renseignements techniques complémentaires seront impérativement posées par l'intermédiaire du profil d'acheteur au pouvoir adjudicateur à l'adresse URL** : <http://marches.megalis.bretagne.bzh>

Le détail des sous-critère est donné à l'article 5 du règlement de consultation. **Instance auprès de laquelle les candidats peuvent introduire une procédure de recours amiable** : division des affaires juridiques, 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : tribunal administratif de Rennes et greffe du tribunal administratif de Rennes, 3, cour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex, tél. (+33) 2 23 21 28 28, télécopieur (+33) 2.99.63.56.84.

Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

Adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

**Date d'envoi du présent avis** : 19 septembre 2022.

Préfet du FINISTÈRE

## AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

**Autorisation environnementale commune de Bourg-Blanc**

Par arrêté préfectoral du 20 septembre 2022, une participation du public par voie électronique d'une durée de 30 jours est prescrite du mercredi 12 octobre 2022 au jeudi 10 novembre 2022 inclus sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société MEGOI en vue de la régularisation administrative de son installation de traitement de mégots de cigarettes implantée 1, rue Gustave-Eiffel, ZA de Breignou Coz, à Bourg-Blanc. L'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande d'autorisation est le préfet du Finistère. Pendant la durée de la participation, le dossier est consultable sur internet à l'adresse suivante : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Participation-du-public-par-voie-electronique-PPVE>

Sur demande, le dossier peut être consultable en version papier.

La demande doit être formulée, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de participation, auprès du bureau des installations classées de la préfecture du Finistère par courriel à l'adresse suivante :

pref-installations-classees@finistere.gouv.fr

qui contacte le demandeur pour convenir d'un rendez-vous.

Le dossier est mis à disposition du demandeur à la sous-préfecture de Brest au jour et heure qui lui sont indiqués au moment de sa demande.

Cette mise à disposition intervient au plus tard le deuxième jour ouvré suivant celui de la demande.

Le dossier comprend la demande d'autorisation environnementale, notamment l'étude d'incidence environnementale. Des demandes de renseignements peuvent être adressées par courrier postal à l'adresse suivante : société MEGOI 1, rue Gustave-Eiffel, ZA de Breignou Coz, 29860 Bourg-Blanc ou par voie électronique à l'adresse suivante :

service-qualite@me-go.fr

Le public peut formuler des observations et propositions pendant la durée de la participation par courriel à l'adresse suivante :

pref-consultation@finistere.gouv.fr

Ces observations et propositions sont consultables pendant la durée de la participation à l'adresse internet susmentionnée.

Les observations et propositions qui ne sont pas transmises par voie électronique ou qui sont formulées après le dernier jour de la participation ne sont pas prises en considération.

La décision ne peut être prise avant l'expiration d'un délai permettant la prise en considération des observations et des propositions du public et la rédaction d'une synthèse de ces observations et propositions. Ce délai ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de la clôture de la participation.

La synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision, sont mis à disposition sur le site internet susmentionné au plus tard à la date de la notification de la décision et pendant une durée minimale de trois mois.

### BODY BUSINESS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 500 euros  
Siège social : 71, rue Vauban  
29200 BREST  
907 990 162 RCS Brest  
(La «société»)

### NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par décision unanime des associés en date du 1er septembre 2022, il a été décidé de nommer M. Jules Fournier, domicilié à Brest (29200 71, rue Vauban, en qualité de directeur général et ce, à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Pour avis.

### PÉPINIÈRE DE LA FINE FLEUR

Société civile d'exploitation agricole  
Au capital social de 1 000 euros  
Siège social : Kerourant  
29250 SAINT-POL-DE-LÉON

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à Saint-Pol-de-Léon du 20 septembre 2022, a été constituée une société civile d'exploitation agricole dont les caractéristiques suivent :

Dénomination sociale : Pépinière de la Fine Fleur.

Forme : société civile d'exploitation agricole.

Siège social : Kerourant, 29250 Saint-Pol-de-Léon.

Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du CRPM, c'est-à-dire : les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, et plus spécialement la production horticole ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; la production et, le cas échéant, la commercialisation, de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Capital social : 1 000 euros.

Gérant : M. Mikhaël Mercier, demeurant au 3, Kerizamec, 29410 Guiclan.

Cession de parts sociales : agrément de l'assemblée générale extraordinaire pour toute cession de parts sociales à une personne autre qu'un associé.

Immatriculation :

# REVUE DE PRESSE

*Projet Espace Froutven*

*22 septembre 2022 au 8 novembre 2022*



## Brest. Dernier temps fort pour la concertation préalable pour le futur Stade Brestois



Gérard et Denis Le Saint, Guillaume Gélébart et Brendan Chardonnet ont assisté et participé aux échanges. | OUEST-FRANCE

Voulue par les frères Gérard et Denis Le Saint, dirigeants du Stade Brestois, une concertation préalable est ouverte à tous jusqu'au 20 novembre 2022. Ce lundi 7 novembre 2022 se tenait le dernier atelier participatif, à l'Atelier du Stade Brestois, à Brest (Finistère).

C'est le quatrième et dernier rendez-vous de la concertation sur le futur du Stade Brestois au Frotven qui se tenait ce lundi 7 novembre 2022 à l'Atelier du Stade Brestois, à Brest (Finistère).

Voulue par les frères Gérard et Denis Le Saint, dirigeants du Stade Brestois, la concertation préalable est ouverte à tous jusqu'au 20 novembre 2022.

**Plus il y a de participants, plus nous avons de chances d'entendre de bonnes idées,** insiste Denis Le Saint. **Notre objectif, à la reprise du club en 2016, c'était de faire que les femmes et les enfants viennent voir les matches, que le public, le plus large possible, ait du plaisir à venir.**

### « Les critiques doivent servir à enrichir le projet »

Les opposants au projet, qui s'inquiètent notamment de la bétonisation de plusieurs hectares, agacent Denis Le Saint : **Il ne faut pas les laisser monopoliser la parole.** Néanmoins, **les critiques doivent servir à enrichir le projet,** insiste-t-il. **Nous avons pris en compte les remarques sur l'impact environnemental du projet. Nous avons, par exemple, réduit la part d'imperméabilisation du site. Au départ, 65 % des 18 hectares étaient concernés. Ils ne sont plus que 18 % aujourd'hui.** Guillaume

Gélébart, responsable marketing du club, ajoute que le parking a aussi été conçu pour être perméable.

Denis Le Saint invite les soutiens au projet à également se faire entendre. Certaines de leurs contributions au projet, donnés au cours de l'atelier précédent, sur le thème de la vie du lieu à l'année, en dehors des matches, ont déjà été intégrées au projet, **comme l'idée d'un espace qui pourrait être loué par les supporters, pendant mais aussi en dehors des matches**, relève-t-il.

### **Rapprocher les supporters des joueurs**

L'atelier du 7 novembre est dédié aux supporters en tant qu'usagers. **Nous attendons des propositions pour enrichir le projet avant, pendant et après le match. Nous voulons aussi réfléchir aux moyens de conserver l'esprit du club dans un nouveau stade.**

Les idées des 19 participants fusent : créer un musée sur l'histoire du club, améliorer la connexion Internet dans le stade, faire participer les abonnés au design des nouveaux maillots, du temps avec les joueurs après les matches **dans la victoire comme dans la défaite...** Une idée qui **nous tient aussi à cœur**, assure Brendan Chardonnet, capitaine du club.

La concertation est ouverte en ligne jusqu'au 20 novembre sur [projet-espacefroutven.com/](http://projet-espacefroutven.com/)

## Nouveau stade à Brest : qu'attendent les supporters des jours de match ?



En format table ronde, les supporters ont planché sur ce qu'ils souhaitent voir émerger les jours de match, dans le futur stade de foot du Frotven. (Le Télégramme/Rémy Quéméner)

**Pour son dernier atelier participatif consacré au futur stade du Frotven, lundi soir à L'Atelier, le Stade Brestois avait convié ses supporters autour d'une question : qu'attendent-ils de ce nouvel outil les jours de match ? Morceaux choisis.**

### 1- Avant le coup d'envoi

« L'avant match, ce n'est pas 15 minutes avant le coup d'envoi. C'est au moins heure avant ». Abonné depuis 21 saisons à Francis-Le Blé, Kévin, 31 ans, a une idée bien précise de ce qu'il souhaite voir sortir de terre, en même temps que le nouveau stade de foot, dans la zone du Frotven. Fidèle supporter, le jeune homme participait, comme une vingtaine de fans Rouge et Blanc, lundi 7 novembre 2022 en soirée, au dernier atelier participatif organisé par le Stade Brestois. Au menu : ce qu'attendent les supporters d'un jour de match.



Les présidents du SB29, Denis et Gérard Le Saint, accompagnés notamment de Pascal Robert, directeur général, et de Brendan Chardonnet, capitaine. (Le Télégramme/Rémy Quéméner)

Premier point, l'avant-match. Pour limiter l'engorgement à quelques minutes du coup d'envoi, plusieurs supporters ont suggéré d'animer, à l'extérieur et à l'intérieur, l'enceinte pour fluidifier l'arrivée des spectateurs. Jeux interactifs avec les fans, plus de portes pour contrôler les billets, plus grande amplitude horaire... « Il faut que les gens puissent venir une heure avant la rencontre, boire un coup ou manger, et se mettent dans l'ambiance, insiste Michel, abonné de longue date. Il faut peut-être plus de personnel de sécurité pour fluidifier les entrées ».

## **2 Pendant la rencontre**

Premier constat : actuellement, celui qui veut boire un coup ou aller aux toilettes à la mi-temps... a de bonnes chances de rater le début de la seconde période. « Aujourd'hui, on perd trop de temps à cause de l'engorgement, il faut que la circulation dans le stade soit plus fluide », insiste un participant au micro, en s'adressant à la table présidentielle de Denis et Gérard Le Saint. Niveau restauration, plusieurs supporters ont demandé que la gamme de produits soit élargie et que les tarifs n'explorent pas dans le nouveau stade.

Autre point soulevé, le manque de réseau internet. « Aujourd'hui, beaucoup de gens veulent revoir une action sur leur téléphone pendant le match, mais le réseau est saturé. Pourquoi ne pas installer des bornes wifi ? », demande un abonné. Autre interrogation, bien légitime par chez nous, d'un aficionado de Francis-Le Blé : « Est-ce que les supporters seront à l'abri dans le nouveau stade ? ». Réponse immédiate du président du SB29, Denis Le Saint : « On en a marre de prendre la flotte. Ça a été le premier thème de travail : le vent et la pluie. C'est quelque chose qui nous tient à cœur ».

### 3 L'après-match

Coup de sifflet final, victoire de Brest, tour d'honneur et tout ce qui va avec. Mais que fait-on après la rencontre, sinon de rejoindre le tram ou sa voiture ? Presque unanimement, les participants à l'atelier ont émis le souhait de « profiter plus longtemps du stade ». « Est-ce qu'il serait possible de diffuser la conférence de presse d'après-match sur les écrans ? », questionne un abonné. « Ça, c'est une vraie bonne idée », lâche Denis Le Saint. Diffuser les réactions des joueurs, créer un espace de rencontre pour les dédicaces... « Il faut que les joueurs restent avec nous pour l'après-match », glisse un supporter à l'attention du capitaine Brendan Chardonnet, également présent lundi soir. Le défenseur acquiesce d'un signe de tête. « On veut aussi que tout le monde reste sur le terrain, c'est important même après un match difficile ». Et avec les trois points dans la poche, tous les quinze jours à domicile, les futurs pensionnaires du nouveau stade n'en seront que plus ravis.

# Le Télégramme

20 octobre 2022

## Le futur grand stade de Brest veut proposer plus que des matchs



Guillaume Gélébart et Gérard Le Saint ont animé ce premier atelier coopératif autour des futures fonctions du stade. (Le Télégramme/Steven Le Roy)

**Dans la perspective du prochain stade au Frotven, le Stade Brestois poursuit ses prospections et les rencontres participatives. À l'« Atelier », il a été question, mercredi, de l'utilisation de l'équipement au jour le jour et des possibles autres propositions, dont un - pour l'instant - chimérique festival.**

### 1 Un lieu à sublimer

Gérard Le Saint, le coprésident du Stade Brestois, a presque été abrupt au début de cette rencontre, suivie par une vingtaine de personnes. « Nous ne voulons pas un stade qui marche 17 jours par an les soirs de match, nous voulons un lieu de vie qui fonctionne tous les jours ». La démarche entamée est donc de compléter l'offre de la métropole, en l'augmentant pour installer le stade dans la vie ordinaire « de tout le monde », et pourquoi pas dans celle des touristes. Pour ce faire, les intervenants ont détaillé les mesures d'accessibilité et rassuré les riverains des futurs quartiers alentour, comme celui de Kerlinou. Des études acoustiques sont en cours, des places de parking (1 350) sont prévues, sans compter celles mutualisées les soirs de match « lorsque nous trouverons des accords avec l'Ifac, Eau du Ponant ou Naval Group ». De la même façon, une passerelle enjambera la sortie de voie express pour permettre une liaison facilitée entre le terminus du tram et le lieu. Enfin, deux « voies douces » réservées aux piétons et vélos borderont le stade.

### 2 Un lieu à optimiser

Si 34 loges sont d'ores et déjà convenues à l'intérieur de l'enceinte, hors de question de les laisser en jachère avant le reste du temps. Guillaume Gélébart, responsable marketing au club, explique que « nous voulons qu'elles puissent se transformer en lieu de travail ou en chambre tout au long de l'année ». Lors de la discussion, la création de deux loges plus populaires a été

évoquée, pour les matchs mais aussi la célébration ponctuelle de fêtes, anniversaires... Gérard Le Saint n'a pas fermé la porte. Par ailleurs, un espace de « coworking » de 3 000 m<sup>2</sup> est déjà planifié pour accueillir ceux qui le souhaitent.



Guillaume Gélébart, responsable marketing au Stade Brestois, détaille les différentes fonctionnalités du futur stade, au Froutven. (Le Télégramme/Steven Le Roy)

### **3 Un lieu pour se détendre**

Ce qui ne bouge pas depuis le début du projet est la création d'une halle gourmande sous une tribune latérale. Longue de 120 m et large de 30, elle pourrait accueillir « des restos cuisine du monde » et proposer des tables au milieu pour se restaurer sur le pouce. « Il y a 17 000 personnes qui travaillent dans un périmètre de 3 km<sup>2</sup>, poursuit Guillaume Gélébart, manger ici sera toujours mieux que seul dans sa voiture ». Par ailleurs, deux brasseries de 300 et 150 m<sup>2</sup> peuvent être accueillies. Hors nourriture, un lieu de 1 100 m<sup>2</sup> sera réservé au « gaming », « l'industrie des jeux vidéo étant supérieure à celle du cinéma. Nous devons le proposer ». Par ailleurs, des activités à sensations (accro mats, balançoires géantes) sont dans les cartons.

### **4 Un lieu à imaginer**

Parmi les propositions de la soirée, certaines semblent convenir. À commencer par l'installation d'une crèche, « car la zone de Kergaradec manque de places pour les entreprises ». Un lieu dédié à la garde des enfants est d'ores et déjà prévu les soirs de match. Le stade ne ferme pas la porte non plus à des escape games, des parcours de Parkour ou une salle de sport intégrée. Et si preneur, des concerts, voire un festival, pourraient être hébergés sur la pelouse, « sur une période de deux à trois semaines, juste à la fin de saison avant que la pelouse ne soit refaite ». Affaire à suivre !



---

**VIDÉO. François De La Serre, architecte du futur stade du Froutven, près de Brest, a mené la visite du site**

[VIDÉO. François De La Serre, architecte du futur stade du Froutven, près de Brest, a mené la visite du site \(ouest-france.fr\)](#)

Une promenade de concertation était organisée ce samedi 15 octobre 2022, sur le site du Froutven, à Guipavas, près de Brest (Finistère) sur le site du futur stade de foot du SB 29. Divisé en trois groupes, les citoyens et élus ont pu visiter le site du futur stade et ses environs. Les questions d'aménagement, de circulation et surtout de respect de l'environnement ont pu être posées, notamment à François De La Serre, architecte du projet. Les riverains étaient évidemment conviés.

Quelques points critiques autour du respect de l'environnement ont été évoqués par des citoyens opposés au projet. Les trois visites se sont déroulées sans heurts. Une banderole où il était inscrit « Appliquez la loi climat 2019. Zéro artificialisation. Pas de nature, pas de futur » a été posée sur le rond-point du Froutven. Elle a, depuis, été enlevée.

---

## REPORTAGE. À Brest, une balade sur le site du nouveau stade du Frotven pour échanger et convaincre



Une balade sur le site du futur nouveau stade, situé au Frotven, à Guipavas (Finistère), a été organisée ce samedi 15 octobre 2022. Une concertation autour du projet à l'initiative de Gérard et Denis Le Saint, dirigeants du Stade Brestois, accompagnés par Brest Métropole.

« Voir c'est comprendre », lance Gérard Le Saint, qui dirige le Stade Brestois avec son frère Denis, tous deux patrons du groupe éponyme. Il se prépare pour la visite publique du site de ce qui deviendra l'Espace Frotven, futur nouveau stade des footballeurs brestois, à Guipavas (Finistère). 51 personnes sont inscrites ce samedi 15 octobre 2022. Riverains, élus, citoyens sont présents lors de cette fraîche matinée. Le but de la démarche ? « Informer et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire », souligne François De La Serre, architecte du projet.

« Voir c'est comprendre », lance Gérard Le Saint, qui dirige le Stade Brestois avec son frère Denis, tous deux patrons du groupe éponyme. Il se prépare pour la visite publique du site de ce qui deviendra l'Espace Frotven, futur nouveau stade des footballeurs brestois, à Guipavas (Finistère). 51 personnes sont inscrites ce samedi 15 octobre 2022. Riverains, élus, citoyens sont présents lors de cette fraîche matinée. Le but de la démarche ? « Informer et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire », souligne François De La Serre, architecte du projet.

## Une passerelle depuis Ikea

Trois groupes partent les uns après les autres découvrir les points clés du futur site, guidés par François De La Serre et Régis Gaillard, directeur des aménagements pour Brest Métropole. Le premier arrêt se fait dans un champ de maïs situé entre la rue Alphonse-Penaud et la D205. C'est ici que se tiendra le nouveau stade. « Nous respectons les 80 m de distance réglementaire avec les habitations. Le stade sera encaissé. Ce qui limitera les nuisances sonores pour les riverains », assure François De La Serre.



Une banderole a été accrochée au rond-point du Froutven, ce samedi 15 octobre 2022 par les opposants au projet de nouveau stade. Elle a, depuis, été retirée. | OUEST-FRANCE

Le groupe poursuit sa route ensuite vers le rond-point, proche de Keradrien, près du terminus du tramway pour aborder le point mobilité. Un sujet qui interroge les riverains. « Comment va-t-on réguler le flux de véhicules ? Va-t-on garder le chemin boisé ? », questionnent-ils. « Oui », répond Régis Gaillard, avant d'ajouter qu'une partie du champ attenant sera prise, sa végétation avec, afin d'élargir la voie. « Il y aura une voie douce pour les vélos et les piétons. Et une double voie pour les voitures », ajoute-t-il. Une passerelle qui reliera la station de tram au stade sera également construite avec un accès pour personnes à mobilité réduite.

## L'impact écologique questionné

Les trois derniers points de la visite concernent l'environnement et les parkings. Là, ça coince notamment pour une jeune femme. « Comment va-t-on compenser la bétonisation des champs ? Quels matériaux vont être utilisés ? », demande-t-elle. « Il y aura une compensation. Nous allons sacrifier des terrains », assure l'architecte. Réponse qui ne convint pas à la jeune femme. « Ça n'a pas de sens. Face à l'urgence climatique, on décide de bétonner plusieurs hectares pour du loisir. Nous traversons une période de sécheresse sans précédent et ils veulent utiliser du béton. Un matériau ultra-gourmand en eau, fustige la Brestoïse. Je n'ai rien contre le foot, mais il y a mieux à faire. On pourrait rénover l'ancien stade. »

« Voir c'est comprendre », lance Gérard Le Saint, qui dirige le Stade Brestois avec son frère Denis, tous deux patrons du groupe éponyme. Il se prépare pour la visite publique du site de

ce qui deviendra l'Espace Frouven, futur nouveau stade des footballeurs brestois, à Guipavas (Finistère). 51 personnes sont inscrites ce samedi 15 octobre 2022. Riverains, élus, citoyens sont présents lors de cette fraîche matinée. Le but de la démarche ? « Informer et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire », souligne François De La Serre, architecte du projet.

### **Une passerelle depuis Ikea**

Trois groupes partent les uns après les autres découvrir les points clés du futur site, guidés par François De La Serre et Régis Gaillard, directeur des aménagements pour Brest Métropole. Le premier arrêt se fait dans un champ de maïs situé entre la rue Alphonse-Penaud et la D205. C'est ici que se tiendra le nouveau stade. « Nous respectons les 80 m de distance réglementaire avec les habitations. Le stade sera encaissé. Ce qui limitera les nuisances sonores pour les riverains », assure François De La Serre.

Le groupe poursuit sa route ensuite vers le rond-point, proche de Keradrien, près du terminus du tramway pour aborder le point mobilité. Un sujet qui interroge les riverains. « Comment va-t-on réguler le flux de véhicules ? Va-t-on garder le chemin boisé ? », questionnent-ils. « Oui », répond Régis Gaillard, avant d'ajouter qu'une partie du champ attendant sera prise, sa végétation avec, afin d'élargir la voie. « Il y aura une voie douce pour les vélos et les piétons. Et une double voie pour les voitures », ajoute-t-il. Une passerelle qui reliera la station de tram au stade sera également construite avec un accès pour personnes à mobilité réduite.

### **L'impact écologique questionné**

Les trois derniers points de la visite concernent l'environnement et les parkings. Là, ça coince notamment pour une jeune femme. « Comment va-t-on compenser la bétonisation des champs ? Quels matériaux vont être utilisés ? », demande-t-elle. « Il y aura une compensation. Nous allons sacrifier des terrains », assure l'architecte. Réponse qui ne convint pas à la jeune femme. « Ça n'a pas de sens. Face à l'urgence climatique, on décide de bétonner plusieurs hectares pour du loisir. Nous traversons une période de sécheresse sans précédent et ils veulent utiliser du béton. Un matériau ultra-gourmand en eau, fustige la Brestoïse. Je n'ai rien contre le foot, mais il y a mieux à faire. On pourrait rénover l'ancien stade. »

Deux camps s'affrontent. Entre ceux qui font primer l'écologie et les autres, l'attractivité du territoire. « Notre génération ne veut pas plus de services ou d'emplois. On veut être sûrs d'avoir de l'eau et de quoi vivre », lance la jeune femme. « Égoïste » lui répondent les partisans du nouveau stade. Ils n'arrivent pas à se mettre d'accord et la balade se conclut sans heurt.

Deux autres rendez-vous publics sont prévus le 19 octobre et 7 novembre. Le bilan de la concertation sera connu début 2023.

Pratique : [www.projet-espacefrouven.com](http://www.projet-espacefrouven.com)

## Nouveau stade à Brest : ce qu'il faut retenir de la visite du site



L'architecte du projet François de La Serre a répondu aux questions des participants à l'un des trois groupes formés pour cette visite du site qui doit accueillir le futur stade du Frotven. (Photo Le Télégramme/Pierre Chapin)

**La phase de concertation publique ouverte sur le projet du nouveau stade au Frotven s'est poursuivie ce samedi 15 octobre 2022 avec la visite du site retenu.**

### **1 Un terrain favorable à la discrétion**

C'était l'un des sujets d'inquiétude des quelques riverains présents pour arpenter le site : quel impact visuel et surtout sonore aurait le futur stade sur leur cadre de vie ? L'architecte du projet, François de La Serre, s'est montré rassurant sur ce point, en s'appuyant sur la déclivité de terrain choisi. « La tribune Nord se situera à environ 80 mètres des premières habitations. Le site présente un dénivelé de 10 mètres : le terrain sera situé à quelque 8 m 60 sous le niveau de la rue Alphonse-Penaud, ce qui permettra de limiter l'impact d'intégration et acoustique. Le projet culminera à 20 mètres de haut, mais les premiers riverains le verront comme un bâtiment à R + 2, à 9 mètres de haut ».

L'architecte François de La Serre, à gauche, aux côtés de Gérard Le Saint, coprésident du Stade Brestois 29. (Photo Le Télégramme/Pierre Chapin)

## **2 La circulation inquiète les riverains**

Le projet prévoit la réalisation d'une passerelle enjambant la D205 pour relier le parking d'Ikea, à la sortie du tram, au parvis du stade, ainsi que la réalisation de voies pour piétons et cycles jusqu'à la rue Alphonse-Penaud au nord, mais aussi le long de la voie communale qui relie la rue de Keradrien à Kerlaurent. Aujourd'hui à sens unique, elle serait élargie, pour circuler en double sens. Mais son utilisation serait « réservée aux secours et riverains les soirs de match », assure Fabrice Jacob, maire de Guipavas, aux riverains qui s'inquiètent des flux sur cet axe secondaire. « Je demande à voir », soufflait l'un d'eux.

## **3 Envolées les éoliennes ?**

« Notre objectif est de favoriser l'infiltration des eaux au maximum, avec des stationnements perméables et la création de petits bassins de régulation au Sud. Et la zone de friche sera sacralisée », rappelle François de La Serre. Ainsi, le fameux hêtre remarquable du site ne sera pas même déplacé. Pauline Rasclé, du cabinet Biotope, qui accompagne le projet sur le volet environnemental, précise que la zone humide identifiée est « hors périmètre du projet. Et il y aura de la compensation, pour le 1,5 km de haie bocagère touchée », sur un terrain plus au nord, jusqu'à présent exploité en agriculture conventionnelle : il sera remis en espace naturel. En revanche, le projet d'installer des éoliennes sur le toit du stade semble avoir du plomb dans l'aile. « Ce n'est pas acté à 100 %, car cela peut avoir un impact acoustique pour les riverains. À l'heure actuelle, le choix des panneaux photovoltaïques paraît plus pertinent », précise François de La Serre.

## **4 Stationnement : ça négocie**

Environ 1 400 places de parking sont prévues sur le site. Bien insuffisant pour des matchs à 15 000 spectateurs, quand bien même le tramway pourrait drainer une bonne partie du public. Le Stade Brestois comme la collectivité espèrent donc pouvoir exploiter les possibilités de stationnement déjà présentes autour du site. « Des négociations sont en cours avec Leroy Merlin et Ikea », confirme Fabrice Jacob. Même si elles pourraient être ardues pour les matchs du samedi après-midi, à l'heure où ces enseignes font le plein. « Ça reste une question », confirme l'élu qui évoque également des possibilités avec le Campus des métiers et Naval group.

## **5 Une opposition tenace**

Cinquante et une personnes s'étaient inscrites pour cette visite, qui n'a pas tourné à la foire d'empoigne, contrairement à la réunion publique de mardi 11 octobre. Mais des opposants au projet n'ont pas manqué de s'exprimer, telle Bérénice, 28 ans, venue du Relecq-Kerhuon. « Ma génération vous demande de préserver l'écosystème qui nous permet de vivre. Pas de sacrifier des espaces naturels ou agricoles pour des équipements de loisirs », a-t-elle lancé à l'architecte et Fabrice Jacob. Assurant qu'une opposition résolue accompagnerait ce projet dans ce prochain mois.

### **Les prochains rendez-vous**

*Mercredi 19 octobre, de 19 h à 21 h, un atelier participatif est organisé sur le thème « Usagers activités restauration/loisirs », à L'Atelier, 26 rue de Quimper, à Brest. Enfin, le lundi 7 novembre de 19 h à 21 h, se tiendra un atelier participatif « Supporters SB29 », toujours à l'Atelier, rue de Quimper, à Brest. Inscription sur [www.projet-espacefrouven.com](http://www.projet-espacefrouven.com)*

## Brest. Le stade du Frouvtven coûterait 15 millions à la collectivité



C'est désormais chiffré. La collectivité aurait 15 millions (plus 11,5 millions de travaux) à mettre sur la table, pour aider le Stade Brestois à faire sortir de terre une nouvelle enceinte. Contesté par une partie de la classe politique locale, le projet de stade au Frouvtven à Brest (Finistère) continue d'avancer. Les élus vont désormais, dès octobre 2022, pouvoir travailler à partir de données concrètes. « Le chiffre de 15 millions d'euros a été avancé. C'est autour de ça que ça discute aujourd'hui », indique Patrick Appéré, élu métropolitain en charge des équipements sportifs.

Ces quinze millions représentent la somme que devraient mettre les collectivités (en grande partie la Métropole de Brest) sur la table, pour aider le Stade Brestois à boucler un financement estimé à 85 millions d'euros.

Les opposants au projet attendent désormais de connaître le montant des travaux nécessaires à la réhabilitation du stade Francis-Le Blé, afin de savoir quelle serait l'opération la moins coûteuse pour le portefeuille des Brestois.

### **11, 5 millions de travaux en plus**

Car l'investissement de la Métropole dans le futur stade du Frouvtven ne s'arrêterait pas à ces quinze millions. Il faudrait y ajouter tous les travaux annexes à l'enceinte. Ceux-ci prévoient, entre autres, une refonte de la voie rapide qui passe à proximité et la construction d'une passerelle piétonne. Coût total : 11,5 millions d'euros. « Si on ne fait pas ce stade, il n'y aura plus de football à Brest, insiste Patrick Appéré. Et quand on a la chance d'avoir un club en Ligue 1, ça rend fier tout un territoire ! »

## Nouveau stade à Brest et aménagements extérieurs : 100 M€ de budget dont 30 M€ d'argent public



**Le financement du stade du Frotven, envisagé pour 2026, pourrait coûter 30 M€ d'argent public, entre la construction et les aménagements extérieurs. C'est en tout cas le souhait des frères Le Saint, qui l'ont annoncé mardi lors d'une réunion publique de concertation.**

La réunion publique de concertation sur le projet de stade au Frotven, organisée mardi 11 octobre 2022 à l'Alizé, à Guipavas, a permis d'éclairer les contours du financement de l'édifice sportif envisagé d'ici 2026. Sur les 85 M€ globaux estimés pour la construction, les coprésidents du Stade Brestois, les frères Denis et Gérard Le Saint, tablent sur 15 M€ d'apports des collectivités publiques toutes confondues (Métropole, Département, Région). Une somme à ajouter aux quinze autres millions à investir par les collectivités publiques pour les aménagements extérieurs. Une enveloppe globale de 30 M€ d'aides publiques donc, soit environ le tiers du budget total à l'étude, de 100 M€. En février 2021, on parlait alors d'un financement privé compris entre 70 et 80 M€.

### Rénover Le Blé coûterait plus cher aux Brestois

Concernant l'alternative d'une rénovation du stade Francis-Le Blé, le maire de Brest et président de la métropole François Cuillandre, présent à la réunion, a rappelé que celle-ci « coûterait au contribuable brestois entre 40 et 50 M€ ». Soit davantage que la construction d'un équipement neuf.

## Stade Brestois : le nouveau stade coûterait 30 M€ aux collectivités publiques



**Le plan de financement de la nouvelle enceinte du Stade Brestois se dessine peu à peu. Les dirigeants du club attendent 15 M€ de fonds publics rien que pour le stade, et il faudra en injecter autant pour les aménagements extérieurs. Les différents camps politiques ont-ils changé d'avis ?**

Enfin, un chiffre a été lâché. Ce mardi 11 octobre 2022, dans la soirée, à l'Alizé de Guipavas, lors de la première réunion de concertation publique sur le projet de nouvelle enceinte du Stade Brestois au Frotven, les frères Le Saint, dirigeants du club, ont annoncé qu'ils demandaient 15 millions d'euros (M€) aux collectivités territoriales pour la réalisation du stade chiffré à 85 M€.

Or, on sait que ces mêmes collectivités devront aussi mettre la main à la poche pour les infrastructures et aménagements prévus sur la voie publique : parking de 350 places, passerelle piétonne reliant la station de tramway à l'enceinte, aménagements routiers. Selon nos informations, une estimation déjà ancienne (avant la flambée des matières premières) aurait chiffré ces investissements « entre 12 et 14 M€ ».

### Quid du fonctionnement ?

30 M€ sur un investissement global de 100 M€, le calcul est vite fait. Cela représente 30 % d'accompagnement public pour un projet porté par des privés. Une part acceptable ? Bernadette Malgorn, présidente du groupe « Brest, c'est vous ! », ne tombe pas de sa chaise. « Cet ordre de grandeur avait déjà évoqué en juin lors d'une commission plénière thématique organisée avec les porteurs de projet ». Quelques jours plus tard, son groupe avait voté pour la déclaration d'intention ainsi que pour la concertation préalable à la mise en compatibilité du PLU (plan local d'urbanisme).

Pour la cheffe de la droite brestoise, « cet accompagnement d'un projet à l'envergure plus que métropolitaine, et porté par des privés à l'assise locale confirmée, est logique ». Mais elle attend « un schéma financier qui précise la participation respective des différentes collectivités territoriales ». Et souhaite aussi obtenir des garanties sur l'exploitation future du stade. « À partir du moment où le projet est porté par des privés, c'est à eux d'assumer l'intégralité des frais de fonctionnement », estime l'ancienne préfète de Région.

« Sauf à dire qu'on ne veut plus de stade, et plus d'équipe capable de faire rayonner Brest, ce que je ne souhaite pas, les sommes annoncées ne me paraissent pas délirantes pour un projet qui reste très majoritairement financé par le privé. On votera pour », défend de son côté Marc Coatanéa, au nom du groupe Brest progressiste.

### **Verts et communistes n'en démordent pas**

Il faudra en tout cas les voix de la droite pour permettre au projet d'aboutir. Car à gauche de l'échiquier, il manque déjà du monde à l'appel. À commencer par les écologistes pour qui, « ce projet n'est juste pas possible dans la période ». « Alors que la collectivité travaille à l'élaboration d'un plan de sobriété qui va impacter tout le monde, on ne voit pas comment soutenir un tel projet qui engagerait 30 M€ de fonds publics. Nous ne lâcherons rien ».

Alors que, mardi soir, François Cuillandre a rappelé qu'une rénovation de Le Blé coûterait à la louche entre 40 à 50 M€ au contribuable brestois, les écologistes demandent que « l'on arrête d'estimer au doigt mouillé cette rénovation ». « On réclame une étude indépendante qui nous explique combien coûteraient différents scénarii de rénovation ». Une position adoptée également par les communistes. « Il faut sortir de l'à-peu-près. On souhaite une étude sérieuse pour disposer de plusieurs scénarii. Au vu du contexte actuel, nous plaidons pour une rénovation réglementaire mais frugale », martèle Eric Guellec.

## Nouveau stade à Brest : qui sont les militants écologistes qui ont perturbé la réunion de concertation ?



Des militants écologistes se revendiquant d'aucune organisation ont perturbé la présentation du projet de nouvelle enceinte du Stade Brestois 29, mardi soir, à la salle Alizé de Guipavas. (Photo Le Télégramme/Jean-Luc Padellec)

**La réunion de mardi soir, à Guipavas, sur le projet de nouvelle enceinte du Stade Brestois, a été très vite perturbée par citoyens se revendiquant de la cause écologique. Mais qui sont-ils vraiment ?**

Ce mardi 11 octobre 2022, à l'Alizé de Guipavas, il n'aura pas fallu plus de dix minutes de présentation du projet de nouvelle enceinte du Stade Brestois 29 au Frotven pour que la soirée bascule dans l'indiscipline. Un premier intervenant s'est levé de son siège et a coupé la parole aux dirigeants du club. Puis, rapidement, six personnes ont dévalé la salle et sont montées sur l'estrade. Prenant tout le monde court, ils ont alors brandi des pancartes plastifiées où l'on pouvait lire : « Oui à la biodiversité », « Béton en plus, non merci », ou « Oui au foot populaire ».

### Écolos ou révolutionnaires ?

Mais qui étaient-ils ? Beaucoup dans la salle se sont interrogés. La question leur a même été posée, mais leurs réponses sont restées très fuyantes. Du côté des autorités, pourtant, on avait anticipé la possible venue d'un groupe hostile au projet. En témoignent les forces de l'ordre présentes devant l'Alizé. Les gendarmes étaient d'autant plus sur leurs gardes qu'un site ([bourrasque-info.org](http://bourrasque-info.org)) se définissant comme « un outil de diffusion d'informations

sur les luttes locales à Brest et alentours, géré par un collectif anti-autoritaire et révolutionnaire », avait relayé l'appel à se mobiliser lors de cette première réunion de concertation publique.

« ?Parce qu'en pleine crise climatique, économique et sociale, la construction d'un nouveau stade de foot, sur 18 hectares de terres agricoles, est une aberration. Parce que cette farce de concertation citoyenne, alors même que le projet a déjà été validé, est une honte. Parce que le stade Francis-Le Blé est un lieu emblématique pour la population brestoise, et que nous refusons sa destruction. Parce que le football business n'a rien à faire à Brest. Ne les laissons pas saccager notre ville, nos terres et notre avenir. Pour l'annulation du nouveau stade, la rénovation de l'ancien et la préservation des terres agricoles du Froutven », pouvait-on lire dans l'article.

### **Les élus écologistes pas dans la confiance**

Interrogés à la sortie de la réunion, ces militants se défendaient d'appartenir à une quelconque organisation. « Je suis un citoyen soucieux des générations futures et qui demande que l'on arrête avec ce type de projets. J'ai le droit, non ? ». Plus loin, deux jeunes filles qui avaient brandi des panneaux semblaient assez étonnées que l'on insiste pour en savoir plus sur leurs motivations. « On est lycéennes à Brest, et on est là pour faire entendre que le foot business, on n'en veut pas ».

Les élus écologistes de Brest métropole, eux, n'étaient pas présents à la réunion. Contacté ce mercredi, leur porte-parole, Glen Dissaux, affirme qu'il n'était pas dans la confiance. « On avait décidé de ne pas venir, car on ne voulait pas parasiter ce moment démocratique de parole citoyenne. On intervient en responsabilité en conseil de métropole, on fait en sorte de rallier d'autres élus à la cause. Après, que des citoyens s'emparent des enjeux, cela démontre une chose : il y a un vrai problème d'acceptabilité de ce projet, qui n'est pas tenable d'un point de vue social, écologique et financier ».

## Le projet de stade à Brest chahuté

[Le projet de stade à Brest chahuté \[Vidéo\] - Nouveau stade à Brest - Le Télégramme \(letelegramme.fr\)](#)

**En attendant le vote de Brest métropole, dans quelques mois, une concertation est lancée sur le projet de stade au Froutven. Ce mardi soir, une réunion publique, à Guipavas, a été perturbée par des militants écologistes.**

Savoir regarder au loin (2026), la tête froide, quand l'actualité est brûlante. Deux jours après les affrontements au centre-ville de Brest entre supporters locaux et lorientais, et la banderole des fans brestoïses hostile aux dirigeants du Stade Brestoïse 29. Le jour même de la mise à pied de Michel Der Zakarian, l'entraîneur du club dernier de Ligue 1?. Tel était l'enjeu, finalement, de la réunion publique de concertation sur le projet de stade au Froutven, ce mardi 11 octobre 2022 à l'Alizé, à Guipavas, devant 120 personnes. Et ce ne sont pas des supporters qui en ont perturbé le bon ordonnancement.

La réunion devait s'attacher à l'environnement. Au sein même de la majorité métropolitaine, on le sait, les élus écologistes sont très critiques. Six personnes, montées sur scène, Brestoïses et discrètes sur leur identité, et deux ou trois, restées dans le public, n'ont pas attendu la fin d'une présentation considérée comme inutile car déjà connue. « Oui à la biodiversité », « Béton en plus, non merci » ou « Oui au foot populaire », scandaient les pancartes qu'ils tenaient à bout de bras.

### Des riverains préparent une pétition

Hués deux fois par la majeure partie du public, plutôt âgée, quand ils coupaient la parole aux décideurs ; applaudis par d'autres, plutôt jeunes, ils ont été rejoints sur certains de leurs arguments par des riverains. Certains préparent une pétition. Se plaignant de la proximité du stade, surtout depuis qu'il a été déplacé, sur le terrain, par rapport au premier projet. D'autres de la sécurité, du stationnement.

« Et qu'advient-il à la fin du bail (40 ans), si le stade ne sert plus ? C'est la métropole (propriétaire du terrain) qui récupérera cette ruine ! », criait un jeune homme. Un « Grand-Breton qui habite là depuis des années » a fustigé, évoquant « toutes les forêts qui ont cramé cet été », « une fuite en avant ».

L'architecte, François de la Serre, a expliqué calmement les réels efforts réalisés pour réduire au maximum l'impact environnemental du futur stade. Pascal Robert, directeur

général du Stade Brestois 29, avait détaillé, en début de réunion, se disant le cœur serré du haut de ses 30 ans à Le Blé, les raisons pour lesquelles il n'était plus possible d'y rester.

### **Le club demande 15 M€ de subventions publiques**

Côté financement, les frères Le Saint, coprésidents du club, l'ont enfin précisé : dans un budget global de 85 ME, ils en demandent 15 aux collectivités publiques, toutes confondues. En plus de la quinzaine prévue pour les aménagements routiers alentour. Interpellé par un spectateur, le président de Brest Métropole, François Cuillandre, n'a pas répondu sur cet aspect, ni sur l'éventualité d'un référendum. Il a juste rappelé que « rénover Le Blé coûterait au contribuable brestois (et uniquement brestois) 40 à 50 ME » et qu'il y a un grand besoin de logements à satisfaire, qui y trouverait là un débouché.

### **Pratique**

*Prochaines réunions sur réservation, sur [concertation.projet-espacefrouven.com](http://concertation.projet-espacefrouven.com). Samedi 15 octobre, des balades sur site sont proposées, à 10 h 30. Mercredi 19, de 19 h à 21 h, atelier participatif : « Usagers activités restauration/loisirs », à L'Atelier, 26 rue de Quimper, à Brest. Lundi 7 novembre, de 19 h à 21 h, atelier participatif « Supporters SB29 », à l'Atelier. Site web : [projet-espacefrouven.com](http://projet-espacefrouven.com)*

---

**Brest : concertation publique sur le projet de nouveau stade au Frotven**



Tandis que les discussions entre la Métropole et le Stade Brestois 29, club de Ligue 1, se poursuivent en coulisse à propos du successeur du stade Francis-Le-Blé, le projet de nouvel équipement ...

[Résultats de recherche pour « brest : concertation publique » - Sport.fr Pro](#)

---

## **Ouverture d'une concertation publique sur le projet de stade au Froutven**

Du 10 octobre au 20 novembre 2022, se tient une concertation préalable du public sur le projet du futur stade du Stade Brestois 29, au Froutven à Guipavas. L'objectif est à la fois d'informer le public – et les professionnels - mais aussi de recueillir ses contributions afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire. À l'occasion de cette concertation, un site internet présentant le projet a été créé : [www.projet-espacefroutven.com](http://www.projet-espacefroutven.com). Plusieurs réunions publiques auront également lieu.

## Futur stade à Brest : un site internet pour donner son avis



Esquisse du futur stade, au Froutven, dans la commune de Guipavas près de Brest. ©Cabinet d'architecture François de La Serre

La construction du nouveau stade de football à Brest fait toujours l'objet de discussions. Les habitants sont conviés à donner leur avis lors d'une consultation publique.

La construction de la nouvelle enceinte de football du **Stade brestois 29**, au Froutven à Guipavas, près de **Brest**, à l'horizon 2027, fait toujours l'objet de **discussions** entre les dirigeants du club et la Métropole.

**Denis et Gérard Le Saint**, les présidents qui portent le projet, vont lancer une concertation publique.

Les objectifs :

Informier et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire.

### Réunion, balades et ateliers

Les **habitants** seront invités à donner leur avis, du 10 octobre au 20 novembre 2022. Un site internet a été spécialement créé : [www.projet-espacefroutven.com](http://www.projet-espacefroutven.com)

Des temps d'échanges sont également programmés.

Une **réunion publique** se tiendra mardi 11 octobre, de 18 h 30 à 20 h, au centre culturel L'Alizé, 90 rue Commandant-Challe à Guipavas.

Des **balades** seront organisées sur le site samedi 15 octobre à 10 h 30 (sur inscription).

Deux **ateliers participatifs** figurent au calendrier : *Usagers activités restauration/loisirs* mercredi 19 octobre et *Supporters SB29* lundi 7 novembre. Les deux rencontres auront lieu à L'Atelier, 26 route de Quimper à Brest, de 19 h à 21 h (sur inscription).

## **Soutien**

À l'issue de la concertation préalable, les porteurs du projet publieront un bilan qui prendra en compte l'ensemble des contributions, avis et questions formulés au cours de la concertation.

Lors de sa rentrée dans les médias, **François Cuillandre**, maire de Brest et président de Brest métropole, nous avait dit **soutenir** « le projet, privé, soumis à des **règles juridico-financières complexes** auxquelles s'ajoutent, comme dans toutes les constructions aujourd'hui, les problèmes rencontrés dans le bâtiment travaux publics ».

---

## Brest. Projet de futur stade au Froutven : donnez votre avis !



Le débat est lancé ! À Brest (Finistère), le projet de stade au Froutven divise. Et vous ? Qu'en pensez-vous ? Êtes-vous plutôt favorable à ce projet ou soutenez-vous, plutôt, une rénovation du stade Francis-Le-Blé, en centre-ville ?

À Brest, le projet est dans les cartons de la collectivité depuis un petit bout de temps et divise les élus. Une nouvelle enceinte, dédiée aux footballeurs du Stade Brestois, doit-elle sortir de terre au Froutven ?

Le projet, à l'origine, ne devait être porté que par des fonds privés. Depuis, il a évolué et aucune pierre n'a été posée. Les frères Le Saint, à la tête du Stade Brestois, demandent l'aide de la collectivité. À hauteur de combien ? Ce n'est pas encore chiffré.

Pour le maire de Brest et président de la Métropole, François Cuillandre, c'est oui. Comme pour les maires du Gica (communes de droite de la métropole). Ça coince en revanche du côté du PCF et d'EELV, entre autres, qui demandent à chiffrer une rénovation du stade Francis-Le-Blé.

Et vous ? Quel est votre avis sur ce projet ? Energivore ? Trop coûteux ? Ou, à l'inverse, indispensable pour accompagner la progression du Stade Brestois. Donnez votre avis ci-dessus !

## Brest. Un débat public organisé autour du futur stade



Le projet de futur stade, au Froutven. | DR

### **Le Stade Brestois lance une concertation afin de récolter des avis sur la future enceinte du Stade Brestois, prévue au Froutven.**

Les dirigeants du Stade Brestois, Denis et Gérard Le Saint, organisent une série de rencontres, pour inviter les habitants de la métropole à donner leur avis sur le projet de future enceinte du Stade Brestois, qui doit sortir de terre au Froutven, sur la commune de Guipavas. La concertation se déroulera du 10 octobre au 20 novembre 2022.

Objectif affiché par les deux hommes : « Informer et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire. » Quatre rendez-vous sont fixés. Une réunion publique le 11 octobre, de 18 h 30 à 20 h, au centre culture l'Alizé de Guipavas ; une balade sur le site du Froutven le 15 octobre à 10 h 30 ; un atelier participatif sur la restauration et les loisirs le 19 octobre à l'Atelier (Brest) et un autre atelier participatif dédié aux supporters au même endroit, le 7 novembre à 19 h. L'Atelier a la particularité de se trouver 26 rue de Quimper, à deux pas du stade Francis-Le-Blé, actuel terrain de jeu des footballeurs brestois.

Les dirigeants du Stade Brestois, Denis et Gérard Le Saint, organisent une série de rencontres, pour inviter les habitants de la métropole à donner leur avis sur le projet de future enceinte du Stade Brestois, qui doit sortir de terre au Froutven, sur la commune de Guipavas. La concertation se déroulera du 10 octobre au 20 novembre 2022.

Objectif affiché par les deux hommes : « Informer et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire. » Quatre rendez-vous sont fixés. Une réunion publique le 11 octobre, de 18 h 30 à 20 h, au centre culture l'Alizé de Guipavas ; une balade sur le site du Froutven le 15 octobre à 10 h 30 ; un atelier participatif sur la restauration et les loisirs le 19 octobre à l'Atelier (Brest) et un autre atelier participatif dédié aux supporters au même endroit, le 7 novembre à 19 h. L'Atelier a la particularité de se

trouver 26 rue de Quimper, à deux pas du stade Francis-Le-Blé, actuel terrain de jeu des footballeurs brestois.

### **Un site web**

Un site internet est également créé. Consultable à l'adresse [www.projet-espacefrouven.com](http://www.projet-espacefrouven.com), à partir de ce vendredi 23 septembre, il permet à chacun de donner son avis sur le projet. « À l'issue de la concertation préalable, les porteurs du projet publieront un bilan qui prendra en compte l'ensemble des contributions, avis et questions formulés au cours de la concertation », précise le Stade Brestois.

Le 21 septembre, à l'occasion de son point presse de rentrée, François Cuillandre a réaffirmé son attachement au nouveau stade, malgré quelques réticences politiques, au sein de sa majorité.



**NATIONAL**  
**FFF**

22 septembre 2022

---

## **BREST : LE CLUB LANCE UNE CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE FUTUR STADE**



Le Stade Brestois à l'écoute. Dans l'optique de son projet de futur stade, le club breton, à l'initiative de ses dirigeants Denis et Gérard Le Saint, organisent une série de rencontres pour inviter les habitants de la métropole à donner leur avis sur ce fameux projet, comme l'indique Ouest-France. Programmée du 10 octobre au 20 novembre prochains, la concertation publique a pour objectif "d'informer et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire", exposent les deux hommes au quotidien. Un site internet s'apprête également à être lancé, à l'adresse suivante : [www.projet-espacefrotven.com](http://www.projet-espacefrotven.com). Ce dernier sera consultable à partir de ce vendredi 23 septembre, et va permettre à chacun de donner son avis sur le projet. Le Stade Brestois informe également "qu'à l'issue de la concertation préalable, les porteurs du projet publieront un bilan qui prendra en compte l'ensemble des contributions, avis et questions formulés au cours de la concertation".

## Nouveau stade à Brest : la parole au grand public



(Cabinet d'architecture François de La Serre)

**À Brest, la concertation publique sur le projet de nouveau stade au Frotven s'ouvre le 11 octobre. Ateliers participatifs, mais aussi balades sur site ponctueront cette séquence.**

Tandis que les discussions entre la Métropole et le Stade Brestois 29 se poursuivent en coulisse à propos du successeur du stade Francis-Le-Blé, le projet de nouvel équipement engage une nouvelle étape, celle de la consultation publique. Dans un communiqué, Gérard et Denis Le Saint, porteurs du projet de l'Espace Frotven avec l'accompagnement de la collectivité, annoncent qu'une concertation préalable se déroulera du 10 octobre au 20 novembre 2022.

### Un site internet dédié

Cette nouvelle étape vise à informer le public et à recueillir ses contributions afin d'enrichir le projet et de le partager avec le territoire. À l'occasion de cette concertation, un site internet présentant le projet a été créé : [www.projet-espacefrotven.com](http://www.projet-espacefrotven.com). Il ouvrira ce vendredi 23 septembre 2022.

### Le calendrier des réunions publiques

De manière pratique, la première réunion publique ouverte à tous se tiendra mardi 11 octobre de 18 h 30 à 20 h, au centre culturel l'Alizé, 90 Rue Commandant Challe à Guipavas. Elle développera plus particulièrement le volet environnemental du projet.

Les réunions à suivre seront ouvertes uniquement sur réservation, les places étant limitées. Ainsi, le samedi 15 octobre, des balades sur site seront proposées, à 10 h 30. Puis, le mercredi 19 octobre, de 19 h à 21 h, un atelier participatif est organisé sur le thème « Usagers activités restauration/loisirs », à L'Atelier, 26 rue de Quimper, à Brest. Enfin, le lundi 7 novembre de 19 h à 21 h, se tiendra un atelier participatif « Supporters SB29 », toujours à l'Atelier, rue de Quimper, à Brest.

Par ailleurs, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition précédente, il n'y aura aucun examen de délibération sur le nouveau stade lors du prochain conseil de métropole, prévu le lundi 3 octobre.

### **Pour s'inscrire aux réunions**

À compter du 23 septembre 2022 sur [www.projet-espacefrouven.com](http://www.projet-espacefrouven.com) , le lien sur la procédure de mise en compatibilité du PLU



CONCERTATION PUBLIQUE

Réunion publique  
11 octobre 2022



**SIMON MAZAJCZYK**

Animateur

# MOTS DE BIENVENUE





**FABRICE JACOB**

Maire de Guipavas

10<sup>ème</sup> vice-président de Brest métropole



## FRANÇOIS CUILLANDRE

Maire de Brest

Président de Brest métropole



## **GÉRARD LE SAINT**

Co-président du SB29

Co-Porteur du projet



## DENIS LE SAINT

Co-président du SB29

Co-Porteur du projet

# LE DÉROULÉ

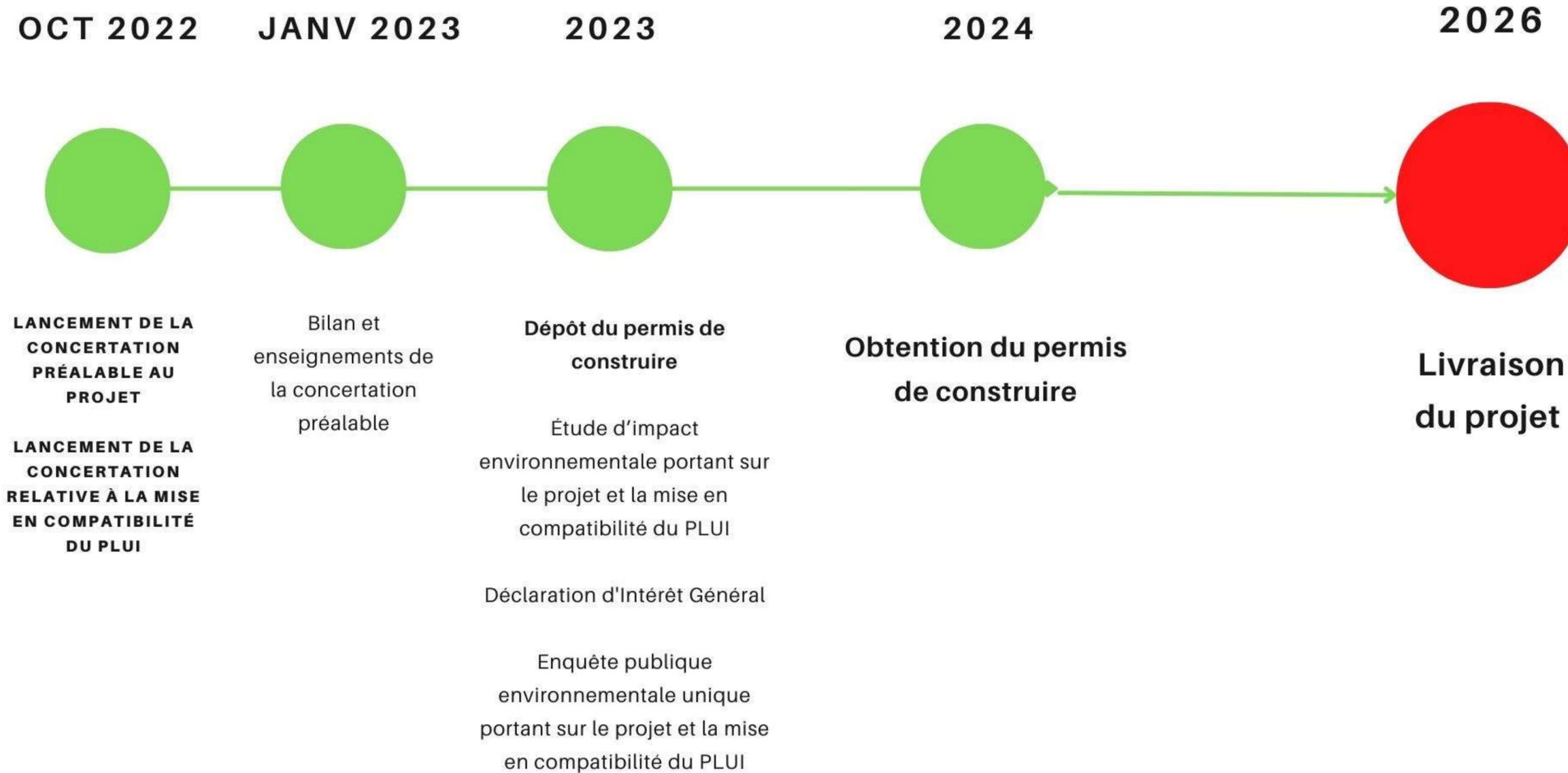


**SIMON MAZAJCZYK**

Animateur



# CALENDRIER PRÉVISIONNEL



# DÉROULÉ

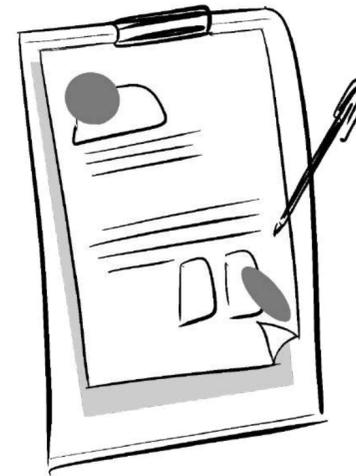
- LA CONCERTATION : Cadre, sujets abordés, planning...
- PRÉSENTATION DU PROJET
- TEMPS D'ÉCHANGES : vos questions, avis et contributions

# DÉROULÉ

## LES RÈGLES DE LA PARTICIPATION



DIALOGUE  
ET ÉCOUTE



RECUEIL DES  
CONTRIBUTIONS



RESPECT DES  
INTERVENANTS

Dans quelle commune habitez-vous ?

Quel est votre degré de connaissance  
du projet Espace Froutven ?



# LA CONCERTATION



**DENIS LE SAINT**

Co-président du SB29

Co-Porteur du projet



# LA CONCERTATION

## CADRE & SUJETS

### CADRE

À l'initiative de Gérard et Denis LE SAINT, porteurs du projet de l'Espace Froutven, avec l'accompagnement de Brest Métropole, une concertation publique préalable se déroule du 10 octobre au 20 novembre 2022. Aujourd'hui, 1<sup>ère</sup> étape : La Réunion Publique

### SUJETS

- L'INSERTION DU STADE DANS SON ENVIRONNEMENT
- LE FONCTIONNEMENT DU STADE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
- L'EXPÉRIENCE SUPPORTER

# LA CONCERTATION

## OBJECTIFS

- VOUS INFORMER
- RECUEILLIR VOS AVIS ET CONTRIBUTIONS
- ENRICHIR LE PROJET

*« Supporters du SB29, habitants de Brest métropole, du département, de la région, nous comptons sur vous, pour construire ensemble ce nouvel équipement métropolitain. »*

# LA CONCERTATION

S'INFORMER ET S'EXPRIMER

**MAR. 11**   
OCTOBRE

## RÉUNION PUBLIQUE

Présentation et échanges

- 🕒 De 18 h 30 à 20 h
- 📍 Centre culturel l'Alizée  
90 Rue Commandant  
Challe à Guipavas

**SAM. 15**   
OCTOBRE

## BALADE SUR LE SITE

- 🕒 À 10 h 30  
(sur inscription  
places limitées)

**MER. 19**   
OCTOBRE

## ATELIER PARTICIPATIF

« Usagers ■ activités  
restauration & loisirs »

- 🕒 De 19 h à 21 h  
(sur inscription  
places limitées)
- 📍 L'Atelier ■ 26 rue  
de Quimper à Brest

**LUN. 07**   
NOVEMBRE

## ATELIER PARTICIPATIF

« Supporters SB29 »

- 🕒 De 19 h à 21 h  
(sur inscription  
places limitées)
- 📍 L'Atelier ■ 26 rue  
de Quimper à Brest

■ **DONNEZ VOTRE AVIS :**  
**[WWW.PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM](http://WWW.PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM)**

# LA CONCERTATION

## QUE SE PASSE-T-IL APRES LA CONCERTATION ?

- Rédaction d'un bilan de la concertation : synthèse de l'ensemble des avis et contributions
- Prise en compte des enseignements de la concertation par Holdisports
- Ces éléments figureront dans le dossier d'enquête publique

# POURQUOI CRÉER UN NOUVEAU STADE ?



**Pascal ROBERT**

Directeur Général du SB29



# POURQUOI CRÉER UN NOUVEAU STADE ?



# GENÈSE & AMBITIONS ?



**GÉRARD LE SAINT**

Co-président du SB29

Co-Porteur du projet



# PROJET ESPACE FROUTVEN

## GENÈSE DU PROJET



**Depuis 2016** : Gérard & Denis LE SAINT, co-présidents du SB29.

- Montée en ligue 1 en 2019
- Près de 600 partenaires privés

**Dès 2017** : Gérard & Denis LE SAINT initient et portent le projet de construire un nouveau stade. Le cabinet d'architecture François de La Serre est missionné.

**Depuis octobre 2020** : Mise en place d'une équipe dédiée.

# PROJET ESPACE FROUTVEN

## AMBITIONS



## UN NOUVEAU STADE RAISONNÉ DE 15 000 PLACES

- **Susciter l'intérêt du grand public, conforter une belle image du club et fédérer les entreprises**, en multipliant les annonces à guichets fermés.  
Objectif : atteindre un taux de remplissage de 95% en L1 (*75% en L2*)
- Installer durablement le SB29, dans l'élite du football professionnel français.
- Assurer le développement financier du SB29 (configuration L1 et L2).

# PROJET ESPACE FROUTVEN

## AMBITIONS



## UN STADE ACCUEILLANT

- **Fédérer les supporters**, dans un lieu qui se prête à la convivialité.
- **Offrir des conditions d'accueil et de confort optimales** : supporters, joueurs, médias, partenaires.
- **Rendre accessible les matchs de football professionnel.**  
*Une offre billetterie serait proposée à partir de 5€ en ligue 1 et 2,50€ en ligue 2, suivant le principe de la billetterie ascenseur.*
- **Faire vivre l'enceinte 365 jours/an**, grâce à des offres de restauration et de loisirs.

# PROJET ESPACE FROUTVEN

## AMBITIONS



## UN STADE DE CARACTÈRE

- **Conserver l'âme du club.**
- **Faire rayonner le SB29**, grâce à une architecture identifiable aux 4 coins du monde.

UNE SIGNATURE TERRITORIALE FORTE

*« ICI C'EST BREST ! »*

# POURQUOI LE SECTEUR FROUTVEN ?



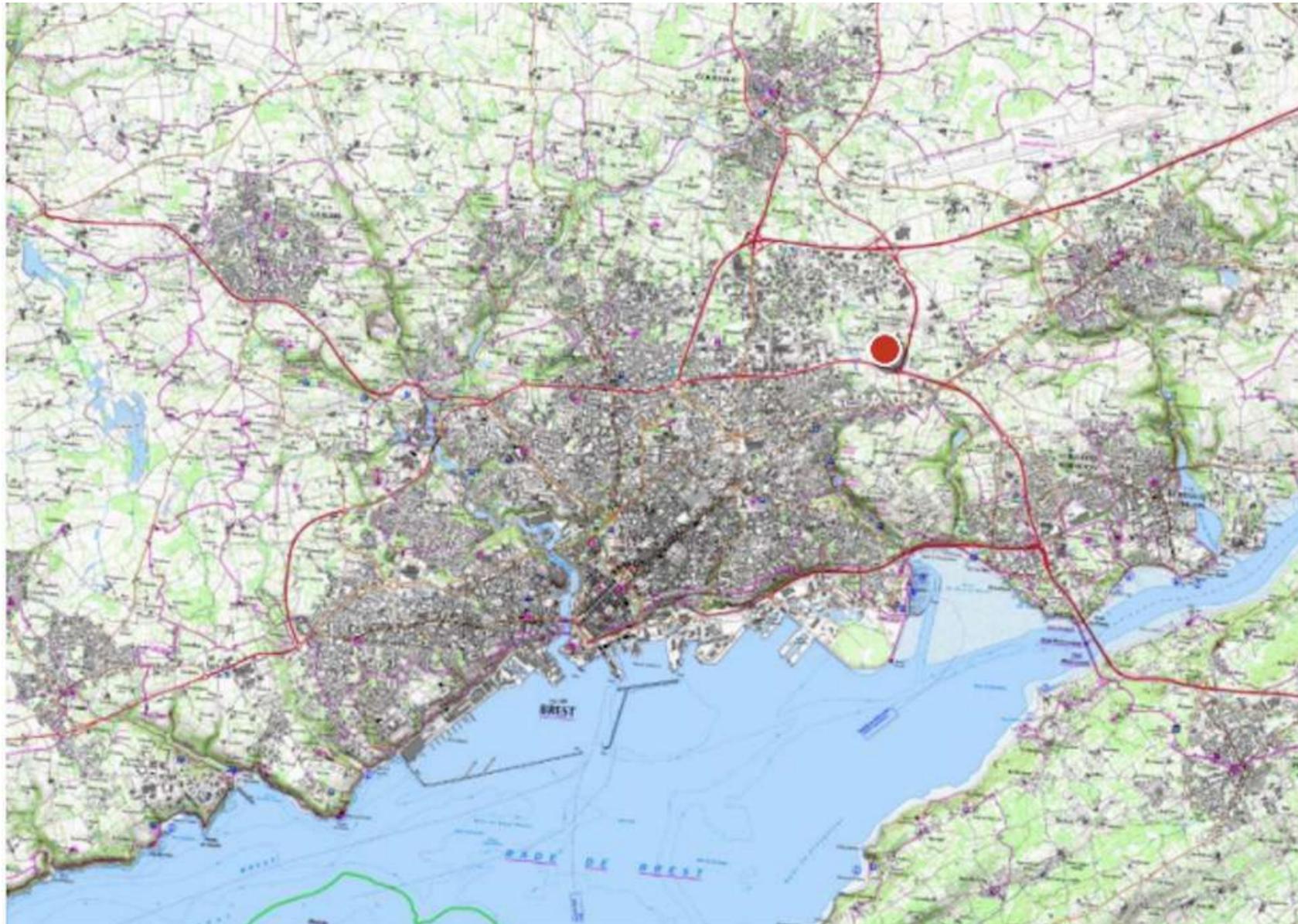
**TIFENN QUIGUER**

Vice-présidente de  
Brest métropole



# POURQUOI LE SECTEUR DU FROUTVEN ?

## UN EMPLACEMENT IDENTIFIÉ



Depuis 2010, ce terrain de 18 ha, situé à Guipavas, a été identifié par la métropole, comme un site d'accueil de fonctions et d'équipements métropolitains.

# POURQUOI LE SECTEUR DU FROUTVEN ?

## UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE



- ACCESSIBLE
- ATTRACTIF
- PRATIQUE
- ADAPTÉ
- FONCTIONNEL

## UNE DÉMARCHE COORDONNÉE ENTRE HOLDISPORTS ET BREST MÉTROPOLE



Les aménagements d'accessibilité portés par Brest métropole :

- L'aménagement d'une voie de remisage à la station de tramway « Porte de Guipavas »
- La construction d'une passerelle piétonne enjambant le boulevard François Mitterrand
- La création d'un parking public d'environ 350 places

Une concertation réglementaire de mise en compatibilité des documents d'urbanisme est conduite par Brest métropole du 10 octobre au 14 novembre. [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)



# LE POSITIONNEMENT SUR LE SITE ?



**FRANÇOIS DE LA SERRE**  
Architecte



# ZONE DU FROUTVEN

DES ENJEUX IDENTIFIÉS & PRIS EN COMPTE



## ■ ENVIRONNEMENT

- Site à fort enjeux écologiques
- Topographie - fort dénivelé
- Hêtre remarquable
- Sépulture
- Zone de friche
- Zone humide

## ■ MOBILITÉ

Projet de grande affluence

## ■ SÉCURITÉ

Un établissement soumis à des réglementations normées.

## ■ PROGRAMME

Un stade raisonné et accueillant, qui vit 365 jours/an.

# ZONE DU FROUTVEN

## UN POSITIONNEMENT RESPECTUEUX



Une architecture « compacte » et un positionnement optimisé afin de :

- **RÉDUIRE** les surfaces imperméabilisées et la compensation (4Ha et quelques km de haies à proximité immédiate)
- **PRÉSERVER**
  - Le hêtre remarquable
  - La zone humide
- **CONSERVER** au maximum
  - Les haies, les talus
  - La zone de friche
- **RESPECTER** les riverains, l'histoire des lieux
- **S'INTÉGRER** au développement de la zone d'activités
- **ASSURER** le confort des supporters (vents dominants)

# ZONE DU FROUTVEN

## PARKINGS & GESTION DES FLUX



- 1350 places environ (dont les 350 de BM)
- Parking relais en cours de discussion avec les acteurs des zones alentours (à proximité et également à distance via navettes)
- Périmètre immédiat contrôlé jour de match (VC14, rue Alphonse Penaud)

**Important :**

**Les riverains auront accès à la zone**

# LA DÉMARCHE ARCHITECTURALE ?



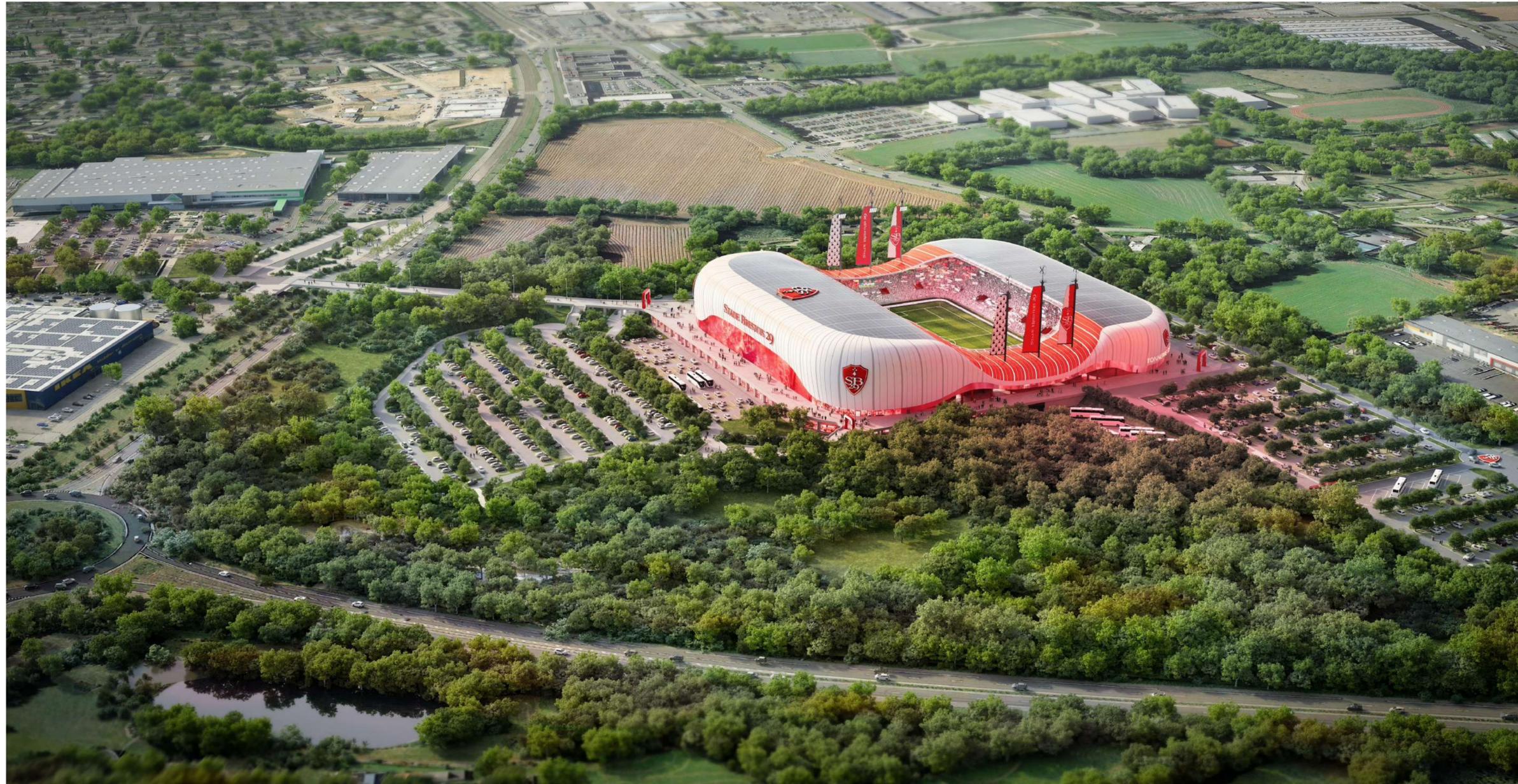
**FRANÇOIS DE LA SERRE**

Architecte



# DÉMARCHE ARCHITECTURALE

## L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE



# DÉMARCHE ARCHITECTURALE

## UN STADE DE L1 AVEC UNE SIGNATURE TERRITORIALE



Avec 6 accro-mâts de plus de 40 mètres de haut et ses voiles hissées aux couleurs du club, l'architecture est baignée par la culture maritime bretonne.

Une initiative unique en France qui permettrait à l'enceinte d'être clairement identifiable, aux quatre coins du monde. Nul ne pourrait ignorer qu'**ICI, C'EST BREST !**

# DÉMARCHE ARCHITECTURALE

UNE ENCEINTE AUX COULEURS DU CLUB



# DÉMARCHE ARCHITECTURALE

UNE ENCEINTE AUX COULEURS DU CLUB



# DÉMARCHE ARCHITECTURALE

UNE AMBIANCE « TONNERRE DE BREST »



# DÉMARCHE ARCHITECTURALE

## UN STADE ACCUEILLANT

Un parvis circulaire piéton relie l'ensemble des espaces connectés du stade à la passerelle du Tramway.



# LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ?



**PATRICK BELLEC**

Coordinateur du projet



# LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

## AU CŒUR DU PROJET - MÉTHODOLOGIE

### ■ DOCUMENT FONDATEUR

#### Le S.R.A.D.D.E.T

*Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires*

*« Penser ensemble notre avenir pour ne pas le subir »*

### MÉTHODOLOGIE

#### BREIZH COP

*Démarche de mobilisation collective*

*« Breiz Cop, un monde à vivre »*

### FIL CONDUCTEUR

MESURES E.R.C – *« Éviter, Réduire, Compenser »*

*« Nous avons mis un point d'honneur à réaliser ce projet dans le respect de l'environnement et de l'histoire des lieux et des familles.*

*Nous avons également établi, depuis le début, une relation transparente et directe avec les riverains, pour avancer sereinement. »*

GÉRARD & DENIS LE SAINT

*L'équipe projet rencontre actuellement des associations de préservation de l'environnement, afin d'échanger sur leurs préconisations.*

# LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

## AU CŒUR DU PROJET - OBJECTIFS

### ■ ÉVITER

Le positionnement et les dimensions du bâtiment préservent le patrimoine naturel et archéologique du site et garantissent le ralentissement du cycle de l'eau.

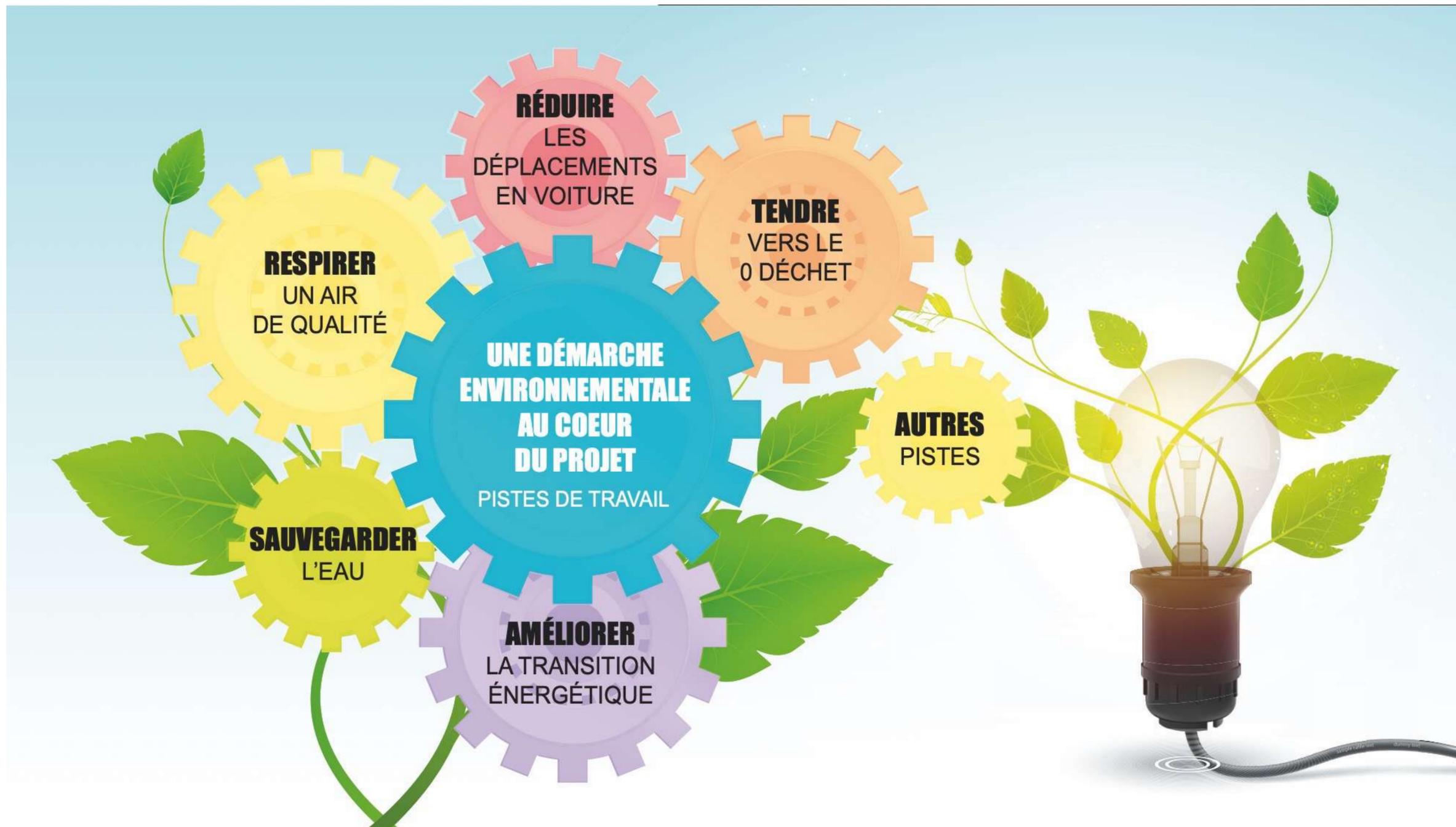
### ■ RÉDUIRE

Un projet raisonné qui limite significativement l'artificialisation des sols.

### ■ COMPENSER

- Réduction « drastique » des besoins en terrains compensatoires par une gestion maximale de ce besoin sur le site.
- Mesures compensatoires limitées par la préservation du patrimoine existant.

# LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE



# LE PROGRAMME ?



**GUILLAUME GÉLÉBART**

Directeur commercial du SB29



# AU PROGRAMME !

**UN PROGRAMME OPTIMISÉ**

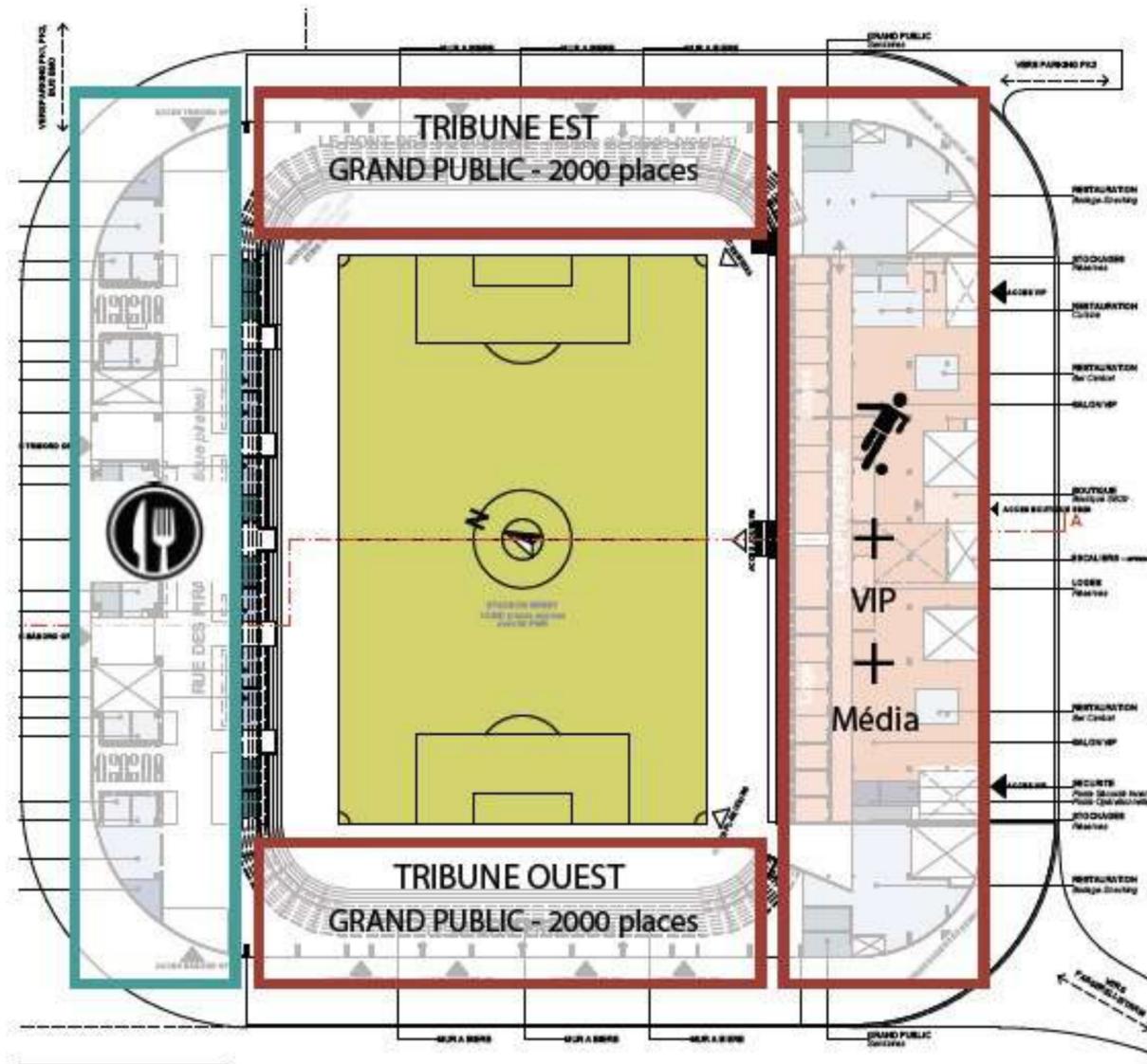


# AU PROGRAMME !

UN STADE DE 15 000 PLACES

TRIBUNE NORD  
GRAND PUBLIC - 6800 places

- Halle gourmande  
- Loisirs Indoors



TRIBUNE SUD  
VIP - 4200 places

- Joueurs  
- Média  
- Partenaires

# AU PROGRAMME !

UN LIEU DE VIE 365 JOURS/AN

**LE PROGRAMME**

**365**

**UN VRAI LIEU DE VIE**

**1.1M**

**VISITEURS / AN**

Événements entreprises

Loisirs / Divertissements

Restauration

UN GRAND NOM POUR UN STADE HORS DU COMMUN | 33



**2000m<sup>2</sup>** dédiés aux loisirs  
**E-Games et E-Sport**



 Visites guidées  
Escape Game  
activité accro-mâts  
avec Tyrolienne  
*dans l'enceinte*

 **UNE HALLE  
GOURMANDE**

VIDÉO



# QUESTIONS, AVIS ?



**SIMON MAZAJCZYK**

Animateur



# Vos questions, vos contributions



# ENSEIGNEMENTS ET PROCHAINES ETAPES ?



**SIMON MAZAJCZYK**

Animateur



# LA CONCERTATION

S'INFORMER ET S'EXPRIMER

**MAR. 11**   
OCTOBRE

## RÉUNION PUBLIQUE

Présentation et échanges

- 🕒 De 18 h 30 à 20 h
- 📍 Centre culturel l'Alizée  
90 Rue Commandant  
Challe à Guipavas

**SAM. 15**   
OCTOBRE

## BALADE SUR LE SITE

- 🕒 À 10 h 30  
(sur inscription  
places limitées)

**MER. 19**   
OCTOBRE

## ATELIER PARTICIPATIF

« Usagers ■ activités  
restauration & loisirs »

- 🕒 De 19 h à 21 h  
(sur inscription  
places limitées)
- 📍 L'Atelier ■ 26 rue  
de Quimper à Brest

**LUN. 07**   
NOVEMBRE

## ATELIER PARTICIPATIF

« Supporters SB29 »

- 🕒 De 19 h à 21 h  
(sur inscription  
places limitées)
- 📍 L'Atelier ■ 26 rue  
de Quimper à Brest

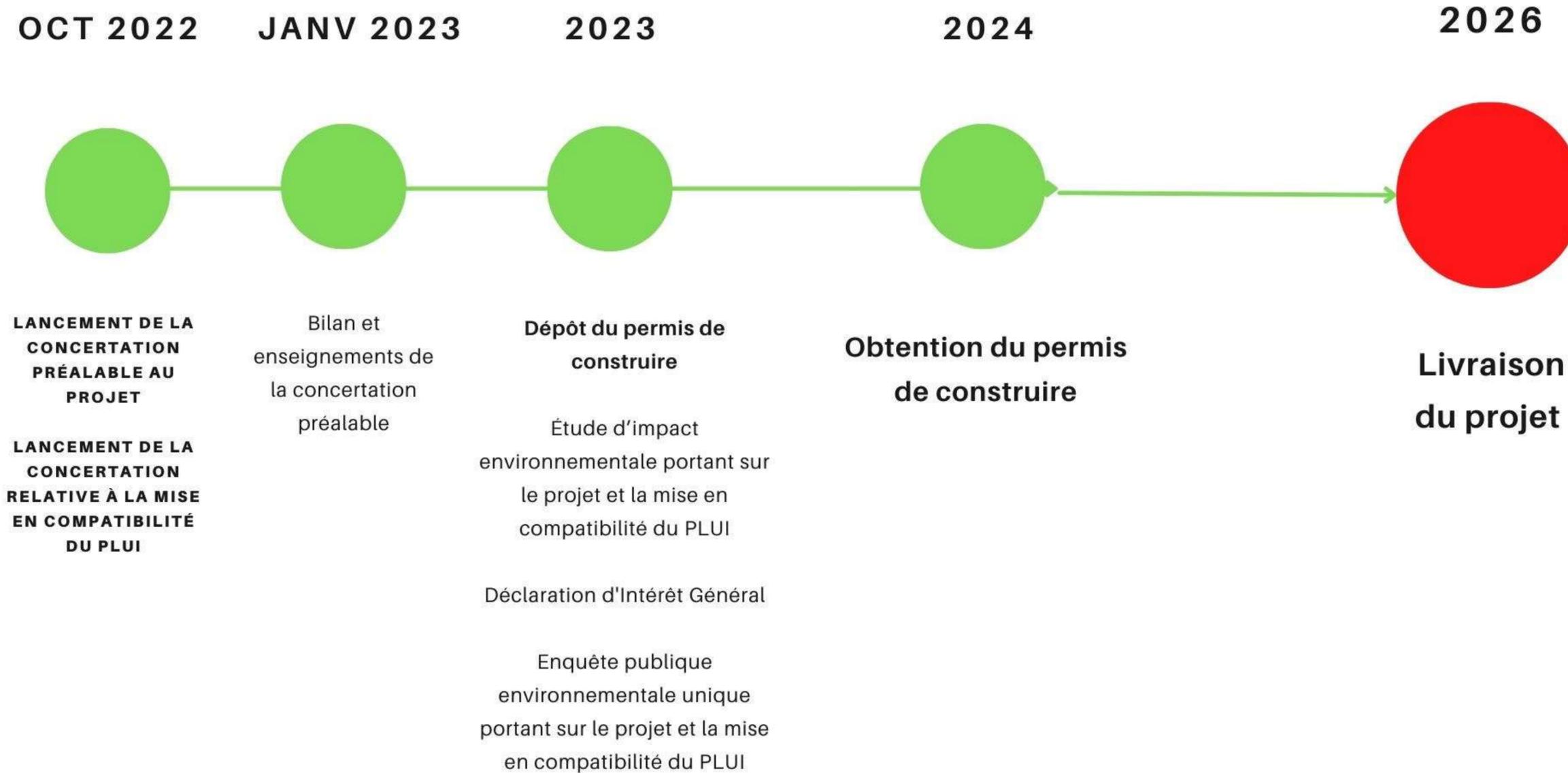
■ **DONNEZ VOTRE AVIS :**  
**[WWW.PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM](http://WWW.PROJET-ESPACEFROUTVEN.COM)**

# LA CONCERTATION

## QUE SE PASSE-T-IL APRES LA CONCERTATION ?

- Rédaction d'un bilan de la concertation : synthèse de l'ensemble des avis et contributions
- Prise en compte des enseignements de la concertation par Holdisports
- Ces éléments figureront dans le dossier d'enquête publique

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL





## GÉRARD & DENIS LE SAINT

Co-présidents du SB29

Porteurs du projet



CONCERTATION PUBLIQUE

Réunion publique  
11 octobre 2022